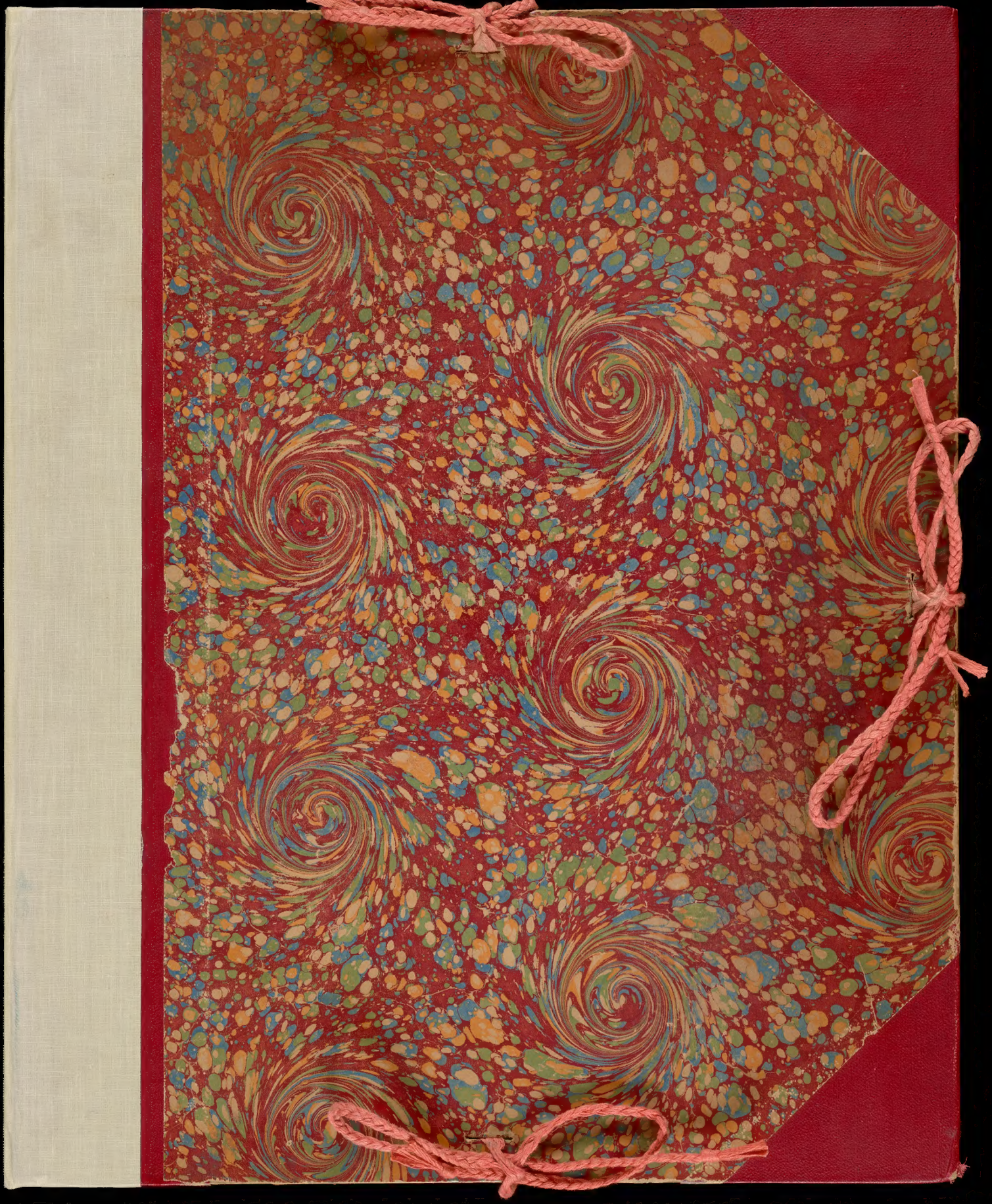

GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01717 1865

DENTELLES ANCIENNES DES MUSÉES ROYAUX DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS A BRUXELLES

M
·746.1
896
c.2

Il a été tiré de cet ouvrage 12 exemplaires de luxe, sur papier de Hollande à la cuve van Gelder Zonen, numérotés de 1 à 12.

JUL 1971
401465

MATÉRIAUX POUR SERVIR À L'HISTOIRE DE LA DENTELLE
EN BELGIQUE

DEUXIÈME SÉRIE

Dentelles Anciennes

DES

Musées Royaux des Arts Décoratifs et Industriels à Bruxelles

PAR

E. VAN OVERLOOP

CONSERVATEUR EN CHEF DES MUSÉES ROYAUX DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS A BRUXELLES

LIBRAIRIE NATIONALE D'ART ET D'HISTOIRE
G. VAN OEST & Cie, ÉDITEURS
BRUXELLES | PARIS

1912

INTRODUCTION

LES Musées royaux des Arts décoratifs et industriels doivent la formation de leur collection de dentelles à l'initiative de Madame Montéfiore-Levi, qui leur fit don, en 1894, d'un ensemble de pièces, de tous genres, comprenant environ quatre cents numéros : ce fut le premier noyau de la collection en question.

Avant cela, le Musée de Bruxelles s'était borné à acquérir quelques beaux spécimens, parmi lesquels figurent, en première ligne, les cinq voiles de bénédiction provenant de l'église du Béguinage à Bruxelles (voir planches I, II, VII à IX, XVI et XVII) et qui demeurent, d'ailleurs, au nombre de ses pièces les plus précieuses.

Madame Montéfiore avait formé le projet de s'occuper personnellement de la collection fondée par elle. Elle comptait non seulement l'accroître, à mesure des occasions qui s'offriraient, mais encore l'étudier par elle-même et en rédiger finalement le catalogue. Des circonstances tenant à l'état de sa santé ne lui permirent malheureusement pas de réaliser ces espérances, et les années s'écoulèrent dans l'attente d'une amélioration qui ne devait, hélas! jamais se produire.

Madame Montéfiore n'oubliait pas cependant son œuvre du Cinquantenaire. Durant la dernière année de sa vie elle réussit encore à enrichir la collection d'une dentelle qui en constitue, sans nul doute, la pièce capitale. Nous voulons parler du couvre-pied des archiducs, déjà publié, en détail, dans la première série de ces Matériaux et dont nous avons cru devoir reproduire, cette fois encore, un ensemble.

Le souvenir de Madame Montéfiore domine donc la collection qui fait l'objet de la présente publication, et c'est en toute justice que la Direction des Musées a décidé de donner son nom aux salles dans lesquelles les dentelles se trouvent exposées.

Un exemple aussi généreux devait trouver des imitateurs. Parmi ces derniers se présente tout d'abord Monsieur Montéfiore-Levi, qui consacra une somme d'environ dix mille francs à compléter l'œuvre qu'il avait vu naître et se développer, en créant à côté d'elle une bibliothèque dentellière, assez importante pour avoir justifié la publication d'un catalogue spécial.

D'autre part, les dons de dentelles, à peu près inconnus avant que se fussent produites les nobles initiatives dont il vient d'être parlé, commencèrent à se multiplier. De nombreux donateurs se firent un devoir d'apporter leur appoint à une collection destinée à glorifier une de nos plus belles industries nationales et à en maintenir les saines traditions. Ce n'est pas l'instant de donner la liste complète de leurs noms. Nous nous bornerons donc à mentionner celles de ces personnes dont les dentelles se trouvent reproduites, en tout ou en partie, dans les planches ci-contre.

Madame Montéfiore-Levi :

Coiffure en dentelle de Bruxelles, pl. XXII.
Volants en dentelle de Brabant, pl. XXXVII.
Barbes et fonds de bonnet : la plupart des pièces reproduites dans les pl. XLV à L.
Coupes de dentelle de Malines, pl. LXIII à LXV.
Nappe de communion en dentelle de Malines, pl. LXVI.
Volants en dentelle de Flandre, pl. LXIX et LXXI.
Broderies à fils tirés, de Dinant, pl. LXXVIII.
Fichu en broderie à fils tirés, de Dinant, pl. LXXIX.
Dentelle de nappe d'autel, façon Malines, pl. LXXXIII.
Couvre-pied en dentelle de Bruxelles, 1599, pl. LXXXIV.
Manteau de Vierge en point à l'aiguille, Bruxelles, pl. LXXXIX et XC.
Diverses coupes en dentelle de Bruxelles, pl. XCI.

M. le Baron Maurice van der Bruggen, ancien ministre de l'Agriculture :

Deux fragments de nappes d'autel, pl. XXVII.

M. Beernaert, Ministre d'État :

Voile de bénédiction, pl. IV.

Madame Goldschmidt-Przibram :

Bas d'aube en dentelle de Binche, pl. LXXII et LXXIII.

Madame Kéfer-Mali :

Barbe en vieux Bruxelles, pl. XLIV.

Comte et Comtesse F. de Marnix de Sainte Aldegonde :

Barbes et fond de bonnet, pl. XXVIII.

Baron van der Straeten :

Devant de robe et manchettes, pl. XVIII à XX.

Société des Amis des Musées royaux de l'État, a Bruxelles :

Grand volant, pl. XXIV.

M. Léon Grosjean :

Volant en dentelle de Brabant, pl. XXXI.

M. Herman Stern :

Volant en dentelle de Brabant, pl. XXXII.

M. Wouters-Dustin :

Voile de bénédiction, pl. XIV et XV.

M. Raoul Warocqué :

Manche en dentelle de Bruxelles, pl. XCII.
Volant en application de Bruxelles, pl. XCVII.

Madame Marlier :

Grande écharpe en application de Bruxelles, pl. XCIX.
Éventail en point à l'aiguille, pl. XCVIII.

Quelques planches se rapportent à des dentelles que leurs propriétaires ont bien voulu confier aux Musées à titre de dépôt. Ce sont :

Pl. XXIX. Volant en dentelle de Bruxelles,
appartenant à Madame Paul Errera.

Pl. XCV. Voile en dentelle de Bruxelles, application aux fuseaux, sur vrai réseau,
appartenant à Madame Annemans van Volxem.

Pl. LXXXVI. Grand volant en dentelle de Bruxelles,
appartenant à M. l'abbé Boone, curé de Sainte-Gertrude, à Etterbeek.

Pl. XI et XII. Voiles de bénédiction,
appartenant à l'église Saint-Nicolas, à Bruxelles.

Pl. V et VI. Faille en dentelle de Bruxelles,
appartenant à l'église Notre-Dame de la Chapelle, à Bruxelles.

Les dentelles reproduites dans les autres planches ont été acquises par les Musées royaux au moyen de ressources budgétaires, auxquelles le Gouvernement a bien voulu joindre, à plusieurs reprises, de généreuses interventions.

E. v. O.

I

VOILE DE BÉNÉDICTION

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin du XVII^e siècle ou commencement du XVIII^e.

Ce voile est consacré à Notre-Dame des VII Douleurs, dont l'image se détache, sur un champ de mailles rondes, dans un cadre à ramages Louis XIV, avec fond de mailles à cinq trous. Le reste du morceau présente, sur un fond de brides picotées, d'élégants rinceaux, directement inspirés de la Renaissance et sur lesquels se détachent, aux quatre points cardinaux, des anges portant les attributs de la Passion.

Cette pièce est d'une technique parfaite. Les toilés variés, de même que les jours et les reliefs qui décorent le vêtement de la Vierge, sont on ne peut plus habiles et précis. Ces qualités se retrouvent, du reste, dans les anges et dans l'ensemble du morceau.

II

DÉTAIL DU MORCEAU PRÉCÉDENT

Sujet central représentant Notre-Dame des VII Douleurs.

On y distingue fort bien les deux genres de toilés, l'un formé de fils se coupant perpendiculairement, comme dans la toile, et donnant l'impression d'un tissu extrêmement serré, l'autre, le «grillé», constitué par des fils se rencontrant de biais et produisant l'effet d'un grillage très menu. Les toilés proprement dits sont, en outre, sillonnés de points clairs, qui en précisent le dessin. Divers jeux de fond, d'une extrême délicatesse, viennent, d'autre part, s'interposer dans les grandes masses des toilés, rompant ainsi la monotonie de ces derniers et communiquant une véritable richesse à l'ensemble du vêtement. Les reliefs aux fuseaux, caractéristiques de la dentelle de Bruxelles, se distinguent très nettement sur les manches de la robe, qu'ils enveloppent de leurs moelleux replis.

L'image de Notre-Dame des VII Douleurs se détache sur un fond de mailles rondes, bien alignées, qui doit avoir constitué à Bruxelles la première forme du réseau. Ces mailles rondes se présentent presque toujours, dans les pièces du commencement du XVIII^e siècle, en association avec la maille à cinq trous, qui forme ici le fond de l'encadrement.

III

VÉLUM DE TABERNACLE

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XIV.

Au centre, un médaillon portant l'image de l'Immaculée Conception, se détachant sur un fond de mailles rondes. L'habituelle associée de ces dernières, à savoir la maille à cinq trous, forme le champ du cadre.

Le reste de la composition a pour fond des brides picotées. Les toilés, dans lesquels abonde le « grillé », relèvent de la facture dite de Brabant, plutôt que de la vraie facture bruxelloise. Les fleurettes sont aussi celles du genre Brabant.

Le style général de la pièce est nettement Louis XIV. Il faudrait même l'attribuer pleinement au XVII^e siècle si l'on en jugeait par certains détails, notamment par les figures d'anges posées aux deux angles du bord inférieur. Mais il convient de compter avec le retard que subit en Belgique l'évolution des styles. Le morceau qui nous occupe devra donc se placer dans le premier quart du XVIII^e siècle.

Le bord supérieur est coupé droit. C'est ce qui nous a fait qualifier cette pièce de « vélum » plutôt que de voile de bénédiction. On avait autrefois l'habitude (qui se poursuit d'ailleurs encore) de placer un voile devant le Saint Sacrement quand les fidèles étaient amenés à tourner le dos à l'autel, pour écouter le sermon, par exemple. Les voiles étaient, dans ce cas, montés sur étoffe et terminés, dans le haut, par une barre suspendue à un pied de bois, posant sur l'autel. C'est à raison de ce mode de suspension, sans doute, que le bord supérieur de ce morceau se termine en ligne droite. Il semble bien qu'il ne soit pas coupé, et qu'il ait donc été fabriqué originairement dans son état présent.

IV

VOILE DE BÉNÉDICTION

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e siècle.

CE voile provient de l'église de Sainte Catherine, à Bruxelles, où il dut appartenir à quelque confrérie de Notre-Dame d'Affligem. C'est, en effet, cette vierge miraculeuse qu'illustre sa composition.

Saint Bernard, en visite à l'abbaye d'Affligem, omit, un jour qu'il passait devant la statue de la Vierge, placée dans le cloître, de saluer cette dernière d'un Ave Maria, suivant la coutume de la maison; la Vierge l'en reprit spirituellement, en lui adressant elle-même la parole : « Je vous salue, Bernard », miracle qui mit d'ailleurs le comble à sa célébrité. Telle est la scène que rappelle la partie centrale de notre voile.

L'ordonnance générale de la composition relève tout à fait du style Louis XIV. D'autre part, le fond de mailles, sur lequel elle se détache, est celui du commencement du XVIII^e siècle. Le reste du décor, sur fond de brides picotées, paraît toutefois un peu moins ancien; on y trouve notamment déjà, dans le haut, cette forme en éventail qui fut fort en faveur vers le milieu de ce même siècle. De plus, nous ne voyons plus ici de mailles à cinq trous; dans les endroits où, tout au commencement du siècle, l'on aurait eu normalement recours à ces dernières, c'est maintenant le « fond de neige » qui se montre partout. Nous serions donc disposé à rapprocher un peu l'exécution de cette pièce remarquable et à la placer aux environs de l'année 1730.

V

LONG VOILE, DIT « FAILLE »

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Vers le milieu du XVIII^e siècle.

C'EST la faille de Notre-Dame de Miséricorde, appartenant à la Confrérie érigée, sous ce vocable, dans l'église de Notre-Dame de la Chapelle, à Bruxelles.

Le sujet principal, reproduit sur les deux versants de la faille, représente la Sainte Famille. Le décor qui l'environne, et qui s'étend d'ailleurs sur la pièce entière, est formé de ramages Louis XIV, à fond de brides picotées, traversés de «jours» où dominent, tantôt le point d'esprit, tantôt la maille à cinq trous et sillonnés des nervures caractéristiques de la fabrication de Bruxelles.

VI

DÉTAIL DU MORCEAU PRÉCÉDENT

Il nous présente le sujet principal de la composition : la Sainte Famille. Les figures en sont bien comprises; celle de l'Enfant Jésus est empreinte d'une véritable grâce. Saint Joseph tient à la main un bouquet de lys dont les proportions démesurées s'expliqueraient peut-être par la tentation de soigner spécialement un accessoire si bien approprié à la technique dentellière.

Au-dessus de ce groupe, la figure du Saint Esprit se détache sur une gloire, d'une disposition ingénieuse et élégante à la fois. Cette gloire, de même que les vêtements des personnages et les nuages, sur lesquels ils sont posés, sont formés, en grande partie, de points d'esprit et de mailles à cinq trous. Il en est de même des ramages, des palmettes, des étoiles et autres ornements dont se compose le décor. Ces divers éléments, disposés dans le style Louis XIV, sont, en outre, sillonnés des nervures propres à la fabrication de Bruxelles. On rencontre ces mêmes nervures sur le vêtement de Saint Joseph, où elles rappellent tout à fait la technique du voile de Notre-Dame des VII Douleurs (v. pl. II).

Le groupe de la Sainte Famille n'occupe pas le milieu de la faille. Celle-ci en prend un air asymétrique, qui nous avait paru dater de l'époque de la confection même de la pièce. Mais notre opinion s'est modifiée à cet égard. La faille devait être plus large autrefois, et son état présent est, sans doute, la conséquence de quelque accident. La meilleure preuve en est dans la façon d'être du picot. Celui-ci, rapporté sur le bord qui semble avoir été coupé, est en très bon état de ce côté, tandis que sur le bord opposé il est usé au point d'avoir, par places, complètement disparu.

VII

VOILE DE BÉNÉDICTION

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e^ siècle.

La composition centrale représente un Pape, des mains duquel une princesse agenouillée reçoit, sans doute, quelque bulle de fondation. Un jeune page, coiffé à l'indienne, soutient la traîne de la princesse, tandis qu'une suivante porte sur un coussin un objet qui semble être une couronne. Derrière le Pape, un cardinal et un prélat tenant la croix pontificale.

Au-dessus du dais qui surmonte cette scène, on voit une représentation de la Vierge portant l'Enfant Jésus.

Le fond de mailles sur lequel se détachent ces figures n'est plus formé de la maille ronde, rencontrée dans les voiles précédents, mais de la maille hexagone, dite drochel, qui constitue, au XVIII^e^ siècle, une des caractéristiques de la dentelle de Bruxelles.

Les anges, timbaliers et trompettes, placés à droite et à gauche de la Vierge, ainsi que le décor du reste de la pièce, sont disposés sur un fond de brides picotées.

Les ramages du bord, qui rappellent un peu ceux du voile de Notre-Dame des VII Douleurs (pl. I et II), abondent, comme ces derniers, en mailles à cinq trous.

Cette pièce, d'une technique superbe, appartient encore, par son style, à l'époque Louis XIV. Elle provient de l'église du Béguinage, à Bruxelles. La collection du Musée Gruuthuuse, à Bruges, en possède le « pendant ».

VIII

DÉTAIL DU VOILE PRÉCÉDENT

Sujet central.

ON peut y apprécier la technique, vraiment merveilleuse, de cette pièce. Les jeux de fond y sont moins nombreux qu'il ne semble à première vue. Le point d'esprit y tient la première place, tantôt disposé en losanges, tantôt semé sur un fond, d'une extrême finesse, qui se montre notamment sur la chape du Pape. La maille à cinq trous occupe, à peu près, tout le reste. Ces jeux de fond sont surtout remarquables par la délicatesse avec laquelle ils s'entremêlent, luttant entre eux de finesse et de précision.

Il convient de noter également la façon dont les auteurs de ce morceau se sont plu à introduire le plus possible de dentelle dans le costume des personnages : aube, surplis, robe et traîne.

IX

VOILE DE BÉNÉDICTION

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1720.

LE sujet central représente l'Invention de la Sainte Croix par Sainte Hélène.

La croix vient d'être dégagée par le terrassier qui se tient là, debout, le chapeau à la main. L'impératrice, agenouillée, embrasse la sainte relique et, pour la soutenir plus respectueusement, se couvre la main d'un mouchoir précieux. On voit, posant sur le sol, les clous, puis l'écriteau portant l'inscription I. N. R. I., ainsi que l'éponge, tous objets retrouvés en même temps que la croix. A droite, un page soutenant le manteau de l'impératrice, et deux suivantes. Vers la gauche, des monuments de Jérusalem, parmi lesquels on croît reconnaître la mosquée d'Omar et le tombeau d'Absalon. Dans le haut de la composition, la croix triomphale, accostée de deux anges sonnant de la trompette et au-dessous desquels se lit la date : 1720.

Les figures se détachent sur un champ de mailles « drochel »; le reste du décor a pour fond des brides picotées. Ce décor, très symétrique, est, en grande partie, constitué de palmes et de ramages, bourrés de mailles à cinq trous et sillonnés ou bordés de nervures en relief.

Cette dentelle, qui provient de l'ancien Béguinage de Bruxelles, est l'une des pièces les plus parfaites de la collection.

X

PETITE FAILLE DE VIERGE

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e^ siècle.

CETTE faille minuscule posait, par le milieu, sur une statuette de Vierge, aux côtés de laquelle le reste de la dentelle retombait en versants symétriques. La partie médiane est marquée, dans le haut de la planche, par une sorte de rosace, d'où s'élance un motif décoratif dans le style « candeliere ».

Sans doute, cette dentelle est le fruit de la pieuse application de quelque béguine (on sait que les béguines étaient les maîtresses dentellières de l'époque), qui l'aura confectionnée avec amour pour en parer la petite madone de son oratoire privé.

Le dessin en est charmant. On y voit, en commençant par le bas, un cœur enflammé, puis le monogramme de la Vierge, surmontant l'image de la lune et surmonté lui-même de la figure du soleil, environnée d'étoiles. Vient ensuite une couronne royale et, plus haut encore, une sorte de cornet, entouré d'une lanière à laquelle pend une ancre. A droite du cornet, une balance, tracée avec une grande précision; à gauche, un couteau, dont on distingue fort bien le manche et la lame. On reconnaît très nettement aussi un tout petit serpent à gauche de la couronne, près de la palme formant le bas de la dentelle. Ces objets ont-ils un sens emblématique, ou sont-ils placés là par simple fantaisie de l'auteur : nous ne pourrions le dire.

La technique de cette pièce est des plus précieuses. Les jours de fond qui y apparaissent sont principalement, comme dans les planches n^os^ VII et VIII, le point d'esprit et la maille à cinq trous.

XI

VOILE DE BÉNÉDICTION

Dentelle de Brabant aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e^ siècle.

LE champ de la composition se partage entre le fond de brides picotées et la maille ronde, à l'exclusion de la maille drochel. Les toilés montrent fréquemment, à côté du point de toile proprement dit, l'emploi du « grillé », à texture losangée coupée d'un troisième fil. C'est le point que nous voyons constamment mis en œuvre dans la dentelle de Brabant, qu'accusent également ici les larges fleurettes, plates et sans tiges, qui s'étalent partout. Les deux coins inférieurs sont décorés d'un motif, en éventail, qui s'employait à Bruxelles dans le deuxième quart du XVIII^e^ siècle.

Cette pièce est d'un travail soigné; mais la composition en est plutôt lourde et confuse, principalement dans les angles.

Elle appartient à l'église de Saint Nicolas, à Bruxelles.

XII

VOILE DE BÉNÉDICTION

Dentelle de Brabant. Première moitié du XVIII^e^ siècle.

LE caractère de lourdeur et de rusticité que nous constations dans la pièce précédente est encore accentué ici par les dimensions énormes données aux feuillages, aux fruits et aux autres

motifs, entre lesquels le fond de brides picotées n'apparaît que timidement. Il en résulte un air d'encombrement, fort curieux assurément, mais peu flatteur pour l'œil.

Il y a néanmoins, dans l'ensemble, une recherche de symétrie qui rattache manifestement ce voile au style Louis XIV, dont plusieurs motifs favoris, draperies et coquilles, s'y retrouvent, du reste.

Ce voile appartient à la Fabrique de l'église de Saint Nicolas, à Bruxelles.

XIII

VÉLUM DE TABERNACLE

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Milieu du XVIII^e^ siècle.

On voit, au centre, sur un fond de points d'esprit, disposés en losanges, l'agneau mystique, au-dessus duquel des anges soutiennent, d'une main, la couronne impériale, tandis que, de l'autre, ils balancent un encensoir. Dans le bas, l'inscription «Ecce Agnus Dei», accostée de deux oiseaux. Plus bas encore, le monogramme de la Vierge. A gauche et à droite, Saint François et Saint Antoine de Padoue. Le reste de la composition montre des fleurs et des oiseaux, sur un fond treillissé, qu'aveuglent de gros pois, suspendus dans les interstices.

Les remplissages au moyen de la maille à cinq trous se retrouvent encore ici, mais dominés par la profusion des points d'esprit, pour lesquels l'ouvrière semble avoir éprouvé une vraie prédilection.

XIV

VOILE DE BÉNÉDICTION

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Deuxième tiers du XVIII^e^ siècle.

Ce voile nous montre, dans un robuste cadre Louis XIV, Saint Jean baptisant le Christ. La composition est empreinte d'une réelle grandeur et d'une noblesse qu'accentuent encore les dimensions peu communes de la pièce, ainsi que les larges proportions données aux divers éléments du décor. D'autre part, la technique est fort belle, aussi bien dans les toilés que dans les jours et dans le champ de mailles, tantôt rondes, tantôt hexagones, qui occupe le fond.

Cette importante pièce provient de l'église de Sainte Catherine, à Bruxelles, laquelle formait autrefois une dépendance de la paroisse de Saint Jean-Baptiste, à Molenbeek.

XV

DÉTAIL DU VOILE PRÉCÉDENT

Nous y voyons, de plus près, la technique des toilés : les jeux d'ombre que peut réaliser, à lui seul, le toilé simple, suivant que le travail en est plus ou moins serré; les oppositions que donnent, placés côte à côte, le toilé simple et le «grillé», ainsi qu'on le voit, par exemple,

dans le cercle de nuages entourant le Saint Esprit; enfin la souplesse, en même temps que la vigueur, qu'arrivent à réaliser des toilés bien conduits, tels qu'on les rencontre ici, notamment dans les palmiers qui encadrent la scène principale.

Le jeu de fond qui tapisse l'encadrement du tableau central, ainsi que les angles du voile, est d'une régularité étonnante. Cette uniformité engendre même quelque monotonie, en dépit des légères variantes que le motif subit, par places.

En ce qui concerne le drochel, le champ de fines mailles sur lequel se détache le Saint Esprit nous donne un exemple des effets d'opposition que l'ouvrière parvenait à en tirer, en travaillant son réseau d'une façon tantôt plus large, tantôt plus serrée.

XVI

VOILE DE BÉNÉDICTION

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1759.

Ce voile représente le baptême du Christ. Il provient de l'église du Béguinage, à Bruxelles, laquelle dépendait de la paroisse de Saint Jean-Baptiste, à Molenbeek.

La forme en cœur, ou plutôt en poire, qu'affecte cet objet n'est pas des plus heureuses, et le caractère déjeté de la guirlande, sur fond de brides, qui encadre le sujet central, achève de lui donner un air asymétrique et gauche. L'enfilade de larges « jours » ovales, suspendus au pourtour de la scène principale, comme les chaînons d'un collier, est d'un dessin disgracieux et lourd. Il en est de même des «jours» qui s'arrondissent en cercle autour du Saint Esprit. Mais, sous ces réserves, le voile est des plus intéressants par sa date, ainsi que par sa technique soignée, bien digne de l'époque florissante à laquelle il appartient.

Contrairement à ce que nous avions rencontré jusqu'à présent, la maille drochel fait le fond de l'encadrement, tandis que les figures et les chiffres marquant la date ont leur champ formé, soit de grandes mailles hexagones, simples ou picotées, soit de brides picotées.

XVII

VOILE DE BÉNÉDICTION

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1750-1775.

Le sujet représenté est l'Assomption de la Sainte Vierge. La figure principale, portée sur des nuages, d'où sortent des têtes d'anges, est un morceau de maîtrise au point de vue de l'exécution des toilés, contournés de reliefs délicats, en même temps que des « jours » et des traînées de points d'esprit, répandues sur la robe de la Mère de Dieu.

La maille drochel règne dans tout le fond. L'intérieur des cartouches et des ramages, que remplissait la simple maille à cinq trous durant la première moitié du XVIII[e] siècle, est occupé maintenant par des « jours » d'une extrême délicatesse.

Il convient d'accorder également une mention à l'élégance, toute française, des bouquets

et des branchages, dont la discrétion frise, du reste, un peu la maigreur. C'est le prélude de cette réaction de simplicité, qui marqua, dans la dentelle, comme dans la lingerie, l'époque de Marie-Antoinette et la faveur donnée aux larges champs de réseau.

XVIII

DEVANT DE ROBE

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux, avec rehauts de point à l'aiguille. 1750-1775.

CETTE pièce importante, qu'on prendrait, à première vue, pour un voile de bénédiction, a été conçue, en réalité, pour servir de devant de robe dans l'habillement d'une statue. C'est ce qui explique qu'elle a la forme d'un trapèze, découpé à bords droits sur trois de ses côtés.

Le sujet principal, d'une bonne composition, représente les Vertus Théologales, dominées par l'œil de Dieu.

Le réseau de mailles drochel sert de fond aux figures, tandis que le reste de l'ornementation se détache sur un fond de brides.

Les toilés et les « jours » rivalisent de finesse et de précision.

Le grand chevron fleuri, dans lequel s'encastre la scène principale, est bordé d'une large bande, constituée par un champ de barrettes, entre lesquelles zigzaguent des brides picotées : l'un des motifs favoris de la dentelle bruxelloise.

Il y a, çà et là, quelques rehauts de point à l'aiguille, conformément à une pratique assez fréquente dans les dentelles d'apparat de cette époque. Les panneaux des piédestaux que surmontent les figures de l'Espérance et de la Foi sont entièrement à l'aiguille. Il en est de même du triangle occupé par l'œil de Dieu.

La dentelle en question provient de l'église de Notre-Dame de la Chapelle, à Bruxelles.

XIX

DÉTAIL DU MORCEAU PRÉCÉDENT

LA présente planche permet d'apprécier de plus près la belle allure du grand chevron fleuri, formant dais au-dessus de la scène principale, ainsi que l'extrême délicatesse des « jours » répandus de toutes parts.

On remarquera que la partie centrale du médaillon placé directement au-dessus de l'œil de Dieu, est formée de point à l'aiguille.

XX

MANCHETTES

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1750-1775.

CES manchettes, assorties à la pièce précédente, servaient à l'habillement de la même statue. Le dessin en est fort élégant. Quant à l'exécution, elle est vraiment parfaite, d'une allure aisée et pleinement maîtresse de ses moyens.

XXI

VOLANT A FOND DE BRIDES

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin du XVII^e siècle.

LA composition de ce volant est conçue dans le style *candeliere*, dont les ordonnances étagées, en façon de candélabre, la partagent en zones verticales, tout en laissant, dans l'ensemble, l'impression d'un véritable fouillis de petits rinceaux retenus par des brides à picots.

Ces brides sont très caractéristiques de la fabrication de Bruxelles, que confirment ici, non seulement les reliefs propres aux dentelles de la capitale, mais encore les petites boucles répandues partout et qu'on retrouve souvent dans les produits bruxellois de la fin du XVII^e et du commencement du XVIII^e siècle.

Le bord inférieur reproduit, à son tour, un type bruxellois propre à l'époque.

XXII

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Commencement du XVIII^e siècle.

LES dentelles qui entrent dans la formation de cette pièce répondent bien à la désignation ci-dessus. Elles doivent dater du commencement du XVIII^e siècle, si même elles ne sont un peu plus anciennes. Mais l'agencement, suivant lequel elles se présentent, paraît être plus moderne.

XXIII

VOLANT

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1708.

LA composition nous montre, en dehors de vagues trophées de chasse, un aigle s'élevant vers le soleil, motif favori du règne de Louis XIV, puis un entrelacs formé des lettres E et C, et enfin deux portraits juxtaposés et surmontés de la couronne impériale.

Une étude publiée sur cette dentelle dans la 1^re série des présents *Matériaux*, a démontré que les personnages représentés sont le roi Charles III, devenu depuis l'empereur Charles VI, et sa femme Élisabeth de Brunswick ; ce qui concorde avec le monogramme ci-dessus. Les cœurs enflammés, apparaissant sous les portraits, font présumer que la dentelle fut exécutée à l'occasion du mariage des souverains, ce qui la daterait exactement de l'année 1708.

Les brides picotées qui forment le fond de cette pièce, les nœuds et les entrelacs qui y abondent, les reliefs qui relèvent le dessin sont autant d'indices de son origine bruxelloise. La dentelle provient d'ailleurs de l'église de Tervueren, commune voisine de la capitale, ayant toujours eu des attaches très directes avec la Cour de Bruxelles.

XXIV

VOLANT

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Commencement du XVIII^e siècle.

Ce volant appartient, par son style, à l'époque Louis XIV. Les divers éléments du décor présentent une particularité qui caractérise les productions brabançonnes de la fin du XVII^e siècle et du commencement du XVIII^e; leur champ est entièrement rempli de ces mailles, dites à cinq trous, qui furent de tout temps fort en faveur dans le Brabant. Il en résulte une matité suffisante pour que les ornements se détachent nettement sur le fond, tout en gardant une légèreté qu'aurait certainement compromise l'opacité d'un toilé plein. Le même effet fut obtenu, dans la suite (nous avons eu l'occasion de le montrer à propos des voiles de bénédiction), par divers autres jeux de fond, le point d'esprit, d'abord, et, plus tard, le point de neige, ainsi que par les «jours» infiniment variés dans lesquels, on le sait, le dix-huitième siècle excella. Mais la maille à cinq trous paraît avoir été la première en date sous ce rapport, et sa présence exclusive dans ce volant nous autorise, pensons-nous, à placer l'exécution de celui-ci dans le premier quart du XVIII^e siècle.

Pour le surplus, le volant est à fond de brides picotées, et la nervure centrale d'un certain nombre de palmettes se détache en relief, suivant une pratique dont le Brabant eut, en quelque sorte, le monopole.

L'ensemble de ces caractères, joint à l'élégance du dessin et au soin de la technique, ne permet guère de douter que ce morceau ait été exécuté dans la capitale.

XXV

VOLANTS

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e siècle.

La pièce du milieu est la plus ancienne des trois; les ornements relèvent encore nettement du style *candeliere;* ils sont remplis de mailles à cinq trous et de points d'esprit. Les mailles à cinq trous n'apparaissent presque plus dans les deux autres morceaux, où domine le point d'esprit. Les motifs ordonnancés suivant le style Louis XIV tendent à disparaître du dessin qui se rattacherait plutôt à l'époque de la Régence.

XXVI

VOLANT

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin du XVII^e siècle.

Le volant en question appartient à la première période des dentelles à fond de réseau. Ce dernier est formé d'une maille ronde, qui a précédé, à Bruxelles, la maille drochel, caractéristique du XVIII^e siècle.

Nous retrouvons, pour le surplus, dans cette pièce, les caractères des dentelles à fond de brides de la même époque. Ce sont les mêmes jeux de lacets contournés, encadrant de leurs boucles des petits « jours », formés de mailles à cinq trous, et de « grillé », ou se dilatant, par places, pour enclore de ces mêmes « jours » comme des îlots dans une rivière.

Les formes pyramidales du genre *candeliere* se montrent encore en de nombreux endroits, de même que les bouclettes, disposées en éventail, comme les perles d'une couronne : tous indices concordant bien avec la date que nous assignons au volant dont il s'agit.

XXVII

FRAGMENTS DE NAPPES D'AUTEL

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1751 *et* 1757.

CES dentelles, que leur date rend fort intéressantes, sont douées d'un éclat particulier. Elles le doivent, en grande partie, à la façon dont l'ouvrière a nuancé ses toilés, les serrant principalement dans les lignes de contour et les laissant plus lâches dans le corps même des fleurs. De là des oppositions que vient accentuer encore la vigueur du fond drochel sur lequel la composition se détache.

L'époque à laquelle ces dentelles appartiennent est celle de la plus belle technique des dentelles à fond de réseau.

XXVIII

FOND DE BONNET ET BARBES

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Deuxième moitié du XVIII^e^ siècle.

LES brides de bonnet qu'on appelle barbes, ainsi que les fonds de bonnet, qui s'y trouvent associés, entraient dans la composition d'un genre de coiffures, très goûté au XVIII^e^ siècle. Lorsque la mode de ces coiffures eut pris fin, on démonta ces dernières. Les barbes furent, le plus souvent, mises bout à bout, pour servir de cravates. Les fonds de bonnet, désormais inutilisables, s'en allèrent dans les tiroirs, et les petites dentelles, qui les accompagnaient, se perdirent dans des utilisations de divers genres.

Dans certains cas, les organes, que nous venons d'énumérer, constituaient à eux seuls la coiffure, formée, dès lors, de pure dentelle. Mais, parfois aussi, la dentelle y était combinée avec de la lingerie. La garniture de dentelle, essentiellement formée du fond de bonnet et des brides, était complétée, d'habitude, par une petite coupe assortie, qui terminait le bord de la coiffure, sur le devant de la tête. Cette dernière dentelle manque dans la garniture représentée sur cette planche, et nous inclinons à croire qu'elle n'a jamais existé, étant donnés l'origine de ces dentelles et le soin dont elles furent entourées dans la famille de Marnix dont elles proviennent. Nous en concluons que les barbes et le fond de bonnet étaient les seules dentelles essentielles de ce genre de coiffure et que la présence de dentelles complémentaires n'était pas une règle absolue.

Ces dentelles, à fond de réseau drochel, sont d'une excellente exécution. Le motif à barrettes, fort en vogue à Bruxelles, y joue un rôle prépondérant. Nous y voyons également apparaître les petits papillons qui se retrouvent si souvent dans les fines dentelles de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle.

XXIX

VOLANT

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XVI.

Le dernier quart du XVIII[e] siècle marque le triomphe du fond de réseau. On le voit grandir entre les fleurs, s'étaler de plus en plus, aux dépens du décor, devenu plus mince et plus rare et préparer ainsi, soit dit en passant, l'invention du tulle mécanique, appelé à le détrôner.

Par suite de cette importance prise par le réseau, on cessa de travailler ce dernier directement au pourtour des fleurs et l'on se mit à l'exécuter à part, par bandes étroites, ne dépassant guère 3 centimètres en largeur, qu'on réunissait ensuite entre elles au moyen d'un point, dit point de raccroc. On formait ainsi des pièces dont la largeur variait selon l'usage qu'on voulait en faire. Les fleurs aux fuseaux, exécutées également à part, étaient appliquées par un point de couture sur ces surfaces de réseau, conformément au dessin d'ensemble, après quoi l'on découpait le réseau situé sous les fleurs de manière à laisser à ces dernières leur transparence et leur légèreté. C'est ce qu'on appelle le travail *d'application*. Le beau volant, ici représenté, en est un exemple. On distingue fort bien, principalement dans le haut de la planche, à gauche, les stries laissées entre les bandes de drochel par le point de raccroc.

Ce volant appartient à Madame Paul Errera.

XXX

VOLANT

Dentelle de Brabant aux fuseaux. Première moitié du XVIII[e] siècle.

Au point de vue de la composition, cette dentelle ne présente, en aucune façon, l'ampleur des motifs qui se rencontre, d'habitude, dans les dentelles de Brabant. Les fleurs sont, au contraire, singulièrement isolées les unes des autres ; disposées sans réelle ordonnance, elles ne forment même pas un dessin suivi ; leur allure rappelle un peu, mais avec moins de bonheur, les dentelles de Flandre de la fin du XVII[e] siècle.

Le fond de brides décèle, à son tour, une époque assez ancienne.

D'autre part, les caractères de la dentelle de Brabant se montrent nettement. Ce sont les mêmes toilés variés, avec fréquente intervention du « grillé », les mailles à cinq trous faisant l'office de « jours » dans les fleurs, les fleurettes plates, si caractéristiques du genre, les effets de relief, moins nombreux que dans la dentelle de Bruxelles, mais suffisants néanmoins pour exclure l'idée d'une dentelle de Flandre.

La dentelle en question ne peut donc être autre chose, suivant nous, que du Brabant ancien.

XXXI

VOLANT

Dentelle de Brabant aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e siècle.

LA composition, très symétrique, appartient au style Louis XIV ou, tout au moins, à celui du commencement de la Régence. Le fond se partage entre les mailles rondes, nettement alignées, et la maille à cinq trous. C'est là un caractère relativement archaïque, que nous avons signalé notamment dans le voile des VII Douleurs et qui s'est maintenu dans la dentelle de Brabant, tandis qu'à Bruxelles il faisait place au réseau drochel et à des « jours » variés, de plus en plus raffinés.

Les toilés sont nuancés au point de devenir très lâches, par places ; ils sont, du reste, complètement dominés par le grillé, si fréquent dans la dentelle de Brabant et qui se montre partout ici.

Les grosses fleurettes aplaties, cernées de reliefs, sont, à leur tour, une marque du Brabant, que décèle, d'ailleurs, d'une façon générale, le caractère « paysan » de la plupart des détails mis en œuvre par le dessinateur.

L'épaisseur du fil et la grosseur relative de la technique, comparée à celle de Bruxelles, achèvent de donner à ce morceau un air de rusticité, qui ne l'empêche pas d'avoir, dans l'ensemble, belle allure et grand air.

Les points d'esprit et le fond de neige qu'on y rencontre, à certains endroits, y mettent, au surplus, une certaine pointe d'élégance.

XXXII

VOLANT

Dentelle de Brabant aux fuseaux. Milieu du XVIII^e siècle.

PAR sa large bordure, symétrique et bien ordonnée, ce morceau se rattache encore au style de la Régence. Le reste du décor, dont la richesse confine à la surcharge, représente un enchevêtrement de palmes et de fleurs, dans le goût oriental, rappelant un peu les dessins de cachemires.

Cette dentelle se rapproche de la dentelle de Bruxelles, plus que la précédente, étant donné que le réseau drochel y remplace la maille ronde et que nous y découvrons, en outre, de vigoureux sillons de brides picotées.

Nous n'en rangeons pas moins cette pièce parmi les productions dites de Brabant.

Les toilés y ont la même allure que dans le morceau précédent, se relâchant très fort, par places, et passant fréquemment au « grillé », de nouveau très abondant.

Nous retrouvons également ici, non seulement les grosses fleurettes naïves du Brabant, mais aussi l'air un peu « paysan » de la composition que nous signalions dans le morceau précédent.

L'abondance des mailles à cinq trous formant le fond de la bordure nous décide également à qualifier cette production de dentelle de Brabant, tout comme la pièce précédente, à laquelle une pointe de fond de neige achève de la faire ressembler.

XXXIII

VOLANT

Dentelle de Brabant aux fuseaux. Fin de l'époque de la Régence.

LA composition a retenu du style Louis XIV son ordonnance symétrique; mais les motifs, plus sveltes et plus menus qu'à l'époque du Grand Roi, marquent l'évolution vers le Louis XV.

Tous les caractères du Brabant se retrouvent dans les toilés très nuancés, dans les fleurettes plates, au cœur « grillé ». Les mailles rondes du fond donnent bien l'impression d'alignement caractéristique du réseau primitif bruxellois. Elles se combinent, par places, avec les mailles à cinq trous.

Les barrettes parallèles, et les brides picotées, sont également décisives, comme indices de la facture brabançonne.

XXXIV

VOLANT

Dentelle de Brabant aux fuseaux. Style Louis XIV.

LES toilés sont nettement brabançons, de même que le décor floral. Les barrettes parallèles, entre lesquelles zigzaguent des brides picotées, appartiennent en propre à la région de Bruxelles. Le fond, formé principalement de mailles rondes, rigoureusement alignées, avec intervention, par places, de mailles à cinq trous, représente la forme primitive du réseau bruxellois, conservée dans la dentelle de Brabant plus longtemps que dans les produits de Bruxelles même, où elle fut complètement détrônée par le réseau « drochel ».

Le volant en question est, en somme, un véritable type de la dentelle de Brabant.

XXXV

BAS D'AUBE

Dentelle de Brabant aux fuseaux. Milieu du XVIII^e^ siècle.

LE dessinateur a pris pour thème deux « rivières » dont les lignes sinueuses, se recoupant constamment, déterminent des médaillons, occupés, chaque fois, par un motif floral.

Le fond du réseau est formé de mailles drochel. Les jours sont remplis de grandes mailles hexagones simples, ou de points d'esprit, encadrés de losanges tronqués.

Les caractères de la dentelle de Brabant s'affirment dans l'ampleur des motifs décoratifs, dans la nature des toilés, dans l'abondance des fleurettes plates et sans tige, etc.

Cette dentelle provient de l'église de Sainte Gertrude, à Louvain.

XXXVI

BAS DE SURPLIS

Dentelle de Brabant aux fuseaux. Milieu du XVIII^e siècle.

CES deux dentelles forment le complément de la dentelle précédente, à laquelle on a visiblement cherché à les assortir. Par suite de leur hauteur moindre, elles ne comportent qu'une seule rivière, courant d'un bord à l'autre et dessinant chaque fois une sorte de pointe, occupée par un motif floral. Le fond des « jours » de la rivière et du bord est formé de grandes mailles hexagones simples. On retrouve, en outre, dans certaines fleurs d'un des volants, les points d'esprit encadrés de losanges tronqués, que nous avons signalés dans la pièce précédente.

XXXVII

VOLANTS

Dentelle de Brabant aux fuseaux. Époque Louis XV.

CES deux spécimens représentent un type très pur et bien caractéristique de ce genre de dentelles. Ils sont d'une extrême délicatesse et la légèreté de leurs toilés va jusqu'à la ténuité.

La maille ronde, très courante dans le Brabant, forme le fond des médaillons, entre lesquels s'interposent agréablement les vigueurs d'un fond de brides.

XXXVIII

VOILE

Dentelle de Bruxelles. Application de fleurs aux fuseaux sur vrai réseau (drochel). Vers 1830.

CETTE dentelle est entièrement aux fuseaux, sans la moindre intervention d'aiguille, même dans les « jours ». On y retrouve encore les beaux toilés que le XVIII^e siècle avait portés à une si haute perfection.

Malheureusement, la composition manque de suite. Nous y voyons, déjà nettement implanté, le principe régnant du XIX^e siècle, dont tout l'effet réside dans la répétition constante de motifs très courts, simplement alignés à la file.

XXXIX

VOILE

Dentelle de Bruxelles. Application de fleurs à l'aiguille et aux fuseaux sur vrai réseau (drochel). 1830-1840.

CETTE dentelle, d'un dessin élégant, marie, d'une façon très heureuse, l'aiguille et les fuseaux. L'alternance de ces modes de travail s'affirme notamment dans la délicate bordure,

formée de petites roses exécutées à l'aiguille et de feuillages travaillés aux fuseaux. Les deux techniques se distinguent, du reste, parfaitement aussi dans le reste de la pièce. Le semis de fleurettes disposé sur le fond, d'une manière si heureuse, est entièrement aux fuseaux.

On aperçoit fort bien dans le fond, formé de « drochel », les stries longitudinales marquant les lignes de raccroc des bandelettes de réseau.

XL

VOILE

Dentelle de Bruxelles. Application à l'aiguille sur réseau aux fuseaux (drochel). Vers 1830.

LES bandelettes de « drochel » apparaissent nettement. Elles ont été assemblées suivant une direction perpendiculaire au grand axe de la pièce.

Le travail d'application est exécuté entièrement à l'aiguille, sans aucune intervention des fuseaux.

XLI

BARBES

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin de l'époque Louis XIV.

1. Dentelle à fond de brides minuscules, ne portant pas de picots. Cette barbe est d'une belle composition et d'une très grande finesse d'exécution.

2. Les fleurs, dont cette dentelle est formée, se touchent directement, sans interposition d'aucun fond, de réseau ni de brides. Il en résulte un aspect très opaque, qu'atténuent, d'une part, la variété des toilés, traversés de lignes de points clairs, comme à Binche, et, d'autre part, les nombreuses côtes en relief qui font indubitablement ranger cette pièce parmi les produits bruxellois.

3. Cette barbe tient du n° 1 par le caractère de la composition et la présence de quelques petites brides, sans picots, et du n° 2 par l'accolement direct des fleurs, que nous retrouvons ici, bien que moins accentué.

XLII

BARBES

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin de l'époque Louis XIV.

ON pourrait appeler ces dentelles des dentelles sans fond, ou guipures. Le réseau en est totalement absent, et ce qu'on y découvre de petites brides, très simples, est tout à fait insignifiant. La matité, voire même l'opacité qui en résultent rappellent un peu l'aspect de certaines dentelles de Binche. Mais, à la différence de ces dernières, les barbes en question portent de nombreuses brodes en relief, caractéristiques du travail de la capitale. Les éléments du décor, aux larges ramages, collés les uns aux autres, rappellent, du reste, tout à fait certain voile de bénédiction, appartenant à l'église S[t] Nicolas, à Bruxelles (voir pl. 12), et dans lequel nous n'avons pas hésité à reconnaître un produit bruxellois.

C'est, sans doute, de cette technique que Binche s'est inspirée pour fabriquer ses dentelles sans fond de brides, ni réseau, et leur donner ce même air de matité, qui constitue l'un des traits saillants de leur physionomie.

XLIII

BARBES

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque de la Régence.

CES dentelles se distinguent par le caractère de leurs toilés, à texture grillée, sur lesquels se détache en vigueur l'accent blanc des toilés proprement dits, serrés et brillants.

La masse des fleurages, déjà larges par eux-mêmes, s'accroît encore d'un « jeu de neige » délicat et régulier, qui en remplit les interstices. Il reste, dans ces conditions, peu de place pour le fond de réseau « drochel », dont la valeur sombre achève cependant de donner du caractère à ces pièces, un peu lourdes, mais de belle allure.

XLIV

BARBES ET PASSE DE BONNET

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque de la Régence.

LE fond de ces dentelles est encore formé du réseau à mailles rondes, qui représente le réseau bruxellois le plus ancien.

XLV

BARBES ET PASSE DE BONNET

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux (dite aussi Angleterre). Époque de la Régence.

LE fond de ces dentelles est formé, comme dans les précédentes, de réseau à mailles hexagones, dit « drochel ».

XLVI

BARBES

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux (dite aussi Angleterre).
Transition de l'époque de la Régence à l'époque Louis XV.

LE fond de ces dentelles est formé de réseau à mailles hexagones, dit « drochel ».

XLVII

BARBES

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux (dite aussi Angleterre). Fin de l'époque Louis XV.

LA maille hexagone « drochel » forme le fond, dont l'importance va sans cesse grandissant, au détriment des fleurs, qui se font plus menues et plus grêles.

XLVIII

BARBES ET PASSE DE BONNET

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XVI.

LA composition florale a fait place à un décor formé de simples motifs, se répétant sans cesse, régulièrement semés sur le fond de réseau « drochel », ou le sillonnant d'un mince ruban, comme pour en rompre seulement la monotonie. Pour être simple et discret, ce genre de décoration n'en est pas moins empreint d'une réelle élégance.

XLIX

FONDS DE BONNET

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque de la Régence.

LE fond de bonnet, représenté dans le bas, est à fond de mailles rondes, le plus ancien des réseaux bruxellois.

Le bonnet au-dessus est à fond de réseau « drochel ».

L

FONDS DE BONNET

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux.

1. *Fin de l'époque Louis XIV.* — 2 *et* 3. *Époque Louis XV.*

LE fond de bonnet n° 1 rentre dans la catégorie des dentelles sans fond de brides, ni de réseau, que nous avons rencontrées dans la planche n° XLIII. Sa surface, toute en toilés, coupés de côtes en relief (borduersel), est seulement sillonnée, par places, de traînées de petites brides, sans picots.

Les nos 2 et 3 sont à fond de réseau drochel et rentrent dans la formule dite « Angleterre ».

LI

COIFFURE COMPLÈTE

en dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XVI.

CETTE coiffure comprend les trois parties qui en font un ensemble complet : le fond de bonnet, la passe et les barbes.

Le fond, formé de réseau « drochel », tout en étant orné de « jours » rappelant encore le style Louis XV, est recouvert d'un « semé » de fleurettes annonçant nettement déjà l'époque de Louis XVI.

LII

BARBES

Dentelle de Malines aux fuseaux. Époque de la Régence.

LIII

BARBES

Dentelle de Malines aux fuseaux. Époque Louis XV.

LA barbe placée à gauche, dont le fond de réseau offre un haut degré de finesse, est formée de deux bandes, exécutées en contre-partie sur un même dessin et reliées ensuite par un point de raccroc. Cette façon de travailler, qu'on rencontre assez fréquemment dans certaines pièces de Malines, de Binche et de Valenciennes, avait pour résultat de simplifier non seulement le travail du dessinateur, mais encore celui de la dentellière, puisqu'il réduisait de moitié le nombre des fuseaux à mettre en œuvre à la fois. Mais elle nuisait, par contre, à l'effet général de la pièce, dont la composition apparaît ainsi, d'un bout à l'autre, comme fendue par le milieu.

LIV

BARBES

Dentelle de Malines aux fuseaux. Époque Louis XV.

LE réseau malinois (eisgrond), qui forme le fond de ces dentelles, apparaît ici très serré. Il en résulte un aspect fort mat, ajoutant notablement à la vigueur des « jours », à fond de mailles rondes, pour la plupart, qui s'y déroulent en « rivières ».

LV

BARBES

Dentelle de Malines aux fuseaux. Fin de l'époque Louis XV.

CES trois barbes ont leur champ formé de vrai réseau malinois à mailles hexagones (eisgrond); mais le travail en est diversement serré, ce qui introduit entre elles d'assez grandes différences d'aspect.

LVI

BARBES

Dentelle de Malines aux fuseaux. Fin de l'époque Louis XV.

LES « jours », en forme de « rivières », qui sillonnent ces dentelles de leurs méandres représentent un motif très goûté, tant à Malines qu'à Bruxelles, pendant la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle.

LVII

BARBES

Dentelle de Malines aux fuseaux.
1 et 3. Époque de la Régence. — 2. Époque Louis XV.

LE fond de réseau (eisgrond), caractéristique de la Malines, n'existe pas dans ces dentelles. On y a substitué des jeux de fond, rappelant surtout le fond de neige de la dentelle de Binche. Mais le caractère du dessin, la façon dont sont traités les « jours » et, par-dessus tout, le gros fil de contour qui cerne toutes les fleurs doivent faire ranger certainement les barbes en question parmi les produits malinois. Nous les dénommerions volontiers : Malines, façon Binche.

LVIII

BARBES

Dentelle de Malines aux fuseaux.
1. Époque Louis XV. — 2. Époque de la Régence.

1. La présence du gros fil de contour fait certainement de cette dentelle une dentelle de Malines. Mais, d'autre part, le fond de neige qui règne partout, à l'exclusion du réseau, de même que les lignes claires, coupées de barrettes, qui bordent et divisent les toilés, sont des caractéristiques de la dentelle de Binche. Nous rangeons donc cette dentelle parmi les Malines « façon Binche ».

2. La nature transparente et nuancée des toilés, de même que l'allure spéciale des lignes de points clairs qui les accompagnent, nous font également placer cette dentelle parmi les Malines « façon Binche ». Seulement le fond de neige est disposé ici en quinconce, sur un treillis, avec la régularité des mailles d'un réseau. On lui donne parfois, dans ces conditions, la dénomination de « fond armure ».

LIX

BARBES

Dentelle de Binche aux fuseaux. Milieu du XVIII^e siècle.

LES toilés légers et nuancés, les lignes de points clairs qui en dessinent jusqu'aux moindres détails, les fonds de neige, variés, qui remplissent leurs interstices ne laissent pas de doute sur le caractère binchois de ces dentelles. La maille de Valenciennes vient, il est vrai, y jeter, par places, une note de vigueur, mais discrètement et tout juste assez pour rappeler qu'en dehors de leur signification locale, c'est dans la famille des Valenciennes que les dentelles de Binche doivent venir se ranger.

LX

BARBES

Dentelle de Binche aux fuseaux. Milieu du XVIII^e siècle.

LE jeu de neige s'est entièrement substitué au réseau pour former le fond sur lequel se détachent les fleurs. Les toilés, transparents et nuancés, sont bordés et sillonnés de lignes claires, « échelonnées » de barrettes minuscules. C'est le type classique et pur de la dentelle de Binche.

LXI

1. FOND DE BONNET — *Époque de la Régence.*

2. RABAT — *Époque Louis XV.*

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux.

1. Le dessin de ce fond de bonnet présente une très heureuse disposition. Il comporte, en fait de motifs principaux, trois bouquets de fleurs, se détachant sur du réseau drochel et entourés d'un riche encadrement, rempli de «jours» fort délicats. Le reste de la composition montre un élégant semis de fleurs, sur fond de brides picotées. Des reliefs aux fuseaux, bien accentués, sont répandus de toutes parts et achèvent de donner à cette dentelle un caractère particulièrement précieux.

2. Le rabat est formé de trois pièces, mais sur dessin, c'est-à-dire que le dessin en a été composé en vue de leur réunion en une pièce unique.

Un fond de réseau, à mailles tressées, assez larges, occupe le fond. D'autre part, un champ de mailles drochel, d'une extrême finesse, remplit les interstices des branches florales et, d'une façon très heureuse, soutient la masse de ces dernières, sans l'alourdir.

La combinaison d'une large maille, étrangère à la fabrication normale de Bruxelles, avec ce fin réseau, distribué par places, décèle une tendance à donner l'illusion du point d'Argentan, fort à la mode à cette époque : ce que confirmerait encore, dans le cas présent, l'allure, toute française, de la composition.

Nous devons à un connaisseur distingué, M. Georges Moens, cette ingénieuse explication, que nous ont confirmée nos observations ultérieures.

LXII

COIFFURE COMPLÈTE

Dentelle de Malines. Époque de la Régence.

CETTE coiffure comprend le fond de bonnet, la passe et les barbes. Elle se présente donc dans un état complet, qui se rencontre rarement. Sa composition se distingue surtout par la façon dont s'harmonise le dessin des trois genres de pièces, de forme et de dimensions si diverses, dont elle se compose.

Le *Bulletin des Musées Royaux* (Juillet 1909) a reproduit cette dentelle, à laquelle il a consacré une courte notice.

LXIII

COUPES DIVERSES

Dentelle de Malines. Époque Louis XV.

TOUTES ces dentelles ont des fonds de fantaisie, formés de points rayonnants, qui rappellent plus ou moins la forme de l'araignée. D'où le terme de «Spinnekop» qui les désigne encore à Turnhout, chez les dentellières travaillant la dentelle de Malines.

Ces fonds ont été fort en usage dans la «fabrique» de Malines, dont la marque indéniable apparaît d'ailleurs ici dans le gros fil de contour nettement marqué autour de chaque fleur.

Les deux morceaux, dans le bas, montrent le développement d'une dentelle intéressante, portant le monogramme de la Vierge et le mot Rom, avec la date 1751. La vraie maille de Malines y sert de fond au motif central, représentant le Saint-Sacrement accosté de deux branches fleuries.

Sur la partie non reproduite se lit, en pendant avec le mot Rom, le monogramme de la Vierge.

LXIV

COUPES DIVERSES

Dentelle de Malines. Époque Louis XV.

En dépit de la variété de leurs motifs, ces dentelles se montrent fort analogues entre elles et doivent donc refléter exactement le caractère de l'époque.

Leur champ est formé partout de la maille hexagone, caractéristique de la Malines (Eisgrond), laquelle ressemble à la maille drochel, mais tout en étant plus trapue et en faisant, par là même, l'effet d'être plus arrondie.

Des fleurs largement étalées, accompagnées parfois d'un papillon, se détachent sur ce fond, que recouvrent également des «jours» de grande dimension.

Ceux-ci, tantôt se maintiennent vers le bord, sur lequel leurs cartouches se dressent et ondulent comme des vagues; tantôt sillonnent la dentelle sur toute sa hauteur, à l'instar d'une rivière dans le fond d'une vallée : d'où le nom de «rivière» qu'on leur donne dans ce cas.

Les quatre-feuilles, symétriquement disposés sur un treillis, constituent, dans ces «jours», le motif le plus répandu.

LXV

COUPES DIVERSES

Dentelle de Malines. Époque Louis XV.

Moins riches que celles de la planche précédente, ces dentelles ont également pour champ le réseau propre à la Malines, et leur composition présente la même combinaison de fleurs et de jours, entremêlés en rinceaux courant le long de la dentelle.

Les cordonnets servant à serrer le contour des fleurs sont plus saillants que dans la Malines classique. Cette façon de faire se rencontre assez fréquemment. Elle constitue, sans nul doute, une exagération du principe et enlève à la dentelle une partie de cette légèreté qui faisait le principal charme de la Malines.

LXVI

NAPPE DE COMMUNION

Dentelle de Malines. Époque Louis XVI.

La composition montre alternativement de grands médaillons, ornés de sujets bibliques, et un motif floral, fort élégant, en dépit d'une certaine maigreur. Le champ de réseau est formé de mailles

exécutées sur le principe des mailles de Malines (Eisgrond), mais d'une exécution quelque peu anormale, et disposées dans le sens parallèle à la bordure, ce qui n'était point la coutume. L'aspect de ce réseau déroute donc, à première vue. Le fil de contour qui cerne les fleurs et les figures nous ramène, du reste, au caractère franchement malinois, lequel se montre très nettement dans les fleurettes qui occupent la chaîne de médaillons, formant bordure, dans le bas.

Les scènes représentées dans les grands médaillons sont d'un art et d'une allure qu'on rencontre bien rarement dans une composition pour dentelle. La technique des fuseaux s'y est parfaitement accommodée aux lignes du dessin qu'elle est parvenue à rendre avec une fidélité et une sûreté attestant un véritable sens artistique chez l'ouvrière qui exécuta pareil morceau.

Le médaillon qui figure sur la présente planche retrace Melchisédech allant au-devant d'Abraham et offrant le pain et le vin. Les autres médaillons, non reproduits ici, nous montrent le prophète Élie nourri, dans le désert, par un ange, Moïse faisant tomber la Manne, le sacrifice d'Abraham, tous sujets en relation avec le Sacrifice de la Loi Nouvelle.

Un fragment, mutilé, de cette nappe de communion se trouve au Musée de Gruuthuuse, à Bruges. Le médaillon qui s'y trouvé attaché représente la Pâque juive.

LXVII

VOLANT

Dentelle de Malines. Époque de la Restauration : vers 1820.

Le fond de la dentelle est occupé par un semis de fleurettes, toutes pareilles, disposées en quinconce. La monotonie qui pouvait en résulter est rachetée par la richesse et l'élégance de la bordure du bas. On remarquera l'habileté avec laquelle le dessinateur a passé des simples fleurettes à cette bordure très étoffée en ménageant, entre elles, une ligne de papillons. La frise qui termine la dentelle dans le haut est d'un dessin charmant.

Ce volant mesure 50 centimètres de hauteur, dimension qu'atteignent rarement les dentelles de Malines.

LXVIII

DRAP DE CIRCONCISION

Dentelle de Flandre. Époque Louis XIII.

Cet objet provient d'Amsterdam, où on lui assignait l'usage qui vient d'être dit : ce que confirmerait d'ailleurs la présence, vers le haut de la pièce, de cordons destinés à la fixer sur la poitrine, ou au cou de l'officiant.

Il est formé de six bandes de linon de 95 centimètres de longueur, séparés par des entre-deux, assortis à la dentelle qui fait le tour de la pièce.

Nous placerions la date de sa confection entre les années 1625 et 1640. A cette époque, les dentelles fabriquées dans les Pays-Bas étaient encore confondues sous le nom général de Dentelle de Flandres.

Cette dentelle, d'un dessin fort élégant, peut être donnée comme un type de la dentelle aux fuseaux de ce temps.

LXIX

DEUX COUPES

Dentelle de Flandre. Deuxième moitié du XVII^e siècle.

L'ASPECT géométrique, que retenaient encore les dentelles de l'époque de Louis XIII, a complètement disparu, pour faire place aux grands rinceaux fleuris qui caractérisent le règne de Louis XIV.

Les toilés de ces dentelles, nuancés par places, sont, en outre, agrémentés de « jours », infiniment variés : étoiles, araignées, petits cercles, mailles à cinq trous, etc.

On remarquera combien ces toilés se modèlent sur le dessin, se renflant ou s'amincissant suivant les exigences du motif, avec une souplesse et une docilité qui font grand honneur à nos ouvrières de l'époque. C'est, du reste, le trait qui distingue le plus nettement les dentelles de Flandre du point de Milan, dans lequel tout le dessin est formé, le plus souvent, par une sorte de lacet aux fuseaux, d'une largeur uniforme, qu'on est obligé de faire revenir sur lui-même et de doubler ainsi, lorsque le dessin commande d'élargir le toilé.

Ces dentelles sont à fond de brides picotées. Mais les brides en question sont disposées déjà avec une abondance et une symétrie relative, qui nous annoncent que les fonds de réseau ne sont plus loin de faire leur apparition.

LXX

TROIS COUPES

Dentelle de Flandre. Dernier quart du XVII^e siècle.

LES dentelles de Flandre de cette époque se distinguent par des toilés extrêmement serrés, dessinant soit des palmes, incurvées en panaches, soit de très larges fleurs tout à fait stylisées, dont la masse est rendue plus compacte encore par le réseau menu qui en bouche les interstices. C'est ce type de fleurs qu'a retenu, depuis, la dentelle dite de Hollande.

La bride a fait place au réseau. Celui-ci se présente sous forme d'une maille hexagone, simple. L'irrégularité de sa disposition autour des fleurs et la façon dont il se plie à leurs contours attestent qu'il fut fait après coup, comme dans la dentelle de Bruxelles. Celle-ci n'aurait donc pas eu, comme on l'a dit souvent, le privilège exclusif des fleurs faites à part et du réseau venant s'y accoler plus tard.

LXXI

TROIS COUPES

Dentelle de Flandre. Fin du XVIII^e siècle.

CES dentelles présentent la même technique que celles de la planche précédente, mais avec plus de raffinement.

Le fragment supérieur appartient à une dentelle de 1m06 de longueur, qui garnissait, sans doute, quelque « chapelle » de Vierge. Au centre, l'Assomption ; à gauche, le cœur de Marie, percé d'un glaive et surmonté du monogramme de la Vierge.

La technique de ce morceau, fort bien composé, a été particulièrement soignée, ainsi qu'on peut le voir, non seulement dans les toilés, mais encore dans le groupe de l'Assomption et dans la couronne, si délicatement travaillée, qui surmonte le monogramme de la Vierge.

Dans la dentelle qui occupe le milieu de la planche, on retrouve le principe des larges fleurs compactes, signalées dans la planche précédente. Leur lourdeur est rachetée par d'ingénieux encadrements qui les isolent, pour la plupart, faisant de chacune d'elles le sujet principal d'autant de médaillons, au milieu desquels leur importance se justifie. La dentelle offre néanmoins, dans l'ensemble, quelque chose de pesant.

Le troisième morceau se distingue surtout par la façon dont il est partagé en écailles (scalloped, disent les Anglais), comprenant chacune le motif entier de la composition. C'est, au fond, le même principe qu'à l'époque de Louis XIII, mais transformé par l'évolution du dessin en même temps que par l'apparition du fonds de réseau.

LXXII ET LXXIII

BAS D'AUBE

Dentelle de Binche. Première moitié du XVIII^e^ siècle.

CETTE dentelle tient de la famille des Valenciennes non seulement par son réseau, mais encore par ses toilés, que ne cerne aucun fil de contour. D'autre part, ces toilés n'offrent ni l'égalité ni la fermeté qui caractérisent les toilés de la Valenciennes. Ils sont vaporeux et nuancés de parties diaphanes, tout comme la dentelle de Binche. Les fonds de neige qui tapissent l'intérieur de certaines fleurs évoquent également l'idée de cette dernière. C'est donc, en réalité, parmi les dentelles de Binche qu'elle trouvera le mieux sa place.

Les dentelles de Binche n'étaient pas hautes, en général. On se trouva donc fort embarrassé d'exécuter un volant des dimensions de celui-ci. Pour y arriver, on découpa le dessin, sur toute sa longueur et en épousant, autant que possible, les contours des motifs, en deux longues bandes, ne mesurant donc que la moitié de la hauteur de la dentelle. Ces bandes furent exécutées séparément, après quoi on les rapprocha fort habilement au moyen de jointes, dont on suit fort bien la trace.

C'est un indice de plus pour ranger la dentelle qui nous occupe dans le genre de la dentelle de Binche.

Chose rare, la composition se déroule d'un bout à l'autre sans aucune répétition. On y voit, vers la gauche, la grappe de Chanaan, gravement portée par des personnages en costume Louis XIV. Plus loin, c'est le char de la Religion, entouré d'une inscription : « Jubilante apostole, opus hoc suavissimo Jesu donant », montrant que la dentelle fut certainement exécutée à l'occasion de quelque jubilé sacerdotal. Les dimensions plus grandes données aux lettres chronographiques, notamment dans le mot « jubilante », annoncent un chronogramme, d'où se dégage la date 1730.

En poursuivant vers la droite, on trouve un personnage, en costume civil, du temps de Louis XIV, entouré de figures et d'inscriptions, évidemment en rapport avec l'événement que la dentelle voulait célébrer. Plus loin encore se voit l'Agneau mystique, couché sur le livre aux sept sceaux.

La date de 1730, relevée ci-dessus, nous paraît bien rapprochée, étant donnés non seulement la nature de la dentelle et les caractères du dessin, mais encore le costume des personnages, qui

dénoteraient plutôt la fin du XVII[e] siècle, ou les premières années du siècle suivant. Mais il faut bien s'incliner devant le fait, quitte à conclure que le dessinateur retardait quelque peu sur les modes du jour.

Ajoutons que cette dentelle passe pour avoir été exécutée dans un couvent de la province d'Anvers, peut-être par quelque religieuse venue du Hainaut.

LXXIV

COUPES DIVERSES

Dentelle de Valenciennes. Époque Louis XV.

L'ASPECT serré et uniformément blanc, qui caractérise les toilés de la Valenciennes, et qui distingue aussitôt cette dentelle de la dentelle de Binche, se montre très clairement dans ces divers spécimens.

Le morceau qui occupe le haut de la planche est dessiné en vue d'être porté picot en l'air. Cette circonstance se rencontre assez fréquemment dans la dentelle de Valenciennes, bien plus souvent, nous a-t-il paru, que dans la dentelle de Bruxelles et surtout dans la dentelle de Malines. Elle tient évidemment à la disposition des objets de lingerie dont la Valenciennes formait l'ornement habituel.

LXXV

BAS D'AUBE ET MANCHETTE

Dentelle dite de Hollande. XVII[e] siècle.

CETTE dentelle, sans brides ni réseau, est entièrement formée de toilés, tantôt mats, tantôt grillés. Le dessin ne résulte que de l'opposition de ces nuances, que soulignent, à l'endroit de leur rencontre, de petites lignes de points clairs.

Ce genre de dentelle, qualifié à tort de dentelle de Hollande, devait s'exécuter, pensons-nous, dans le nord de la province d'Anvers. Il est possible, au surplus, qu'on en ait fait aussi dans le Noord-Brabant hollandais.

LXXVI

L'ANNONCIATION

Filet brodé. Daté : 1534.

LE filet brodé ne constitue certes pas de la dentelle. Mais l'esprit de cette dernière s'y retrouve dans sa texture ajourée, dans les mailles qui rappellent, tout à fait, le réseau d'une dentelle, dans l'obtention de l'effet décoratif au moyen de la simple opposition des vides et des pleins. Aussi les filets brodés se trouvent-ils, dans toutes les collections publiques, placés à proximité des dentelles proprement dites.

Nous avons donc cru devoir en joindre un spécimen à la présente collection.

La même remarque s'applique aux quatre planches de broderies à fils tirés qui se placent à la suite.

La pièce, ici représentée, constituait, sans doute, un devant d'autel (antependium). Elle provient directement de l'abbaye de Soleilmont, qu'elle ne dut jamais quitter depuis l'année 1634, date de sa confection. On lit, dans le haut, les mots « Espoir en Dieu », séparés par cette phrase : « Missus est Gabriel angelus ad Mariam Virginem nuntians ei verbum »; et, dans le bas, une autre phrase : « Verbo caro factum est et habitavit in nobis et vidimus gloriam ejus », précédée du mot : « M. Burlen », représentant, sans doute, le nom de l'auteur et suivie de la date : 1634.

Enfin la banderole qui se déroule au pied du vase contenant les lys porte les mots : « Ecce ancilla Domini », les parties de mots : « anc » et « mi », étant inscrites à rebours, ainsi que le commandaient les sections de la banderole se présentant au verso.

LXXVII

BAS D'AUBE ET MANCHETTE

Broderie à fils tirés. Époque Louis XV.

CES objets nous montrent le travail dont la ville de Dinant s'était fait une spécialité au XVIII^e^ siècle et qui se poursuivit, au même endroit, pendant une partie du XIX^e^ siècle.

On y distingue deux genres différents : A) celui représenté par le bas d'aube. La composition s'y dessine au moyen de réserves, ménagées dans le tissu, et la broderie, d'un très faible relief, n'y intervient que pour sertir d'un cordonnet les éléments du dessin et pour transformer, par places, en jours très menus, le champ de fil tiré ; B) celui que représente la manchette d'aube, où les réserves de tissu se réduisent à peu de chose, et dans lequel les éléments du décor sont traités en broderie et spécialement en broderie au plumetis.

LXXVIII

COUPES DIVERSES

Broderie à fils tirés. Époque Louis XV et temps plus modernes.

TROIS de ces morceaux ont leur champ formé entièrement de linon, dont on a tiré très régulièrement les fils.

On s'est contenté, dans le premier d'entre eux, de recouvrir ce champ d'une broderie blanche, d'une certaine épaisseur et d'un joli dessin, du reste.

Le deuxième et le troisième morceau, tout en montrant les mêmes broderies blanches, se distinguent surtout par les « jours » repris à l'aiguille sur le fil tiré et dont certains sont d'une extrême délicatesse.

Le quatrième morceau est traité différemment. Le linon primitif a été conservé dans le haut, de même que dans une partie de l'ornementation, traitée en réserve. Ailleurs, le fil a été tiré comme ci-dessus et repris à l'aiguille, pour former des « jours » très riches.

Le maintien d'un champ de linon, quelque peu étendu, n'était pas du goût des brodeurs de Dinant, tireurs de fils par excellence. Aussi voyons-nous, par le commencement de travail

qui se dessine vers la gauche du dernier morceau, que le linon, tout uni, réservé dans le haut n'était pas destiné à demeurer tel quel et qu'il allait être, pour commencer, recoupé de chevrons de fil tiré, chevauchant l'un sur l'autre.

LXXIX

FICHU

Broderie à fils tirés. Époque Louis XV.

C'EST encore un travail de Dinant, où se retrouvent les caractères décrits dans les morceaux précédents. Le dessin en est élégant, quoique un peu chargé. La bordure en écailles, alternativement formées d'un quadrillé et d'une gerbe de fleurettes, nous paraît constituer une heureuse trouvaille.

LXXX

RABAT

Broderie à fils tirés. Époque Louis XV.

VOILA du fil tiré poussé, peut-on dire, aux dernières limites. Le tissu primitif n'apparaît plus nulle part à l'état naturel et ses éléments, demeurés en place, ont été tous, jusqu'au dernier, repris dans un travail à l'aiguille.

Légèrement plissé du haut et attaché de la sorte au petit col qui en formait le complément, cet objet devait joindre la grâce et la légèreté d'une dentelle véritable au caractère un peu austère qui se dégage, à notre sens, de sa technique. C'était l'idéal pour un rabat de magistrat.

LXXXI

BORDS DENTELÉS, DITS PICOTS

Dentelle de Flandre aux fuseaux. Fin du XVI^e^ et première moitié du XVII^e^ siècles.

CES picots étaient destinés à être cousus à des dentelles à bords droits, dont elles formaient ainsi la terminaison dans le bas. On les confectionnait séparément pour plus de facilité. Leur fabrication indépendante permettait, d'ailleurs, de varier davantage les combinaisons des deux genres de dentelles. Enfin, il arrivait fréquemment de border d'un picot aux fuseaux les bandes faites de point coupé, voire même de point à l'aiguille.

LXXXII

BAS D'AUBE

Dentelle de Flandre aux fuseaux. Deuxième moitié du XVII^e^ siècle.

C'EST le type courant de l'époque. La composition repose sur l'alternance, sans cesse répétée, de deux motifs, en style Louis XIV, dont le centre est occupé par une sorte de pyramide, du type dit « candeliere ». Elle est complétée, dans le bas, par une bordure, dans laquelle deux motifs alternent, à leur tour.

Le corps de tous les ornements est formé principalement de mailles à cinq trous, qu'accompagne, de temps en temps, un peu de grillé. Ce caractère, joint au fond de brides picotées et aux œillets de lacet que l'on découvre de-ci de-là, rappelle entièrement les dentelles de Brabant. C'est au point que nous aurions rangé la présente dentelle dans les produits de Bruxelles, n'était l'absence complète des ornements en relief qui forment une des caractéristiques les plus sûres des dentelles de la capitale.

LXXXIII

BORDURE D'UNE NAPPE D'AUTEL

Dentelle façon de Malines aux fuseaux. Province d'Anvers. Milieu du XVIII^e^ siècle.

LA dentelle est formée d'une suite de morceaux, assez étroits, posés debout, côte à côte, et réunis simplement par une couture. Elle se complète d'une bordure assortie, également cousue, qui en forme le pied.

Les dentelles du genre Malines n'ont guère d'envers. C'est ce qui a permis de présenter en contre-partie les fragments qui s'alignent respectivement à droite et à gauche du motif central. Celui-ci représente le monogramme du Christ, surmontant un cœur, au sommet duquel sont piqués les clous de la Passion.

Les fleurs sont contournées d'un gros fil plat, comme dans la dentelle de Malines. Le fond de neige, régulièrement disposé, qui étoffe une partie des ornements, se retrouve fréquemment aussi dans les produits malinois. Mais la maille à cinq trous, qui règne dans tout le fond, est plutôt une

caractéristique des dentelles d'Anvers et de Turnhout. C'est à ces dernières villes également, plutôt qu'à Malines, que se rattache le style général de la pièce.

L'agencement général de cette dernière, formée de tous ces morceaux, tient, pensons-nous, à la difficulté que l'on éprouvait d'exécuter une dentelle de la hauteur du volant proposé. La technique de Malines, comme celle de Binche, ne s'accommodait guère que de hauteurs moindres, et l'on recourait, d'habitude, à quelque stratagème quand celles-ci devaient être dépassées. Nous avons vu de quelle façon l'on s'en était tiré pour le volant façon Binche qui fait l'objet des planches LXXII et LXXIII. C'est ici le même système de jointes, mais pratiqué, cette fois, dans le sens vertical, et sans la moindre dissimulation.

LXXXIV

COUVRE-PIED OU NAPPERON

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1599.

CETTE dentelle a figuré déjà dans la présente publication, où elle constitue la planche I de la première série. Si nous la reproduisons de nouveau, c'est qu'il nous a paru difficile de priver d'une pièce de cette importance une série consacrée à l'ensemble de la collection des Musées Royaux de Bruxelles. Le double emploi qui peut en résulter est d'ailleurs atténué non seulement par l'exécution d'un cliché photographique nouveau, mais encore par l'emploi d'un procédé de reproduction différent du précédent.

Il résulte de l'étude publiée dans la première série de ces Matériaux que le couvre-pied en question, entièrement exécuté aux fuseaux, aurait été offert aux archiducs Albert et Isabelle, à l'occasion de leur inauguration, à Bruxelles, en qualité de ducs de Brabant, l'an 1599.

On y trouve représentés les nouveaux souverains, qu'achève de désigner leur monogramme, reproduit deux fois ; puis le roi Philippe II et d'autres personnages princiers ; les armoiries de Brabant, d'Espagne et d'Angleterre, les lys de France, l'aigle d'Autriche et enfin, tout autour de ces motifs de circonstance, de nombreux sujets empruntés au célèbre cortège de l'Ommegang du Sablon. La figure légendaire de Sainte Gudule, qu'on remarque vers le milieu de la pièce, complète, d'une façon très heureuse, la physionomie bruxelloise de ce document.

La bordure est formée des figures d'un certain nombre d'empereurs romains et des sibylles, images fort à la mode, au XVI[e] siècle, dans les Pays-Bas.

La technique dentellière dont Bruxelles s'est fait une spécialité se laisse entrevoir déjà dans ce morceau par deux traits bien caractéristiques, à savoir la prédilection pour les représentations d'hommes et d'animaux et, d'autre part, les effets de relief, qu'on rencontre principalement dans la figuration des accessoires. Ces reliefs constituent parfois de véritables appendices, exécutés aux fuseaux, comme le reste.

LXXXV

VOLANT

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque de la Régence.

LE fond de cette dentelle est formé non pas de réseau drochel, mais de cette maille, d'aspect assez arrondi, qui, nous l'avons vu, a précédé le réseau en question.

La composition, très compacte, comprend heureusement des portions sur fond de brides picotées qui l'allègent notablement, en même temps qu'elles le sillonnent de vigueurs, d'un excellent effet.

Les jeux de fonds (fond de neige et maille à cinq trous) qui remplissent les jours relèvent des types anciens et semblent devoir placer l'exécution de cette dentelle vers 1725 ou 1730.

LXXXVI

VOLANT

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e^ siècle.

CE volant, quoique très haut, n'offre pas de grands motifs, nettement affirmés. Une ordonnance, dans le genre « candeliere », qu'on met quelque temps à découvrir, rattache à peine entre eux les palmes et les ramages sur lesquels repose le dessin. Le fond est formé de fleurs, reliées par de fines brides picotées. La bordure est bien comprise et constitue la partie la plus heureuse de la composition.

La maille à cinq trous, qui fait le fond de tous les ornements, nous fait placer cette dentelle assez haut dans la première moitié du XVIII^e^ siècle.

LXXXVII

VOLANT

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e^ siècle.

LE dessin, très original, de cette pièce est d'une hardiesse véritable, et il a fallu recourir à tous les artifices pour qu'il n'en résultât pas un objet d'une lourdeur insupportable. Le soin des détails y est poussé au plus haut point, dans ces grosses campanules, par exemple, qui représentent, à elles seules, tout une composition, puis encore dans le large bandeau qui serpente autour d'elles et leur fait comme un dôme, couronné, à son tour, d'autres motifs, etc. Les fleurettes, disposées en quinconce sur le champ de drochel, ménagent à tout cet ensemble un fond des plus décoratifs.

Les jeux de fond qui interviennent dans les jours : maille à cinq trous, jeu de neige et point d'esprit, concordent bien avec l'époque indiquée.

LXXXVIII

VOLANT

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque de la Régence ou Louis XV.

LE dessin de ce volant est d'une belle ordonnance. Ramages et fleurs s'y mêlent de la plus heureuse façon. Un même « jour », formé d'un large treillis, semé de fleurettes, se montre partout, cantonnant de ses vigueurs les grands motifs, qui n'en ressortent que davantage. Contrastant avec le premier, d'autres jours, infiniment menus et vaporeux, forment le corps des ornements et répandent beaucoup d'élégance et de légèreté sur tout l'ouvrage, dont le fond, disons-le pour finir, est entièrement formé de fines brides picotées.

LXXXIX

MANTEAU DE VIERGE

Dentelle de Bruxelles à l'aiguille. Milieu du XVIII^e siècle.

Ce manteau provient de l'abbaye d'Affligem, où il ornait, au XVIII^e siècle, la Vierge célèbre, dont il fut question à propos du voile représentant le miracle de Saint Bernard (voir pl. IV).

Le manteau rappelle, à son tour, le miracle en question; il porte, en effet, inscrits aux deux coins, respectivement les mots : «Ave Maria» et «Salve Bernar...».

Nous savons par les archives de l'abbaye qu'il fut exécuté «par M^lle Mascré, de Bruxelles, assistée d'une demoiselle qui habitait avec elle», et que cette personne l'offrit à Notre-Dame d'Affligem, en 1747.

L'ensemble du manteau est bien composé et justement approprié à sa destination.

Le motif en forme de campanule, ou, peut-être, de pagode, aligné le long du bord, se rencontre souvent dans les morceaux du deuxième quart du XVIII^e siècle.

Remarquons aussi les semis de fleurettes, ainsi que les vols d'insectes et de papillons, dont la présence va s'affirmer, de plus en plus, à mesure qu'on approche de la période de Louis XVI.

Quant à la technique, elle commande les plus grands éloges, tant pour la finesse et la régularité du «plat» que pour l'extrême délicatesse et la variété des «jours».

La maille, qui fait le fond du réseau, entièrement à l'aiguille, diffère beaucoup du point de gaze, généralement employé de nos jours. Néanmoins les dentellières de Bruxelles le connaissent encore et lui donnent, nous ignorons pourquoi, le nom de «point un».

XC

MANTEAU DE VIERGE
(DÉTAIL DE LA PLANCHE PRÉCÉDENTE)

Dentelle de Bruxelles à l'aiguille. Milieu du XVIII^e siècle.

Il nous a paru indispensable de publier ce fragment pour permettre d'apprécier les détails de technique que nous avons fait ressortir à propos de la planche précédente. Nous appellerons spécialement l'attention, d'une part, sur la finesse et la régularité du « plat » à l'aiguille, qui fait le fond des ornements et des fleurs; d'autre part, sur la grande délicatesse des jeux de fond qui interviennent dans les « jours ». Un tel travail exigeait l'emploi de fil d'une ténuité vraiment extraordinaire.

XCI

COUPES DIVERSES

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XV.

Les deux premières dentelles sont à fond de brides picotées, avec des semis du type dit «araignées» et de grandes mailles hexagonales picotées, figurant des écailles imbriquées.

La troisième pièce se signale par son fond de réseau drochel, sur lequel se détachent les

figures d'animaux, chères à Bruxelles, et spécialement ce dauphin qui vient, d'un air si naïf, s'abreuver à même le jet de la fontaine.

A part ces détails, les trois morceaux se recommandent par les mêmes qualités de technique et par la grande légèreté que leur donne la délicatesse du fil mis en œuvre.

XCII

MANCHE ET PIÈCES DE CORSAGE

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époques Louis XV et Louis XVI.

LES étendards, de forme bizarre, les carquois exotiques, les pagodes qui agrémentent le décor de la manche Louis XV témoignent de l'engouement pour les objets d'Extrême-Orient, éprouvé, principalement en France, vers le milieu du XVIII^e^ siècle.

Les deux autres morceaux, traités, comme le précédent, sur fond drochel, montrent par quelles transitions le style de la dentelle évolue vers les lignes plus correctes et plus sages de l'époque Louis XVI.

Ces trois dentelles constituent d'excellents spécimens de la plus belle technique bruxelloise en matière de pièces de petite dimension.

XCIII

FANCHON ET GARNITURE DE CORSAGE

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XV.

CES deux pièces, exécutées sur un fond de réseau drochel, d'une grande finesse et d'une régularité parfaite, se recommandent, en outre, par l'élégance de la composition et la belle technique des jours et des fleurs.

XCIV

GARNITURES DE MANCHES

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin de l'époque Louis XV et époque Louis XVI.

CONÇUES dans un même esprit dentellier, et exécutées avec des ressources de technique toutes pareilles, ces dentelles ne diffèrent guère que par le style du dessin, marquant, de l'une à l'autre, une étape, que vient confirmer, d'ailleurs, la diversité de leurs formes. Le réseau drochel est exécuté, de part et d'autre, par bandelettes, encore nettement accusées dans les stries laissées par l'opération du raccroc.

XCV

VOILE

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Vers 1830.

Ce voile, propriété de Madame Annemans van Volxem, qui a bien voulu le déposer dans la collection des Musées royaux, est exécuté entièrement aux fuseaux, tant pour les fleurs que pour le réseau drochel, dont on y retrouve les stries de raccroc.

Il est surtout remarquable par la régularité et la perfection technique de son exécution. Les oppositions d'ombre et de lumière dans les fleurs et les feuillages ont exigé, peut-on dire, une habileté consommée.

L'extrême finesse du fil employé donne à la pièce une très grande souplesse et la rend d'un toucher tout à fait délicat.

Ce voile se complète d'une coupe de dentelle non reproduite ici, fort bien assortie, et destinée soit au corsage, soit à la coiffure.

XCVI

COUPE ET EMPIÈCEMENT

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Vers 1860.

Ces deux morceaux, bien qu'exécutés à une époque où la fabrication du drochel était totalement abandonnée depuis plus de vingt ans, présentent cette particularité qu'ils constituent encore des applications sur vrai réseau. Cette circonstance confirme le fait, bien reconnu d'ailleurs, que l'ancien réseau aux fuseaux se confectionnait à l'avance et en approvisionnement, sans attendre la commande de la dentelle à laquelle il devait servir de fond.

XCVII

VOLANT

Application de Bruxelles, sur tulle. Second Empire.

La guirlande continue, qui court le long du volant en s'appuyant d'une bordure massive, est bien caractéristique de l'époque à laquelle ce volant fut exécuté. Reconnaissons toutefois que la lourdeur de la composition est, en grande partie, rachetée par la délicatesse des détails que l'artiste y a fait intervenir.

L'aiguille et les fuseaux se partagent l'exécution de ce décor, soigneusement appliqué sur tulle mécanique. On reconnaît, à première vue, les deux techniques à leurs différences d'aspect : l'aiguille est nette, nerveuse, voire même un peu dure; les fuseaux, par contre, sont doux et vaporeux et leur intervention mitige fort heureusement, spécialement dans la guirlande, la sécheresse que l'aiguille n'aurait pas manqué d'introduire dans l'exécution du morceau, si on lui en avait laissé toute la tâche.

XCVIII

ÉVENTAIL

Dentelle de Bruxelles à l'aiguille. Vers 1880.

NOUS considérons cet éventail comme un triomphe de technique, du moins pour les temps modernes. Il est, du reste, l'œuvre de Victor Sacré, l'un des maîtres du genre, en mémoire de qui cet objet précieux fut généreusement offert au Musée par des membres de la famille.

XCIX

ÉCHARPE

Application de Bruxelles, sur tulle. Vers 1880.

CETTE écharpe est également une œuvre de Victor Sacré, offerte au Musée en même temps que l'éventail reproduit à la planche XCVIII. Nous la tenons pour un des beaux spécimens du travail moderne d'application sur tulle. Le style du Second Empire a marqué d'une empreinte fâcheuse la composition, trop massive, spécialement vers les bords. Mais le mélange de l'aiguille et des fuseaux y est fort bien compris, et l'on retrouve, jusque dans les moindres recoins, le soin minutieux qui fait, en grande partie, la valeur de ce genre de travaux.

C

BRODERIES

Fil tiré, genre Dinant. XVIII^e siècle.

CES broderies sont entrées dans la collection des Musées au cours de la publication de ce travail. Leur jolie composition, en même temps que leur technique, vraiment parfaite, nous ont paru commander leur présence dans ce Recueil, où elles complètent les planches LXXVII à LXXX, déjà consacrées à ce genre de travaux, si directement apparenté à la famille des dentelles.

TABLE DES PLANCHES

PLANCHES

I. Voile de bénédiction. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin du XVII^e siècle ou commencement du XVIII^e.

II. Détail du morceau précédent. Sujet central représentant Notre-Dame des VII Douleurs.

III. Vélum de tabernacle. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XIV.

IV. Voile de bénédiction. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e siècle.

V. Long voile, dit « Faille ». Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Vers le milieu du XVIII^e siècle.

VI. Détail du morceau précédent. Sujet principal : La Sainte Famille.

VII. Voile de bénédiction. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e siècle.

VIII. Détail du voile précédent. Sujet central.

IX. Voile de bénédiction. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1720.

X. Petite faille de Vierge. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e siècle.

XI. Voile de bénédiction. Dentelle de Brabant aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e siècle.

XII. Voile de bénédiction. Dentelle de Brabant aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e siècle.

XIII. Vélum de tabernacle. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Milieu du XVIII^e siècle.

XIV. Voile de bénédiction. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Deuxième tiers du XVIII^e siècle.

XV. Détail du voile précédent.

XVI. Voile de bénédiction. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1759.

XVII. Voile de bénédiction. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1750-1775.

XVIII. Devant de robe. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux, avec rehauts de point à l'aiguille. 1750 1775.

XIX. Détail du morceau précédent.

XX. Manchettes. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1750-1775.

XXI. Volant a fond de brides. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin du XVII^e siècle.

XXII. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Commencement du XVIII^e siècle.

XXIII. Volant. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1708.

XXIV. Volant. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Commencement du XVIII^e siècle.

XXV. Volants. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e siècle.

XXVI. Volant. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin du XVII^e siècle.

XXVII. Fragments de nappes d'autel. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1751 et 1757.

XXVIII. Fond de bonnet et barbes. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Seconde moitié du XVIII^e siècle.

XXIX. Volant. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XVI. Madame P[illegible]

XXX. Volant. Dentelle de Brabant aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e siècle.

XXXI. Volant. Dentelle de Brabant aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e siècle.

XXXII. Volant. Dentelle de Brabant aux fuseaux. Milieu du XVIII^e siècle.

XXXIII. Volant. Dentelle de Brabant aux fuseaux. Fin de l'époque de la Régence.

XXXIV. Volant. Dentelle de Brabant aux fuseaux. Style Louis XIV.

XXXV. Bas d'aube. Dentelle de Brabant aux fuseaux. Milieu du XVIII^e siècle.

XXXVI. Bas de surplis. Dentelle de Brabant aux fuseaux. Milieu du XVIII^e siècle.

XXXVII. Volants. Dentelle de Brabant aux fuseaux. Époque Louis XV.

XXXVIII. Voile. Dentelle de Bruxelles. Application de fleurs aux fuseaux sur vrai réseau (drochel). Vers 1830.

PLANCHES

XXXIX. Voile. Dentelle de Bruxelles. Application de fleurs à l'aiguille et aux fuseaux sur vrai réseau (drochel). 1830-1840.

XL. Voile. Dentelle de Bruxelles. Application à l'aiguille sur vrai réseau (drochel). Vers 1830.

XLI. Barbes. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin de l'époque Louis XIV.

XLII. Barbes. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin de l'époque Louis XIV.

XLIII. Barbes. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque de la Régence.

XLIV. Barbes et passe de bonnet. Dentelle de Brabant aux fuseaux. Époque de la Régence.

XLV. Barbes et passe de bonnet. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux (dite aussi Angleterre). Époque de la Régence.

XLVI. Barbes. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux (dite aussi Angleterre). Transition de l'époque de la Régence à l'époque Louis XV.

XLVII. Barbes. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux (dite aussi Angleterre). Fin de l'époque Louis XV.

XLVIII. Barbes et passe de bonnet. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XVI.

XLIX. Fonds de bonnet. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque de la Régence.

L. Fonds de bonnet. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1. Fin de l'époque Louis XIV. — 2 et 3. Époque Louis XV.

LI. Coiffure complète en dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XVI.

LII. Barbes. Dentelle de Malines aux fuseaux. Époque de la Régence.

LIII. Barbes. Dentelle de Malines aux fuseaux. Époque Louis XV.

LIV. Barbes. Dentelle de Malines aux fuseaux. Époque Louis XV.

LV. Barbes. Dentelle de Malines aux fuseaux. Fin de l'époque Louis XV.

LVI. Barbes. Dentelle de Malines aux fuseaux. Fin de l'époque Louis XV.

LVII. Barbes. Dentelle de Malines aux fuseaux. 1 et 3. Époque de la Régence. — 2. Époque Louis XV.

LVIII. Barbes. Dentelle de Malines aux fuseaux. 1. Époque Louis XV. — 2. Époque de la Régence.

LIX. Barbes. Dentelle de Binche aux fuseaux. Milieu du XVIII^e siècle.

LX. Barbes. Dentelle de Binche aux fuseaux. Milieu du XVIII^e siècle.

LXI. 1. Fond de bonnet. Époque de la Régence. — 2. Rabat. Époque Louis XV. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux.

LXII. Coiffure complète. Dentelle de Malines. Époque de la Régence.

LXIII. Coupes diverses. Dentelle de Malines. Époque Louis XV.

LXIV. Coupes diverses. Dentelle de Malines. Époque Louis XV.

LXV. Coupes diverses. Dentelle de Malines. Époque Louis XV.

LXVI. Nappe de communion. Dentelle de Malines. Époque Louis XVI.

LXVII. Volant. Dentelle de Malines. Époque de la Restauration : vers 1820.

LXVIII. Drap de circoncision. Dentelle de Flandre. Époque Louis XIII.

LXIX. Deux coupes. Dentelle de Flandre. Deuxième moitié du XVII^e siècle.

LXX Trois coupes. Dentelle de Flandre. Dernier quart du XVII^e siècle.

LXXI. Trois coupes. Dentelle de Flandre. Fin du XVII^e siècle.

LXXII. Bas d'aube. Dentelle de Binche. Première moitié du XVIII^e siècle.

LXXIII. Bas d'aube. Dentelle de Binche. Première moitié du XVIII^e siècle.

LXXIV. Coupes diverses. Dentelle de Valenciennes. Époque Louis XV.

LXXV. Bas d'aube et manchette. Dentelle dite de Hollande. XVII^e siècle.

LXXVI. Annonciation (Devant d'autel). Filet brodé. Daté 1534.

LXXVII Bas d'aube et manchette. Broderie à fils tirés. Époque Louis XV.

LXXVIII. Coupes diverses. Broderie à fils tirés. Époque Louis XV et temps plus modernes.

LXXIX. Fichu. Broderie à fils tirés. Époque Louis XV.

LXXX. Rabat. Broderie à fils tirés. Époque Louis XV.

PLANCHES

LXXXI. Bords dentelés, dits picots. Dentelle de Flandre aux fuseaux. Fin du XVI^e^ et première moitié du XVII^e^ siècle.

LXXXII. Bas d'aube. Dentelle de Flandre aux fuseaux. Deuxième moitié du XVII^e^ siècle.

LXXXIII. Bordure d'une nappe d'autel. Dentelle façon Malines aux fuseaux. Province d'Anvers. Milieu du XVIII^e^ siècle.

LXXXIV. Couvre-pied ou napperon. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1599.

LXXXV. Volant. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque de la Régence.

LXXXVI Volant. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e^ siècle.

LXXXVII. Volant. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e^ siècle.

LXXXVIII Volant. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque de la Régence ou Louis XV.

LXXXIX. Manteau de Vierge. Dentelle de Bruxelles à l'aiguille. Milieu du XVIII^e^ siècle.

XC. Manteau de Vierge (détail de la planche précédente).

XCI. Coupes diverses. Dentelles de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XV.

XCII Manche et pièces de corsage. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époques Louis XV et Louis XVI.

XCIII. Fanchon et garniture de corsage. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XV.

XCIV. Garnitures de manches. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin de l'époque Louis XV et époque Louis XVI.

XCV. Voile. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Vers 1830.

XCVI. Coupe et empiècement. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Vers 1860.

XCVII. Volant. Application de Bruxelles, sur tulle. Second Empire.

XCVIII. Éventail. Dentelle de Bruxelles à l'aiguille. Vers 1880.

XCIX. Écharpe. Application de Bruxelles, sur tulle. Vers 1880.

C Broderies. Fil tiré, genre Dinant. XVIII^e^ siècle.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES PLANCHES

PLANCHES

AUBE (BAS D'). Dentelle de Brabant aux fuseaux. Milieu du XVIII^e siècle XXXV
AUBE (BAS D'). Dentelle de Binche. Première moitié du XVIII^e siècle. LXXII
AUBE (BAS D'). Dentelle de Binche. Première moitié du XVIII^e siècle. LXXIII
AUBE (BAS D') ET MANCHETTE. Dentelle dite de Hollande. XVII^e siècle LXXV
AUBE (BAS D') ET MANCHETTE. Broderie à fils tirés. Époque Louis XV LXXVII
AUBE (BAS D'). Dentelle de Flandre aux fuseaux. Deuxième moitié du XVII^e siècle LXXXII
BARBES. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin de l'époque Louis XIV XLI
BARBES. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin de l'époque Louis XIV XLII
BARBES. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque de la Régence. XLIII
BARBES ET PASSE DE BONNET. Dentelle de Brabant aux fuseaux. Époque de la Régence . . . XLIV
BARBES ET PASSE DE BONNET. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux (dite aussi Angleterre). Époque de la Régence XLV
BARBES. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux (dite aussi Angleterre). Transition de l'époque de la Régence à l'époque Louis XV XLVI
BARBES. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux (dite aussi Angleterre). Fin de l'époque Louis XV . XLVII
BARBES ET PASSE DE BONNET. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XVI XLVIII
BARBES. Dentelle de Malines aux fuseaux. Époque de la Régence LII
BARBES. Dentelle de Malines aux fuseaux. Époque Louis XV. LIII
BARBES. Dentelle de Malines aux fuseaux. Époque Louis XV. LIV
BARBES. Dentelle de Malines aux fuseaux. Fin de l'époque Louis XV. LV
BARBES. Dentelle de Malines aux fuseaux. Fin de l'époque Louis XV. LVI
BARBES. Dentelle de Malines aux fuseaux. 1 et 3. Époque de la Régence. — 2. Époque Louis XV. LVII
BARBES. Dentelle de Malines aux fuseaux. 1. Époque Louis XV. — 2. Époque de la Régence . LVIII
BARBES. Dentelle de Binche aux fuseaux. Milieu du XVIII^e siècle LIX
BARBES. Dentelle de Binche aux fuseaux. Milieu du XVIII^e siècle LX
BARBES, voir aussi FONDS DE BONNET.
BONNET (FOND DE) ET BARBES. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Seconde moitié du XVIII^e siècle. XXVIII
BONNET (FONDS DE). Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque de la Régence XLIX
BONNET (FONDS DE). Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1. Fin de l'époque Louis XIV. — 2 et 3. Époque Louis XV L
BONNET (FOND DE). Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque de la Régence LXI
BORDS DENTELÉS, dits PICOTS. Dentelle de Flandre aux fuseaux. Fin du XVI^e et première moitié du XVII^e siècle LXXXI
COIFFURE COMPLÈTE en dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XVI. LI
COIFFURE COMPLÈTE. Dentelle de Malines. Époque de la Régence LXII
COUPES DIVERSES. Dentelle de Malines. Époque Louis XV. LXIII
COUPES DIVERSES. Dentelle de Malines. Époque Louis XV. LXIV
COUPES DIVERSES. Dentelle de Malines. Époque Louis XV. LXV
COUPES (DEUX). Dentelle de Flandre. Deuxième moitié du XVII^e siècle LXIX

PLANCHES

Coupes (Trois). Dentelle de Flandre. Dernier quart du XVII^e siècle LXX

Coupes (Trois). Dentelle de Flandre. Fin du XVII^e siècle. LXXI

Coupes diverses. Dentelle de Valenciennes. Époque Louis XV LXXIV

Coupes diverses. Broderie à fils tirés. Époque Louis XV et temps plus modernes LXXVIII

Coupes. Broderies. Fil tiré, genre Dinant. XVIII^e siècle C

Coupes diverses. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XV. XCI

Coupe et empiècement. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Vers 1860 XCVI

Couvre pied ou napperon. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1599 LXXXIV

Devant d'autel. L'Annonciation. Filet brodé. Daté 1534 LXXVI

Drap de circoncision. Dentelle de Flandre. Époque Louis XIII LXVIII

Écharpe. Application de Bruxelles, sur tulle. Vers 1880. XCIX

Empiècements, voir aussi Coupes.

Éventail. Dentelle de Bruxelles à l'aiguille. Vers 1880 XCVIII

Faille de Vierge (Petite). Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e siècle. X

Failles, voir aussi Voiles.

Fanchon et garniture de corsage. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XV. . XCIII

Fichu. Broderie à fils tirés. Époque Louis XV. LXXIX

Garnitures de manches. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin de l'époque Louis XV et époque Louis XVI XCIV

Garnitures de corsage, voir aussi fanchon.

Manches, voir aussi Garnitures

Manche et pièce de corsage. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époques Louis XV et Louis XVI. XCII

Manchettes. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1750-1775 XX

Manchettes, voir aussi Aube (Bas d').

Manteau de Vierge. Dentelle de Bruxelles à l'aiguille. Milieu du XVIII^e siècle. LXXXIX

Manteau de Vierge (détail de la planche précédente) XC

Nappe d'autel (Bordure d'une). Dentelle façon de Malines aux fuseaux. Province d'Anvers. Milieu du XVIII^e siècle LXXXIII

Nappes d'autel (Fragments de). Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1751 et 1757 XXVII

Nappe de communion. Dentelle de Malines. Epoque Louis XVI LXVI

Napperons, voir aussi Couvre-pied.

Passes de bonnet, voir aussi Barbes.

Picots, voir aussi Bords dentelés.

Pièces de corsage, voir aussi Manches.

Rabat. Broderie à fils tirés. Époque Louis XV. LXXX

Rabat. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Epoque Louis XV. LXI

Robe (Devant de). Dentelle de Bruxelles aux fuseaux, avec rehauts de point à l'aiguille. 1750-1775. XVIII, XIX

Surplis (Bas de). Dentelle de Brabant aux fuseaux. Milieu du XVIII^e siècle XXXVI

Vélum de tabernacle. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XIV III

Vélum de tabernacle. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Milieu du XVIII^e siècle. XIII

Voile de bénédiction. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin du XVII^e siècle ou commencement du XVIII^e . . . . . I, II

Voile de bénédiction. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e siècle . IV

Voile (Long), dit « Faille ». Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Vers le milieu du XVIII^e siècle. V, VI

	PLANCHES
VOILE DE BÉNÉDICTION. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII[e] siècle .	VII, VIII
VOILE DE BÉNÉDICTION. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1720.	IX
VOILE DE BÉNÉDICTION. Dentelle de Brabant aux fuseaux. Première moitié du XVIII[e] siècle . .	XI
VOILE DE BÉNÉDICTION. Dentelle de Brabant aux fuseaux. Première moitié du XVIII[e] siècle . .	XII
VOILE DE BÉNÉDICTION. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Deuxième tiers du XVIII[e] siècle.	XIV, XV
VOILE DE BÉNÉDICTION. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1759.	XVI
VOILE DE BÉNÉDICTION. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1750-1775	XVII
VOILE. Dentelle de Bruxelles. Application de fleurs aux fuseaux sur vrai réseau (drochel). Vers 1830.	XXXVIII
VOILE. Dentelle de Bruxelles. Application de fleurs à l'aiguille et aux fuseaux sur vrai réseau (drochel). 1830-1840.	XXXIX
VOILE. Dentelle de Bruxelles. Application à l'aiguille sur vrai réseau (drochel). Vers 1830. . .	XL
VOILE. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Vers 1830.	XCV
VOLANT A FOND DE BRIDES. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin du XVII[e] siècle.	XXI
VOLANT. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1708	XXIII
VOLANT. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Commencement du XVIII[e] siècle	XXIV
VOLANTS. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII[e] siècle	XXV
VOLANT. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin du XVII[e] siècle	XXVI
VOLANT. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XVI.	XXIX
VOLANT. Dentelle de Brabant aux fuseaux. Première moitié du XVIII[e] siècle	XXX
VOLANT. Dentelle de Brabant aux fuseaux. Première moitié du XVIII[e] siècle	XXXI
VOLANT. Dentelle de Brabant aux fuseaux. Milieu du XVIII[e] siècle.	XXXII
VOLANT. Dentelle de Brabant aux fuseaux. Fin de l'époque de la Régence	XXXIII
VOLANT. Dentelle de Brabant aux fuseaux. Style Louis XIV	XXXIV
VOLANTS. Dentelle de Brabant aux fuseaux. Époque Louis XV	XXXVII
VOLANT. Dentelle de Malines. Époque de la Restauration : vers 1820.	LXVII
VOLANT. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque de la Régence.	LXXXV
VOLANT. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII[e] siècle.	LXXXVI
VOLANT. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII[e] siècle.	LXXXVII
VOLANT. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque de la Régence ou Louis XV.	LXXXVIII
VOLANT. Application de Bruxelles, sur tulle. Second Empire	XCVII*

TABLE DES ÉCHELLES ET DES DIMENSIONS

PLANCHE	ÉCHELLE	DIMENSIONS
I		Haut : 0,94. — Larg. : 0,71.
II		Détail de l'objet précédent.
III		Haut. : 0,70. — Larg. : 0,64.
IV		Haut. : 0,80. — Larg. : 0,58.
V		Long. : 2,67. — Larg. : 0,53.
VI		Id.
VII		Haut. : 0,84. — Larg. : 0,80.
VIII		Détail de l'objet précédent.
IX		Haut. : 0,91. — Larg. : 0,69.
X		Haut. : 0,79. — Larg. : 0,15.
XI		Haut. : 0,77. — Larg. : 0,70.
XII		Haut. : 0,74. — Larg. : 0,74.
XIII		Haut. : 0,77. — Larg. : 0,68.
XIV		Haut. : 0,89. — Larg. : 0,82.
XV		Détail de l'objet précédent.
XVI		Haut. : 0,72. — Larg. : 0,70.
XVII		Haut. : 0,91. — Larg. : 0,79.
XVIII		Haut. : 0,97. — Larg. : 0,83-0,79.
XIX		Détail de l'objet précédent.
XX		Haut. : 0,18. — Larg. : 0,18½-0,15.
XXI		Long. : 0,95. — Haut. : 0.67.
XXII		Barbe : long. : 0,50. — Larg. : 0,12-0,09. Passe : larg. : 0,07½-0,05.
XXIII		Long. : 3 m. — Haut. : 0,29.
XXIV		Haut. : 0,67. — Long. : 3,50 m.

PLANCHE	ÉCHELLE	DIMENSIONS
XXV	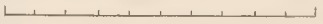	(1) Haut. : 0,07½. (2) Haut. : 0,08. (3) Haut. : 0,08½.
XXVI		Haut. : 0,56.
XXVII		(1) Long. : 0,63. — Haut. : 0,16. (2) Long. : 2,38. — Haut. : 0,16.
XXVIII		Fond : haut. : 0,21½. — Larg. : 0,27. Barbe : long. : 0,49. — Larg. : 0,10-0,07½.
XXIX		Haut. : 0,66.
XXX		Haut. : 0,30.
XXXI		Haut. : 0,62½
XXXII		Haut. : 0,63½.
XXXIII		Haut. : 0,49
XXXIV		Haut. : 0,25.
XXXV		Haut. : 0,36.
XXXVI		(1) Haut. : 0,21. — (2) Haut. : 0,17.
XXXVII		(1) Haut. : 0,24. — (2) Haut. : 0,24.
XXXVIII		Long. : 1,02. — Larg. : 1,02.
XXXIX		Long. : 1,36. — Larg. : 1,02.
XL		Long. : 2,88. — Larg. : 0,55.
XLI		(1) Long. : 0,59. — Larg. : 0,11-0,09. (2) Long. : 0,81. — Larg. : 0,11-0,09½. (3) Long. : 0,54. — Larg. : 0,12-0,10.
XLII		(1) Long. : 0,61. — Larg. : 0,10-0,09. (2) Long. : 0,65. — Larg. : 0,10-0,08½. (3) Long. : 0,60. — Larg. : 0,11-0,09.
XLIII		(1) Long. : 0,60½. — Larg. : 0,10½-0,08. (2) Long. : 0,55. — Larg. : 0,10-0,08.
XLIV		(1) Long. : 0,50½. — Larg. : 0,10-0,06½. (2) Passe : larg. : 0,06 . (3) Long. : 0,48. — Larg. : 0,09-0,07.
XLV		(1) Long. : 0,56. — Larg. : 0,11-0,07½. (2) Passe : larg. : 0,06 . (3) Long. : 0,58. — Larg. : 0,11-0,08.

PLANCHE	ÉCHELLE	DIMENSIONS
XLVI	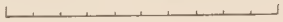	(1) Long. : 0,63. — Larg. : 0,13-0,08½. (2) Long. : 0,57. — Larg. : 0,10-0,07. (3) Long. : 0,54. — Larg. : 0,10½-0,08½.
XLVII		(1) Long. : 0,55. — Larg. : 0,09½-0,06½. (2) Long. : 0,56. — Larg. : 0,10½-0,08½. (3) Long. : 0,53. — Larg. : 0,10-0,08.
XLVIII		(1) Long. : 0,79. — Larg. : 0,11-0,09. (2) Passe : larg. : 0,07. (3) Long. : 0,73. — Larg. : 0,10½-0,07.
IL		Haut. . 0,25½. Larg. : 0,28. Haut. : 0,20. Larg. : 0,23.
L		Haut. : 0,18½. — Larg. : 0,22 Haut. . 0,23. — Larg. : 0,25½ Haut. : 0,22. Larg. : 0,27.
LI		Fond : haut. : 0,21. — Larg. : 0,27. Passe : larg. : 0,05. Barbe : long. : 0,51½. —Larg. : 0,09½-0,07½.
LII	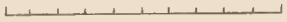	(1) Long. : 0,57. — Larg. : 0,11-0,09. (2) Long. : 0,52. — Larg. : 0,10-0,09. (3) Long. : 0,68. — Larg. : 0,08½-0,07½.
LIII		(1) Long. : 0,71. — Larg. : 0,09½-0,08½. (2) Long. : 0,58½. — Larg. : 0,12-0,09.
LIV		(1) Long. : 0,56½. — Larg. : 0,09½-0,08. (2) Long. : 0,60. — Larg. : 0,11½-0,08½. (3) Long. : 0,57½. — Larg. : 0,10-0,09.
LV		(1) Long. : 0,58. — Larg. : 0,10-0,07½. (2) Long. : 0,57. — Larg. : 0,08-0,07. (3) Long. : 0,54½. — Larg. : 0,09-0,07.
LVI	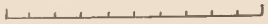	(1) Long. : 0,59. — Larg. : 0,12-0,08½. (2) Long. : 0,54½. — Larg. : 0,05-0,04½. (3) Long. : 0,56. — Larg. : 0,08½-0,06.
LVII		(1) Long. : 0,54½. — Larg. : 0,09½-0,08½. (2) Long. : 0,54. — Larg. : 0,10-0,09. (3) Long. : 0,57. — Larg. : 0,09-0,07.
LVIII	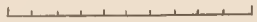	(1) Long. : 0,59½. — Larg. : 0,08½-0,07½. (2) Long. : 0,57½. — Larg. : 0,10-0,07½.
LIX		(1) Long. : 0,57½. — Larg. : 0,09½-0,09½. (2) Long. : 0,51. — Larg. : 0,09½-0,07½.
LX		(1) Long. : 0,61. — Larg. : 0,11½-0,08. (2) Long. : 0,62. — Larg. : 0,08-0,07½. (3) Long. : 0,60½. — Larg. : 0,10½-0,09.
LXI		Fond : haut. : 0,24. — Larg. : 0,19. Rabat : haut. : 0,35. — Larg. : 0,30.

PLANCHE	ECHELLE	DIMENSIONS
LXII		Long. compl. : 0,83. Larg. du fond : 0,35. Barbes : long. : 0,56½. — Larg. : 0,08-0,06.
LXIII		(1) Long. : 0,37½. — Haut. : 0,04½. (2) Long. : 0,44. — Haut. : 0,04. (3) id. (4) Long. : 0,77. Haut. : 0,04½. (5) Long. : 0,95. — Haut. : 0,05.
LXIV		(1) Long. : 0,77. — Haut. : 0,04. (2) Long. : 0,35. — Haut. : 0,05. (3) Long. : 0,38½. — Haut. : 0,08. (4) Long. : 1,22. — Haut. : 0,06. (5) Long. : 1,68. — Haut. : 0,07.
LXV		(1) Long. : 0,87. — Haut. : 0,03. (2) Haut. : 0,04½. (3) Long. : 0,52. — Haut. : 0,05½. (4) Long. : 0,55. — Haut. : 0,05½. (5) Long. : 0,54. — Haut. : 0,06.
LXVI		Long. : 2,97. — Haut. 0,40.
LXVII		Long. : 2,80. — Haut. : 0,41.
LXVIII		Long. : 1,62. — Larg. : 1,17.
LXIX		(1) Long. : 0,88. — Haut. : 0,20. (2) Long. : 0,92. — Haut. : 0,23.
LXX		(1) Long. : 0,21. — Haut. : 0,10½. (2) Long. : 0,29½. — Haut. : 0,12. (3) Long. : 0,75½. — Haut. : 0,11½.
LXXI	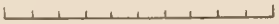	(1) Long. : 1,06. — Haut. : 0,09. (2) Long. : 1,13. — Haut. : 0,11½. (3) Haut. : 0,08½.
LXXII	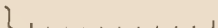	Long. : 3,13.
LXXIII		Haut. : 0,24.
LXXIV		(1) Long. : 0,66. — Haut. : 0,07½. (2) Long. : 2,14. — Haut. : 0,07. (3) Long. : 0,67. — Haut. : 0,07. (4) Long. : 1,31. — Haut. : 0,08.
LXXV		(1) Long. : 0,37½-0,29. — Haut : 0,10. (2) Long. : 1,86. — Haut. : 0,25.
LXXVI		Long. : 2,06. — Haut. : 1,09.
LXXVII		(1) Long. : 0,41-0,27. — Haut. : 0,21. (2) Haut. : 0,24.

PLANCHE	ECHELLE	DIMENSIONS
LXXVIII	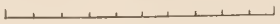	(1) Long. : 1,12. — Haut. : 0,07 . (2) Long. : 0,58. — Haut. : 0,08. (3) Long. : 0,78 — Haut. : 0,08. (4) Long. : 1,05. — Haut. : 0,09½.
LXXIX		Long. : 1,27½. — Haut. : 0,52.
LXXX		(1) Long. : 0,34½. — Haut. : 0,05. (2) Larg. : 0,34. — Haut. : 0,30.
LXXXI	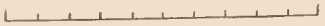	(1) Haut. : 0,01½. (2) Haut. : 0,03. (3) Haut. : 0,05½. (4) Haut. : 0,11.
LXXXII		Long. : 2,94. — Haut. : 0,27.
LXXXIII		Long. : 2,00. — Haut. : 0,25.
LXXXIV		Larg. : 1,72½. — Haut. : 1,32.
LXXXV	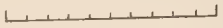	Long. : 4,15. — Haut. : 0,45.
LXXXVI		Haut. : 0,66.
LXXXVII		Long. : 3,08. — Haut. : 0,35.
LXXXVIII		Long. : 3,27. — Haut. : 0,60.
LXXXIX		Larg. : 1,13½.
XC		Haut. : 0,93.
XCI		(1) Long. : 0,96. — Haut. : 0.09. (2) Long. : 0,92. — Haut. : 0,09½. (3) Pièce au mètre. — Haut. : 0,09.
XCII	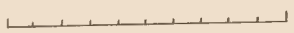	(1) Long. : 0,97. — Haut. : 0,08½. (2) Long. : 0,83. — Haut. : 0,08½. (3) Long. : 0,90. — Haut. : 0,13-0,05½.
XCIII		(1) Long. : 0,50½. — Haut. : 0,09½ (2) Long. : 0,82. — Haut. : 0,34.
XCIV		(1) Long. : 0,91½. — Haut. : 0,44. (2) Long. : 0,44. — Haut. : 0,19.
XCV		Long. : 0,77. — Larg. : 0,77.
XCVI		(1) Long. : 1,80. — Haut. : 0,30. (2) Haut. : 0,18.
XCVII		Haut. : 0,37.
XCVIII		Long. : 0,67½. — Haut. : 0,20½.
XCIX		Long. : 1,94. — Larg. : 0,70½.
C		(1) Long. : 0,43. — Haut. : 0,29½. (2) Long. : 0,67. — Haut. : 0,17.

IMPRIMERIE
J.-E. BUSCHMANN
ANVERS

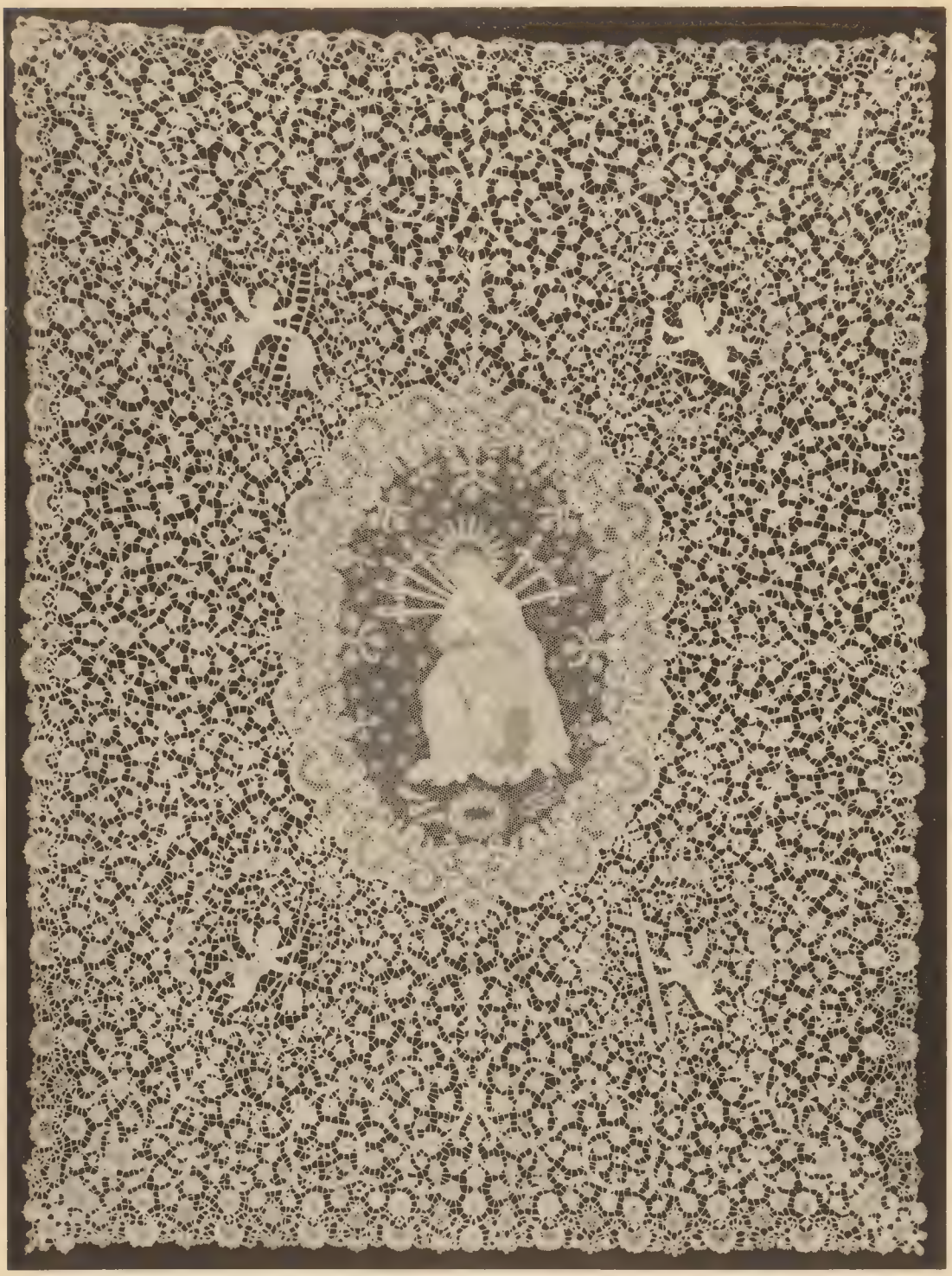

VOILE DE BÉNÉDICTION

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin du XVII[e] siècle ou commencement du XVIII[e]

DÉTAIL DU MORCEAU PRÉCÉDENT

Sujet central représentant Notre-Dame des VII Douleurs.

VOILE DE BÉNÉDICTION

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII siècle.

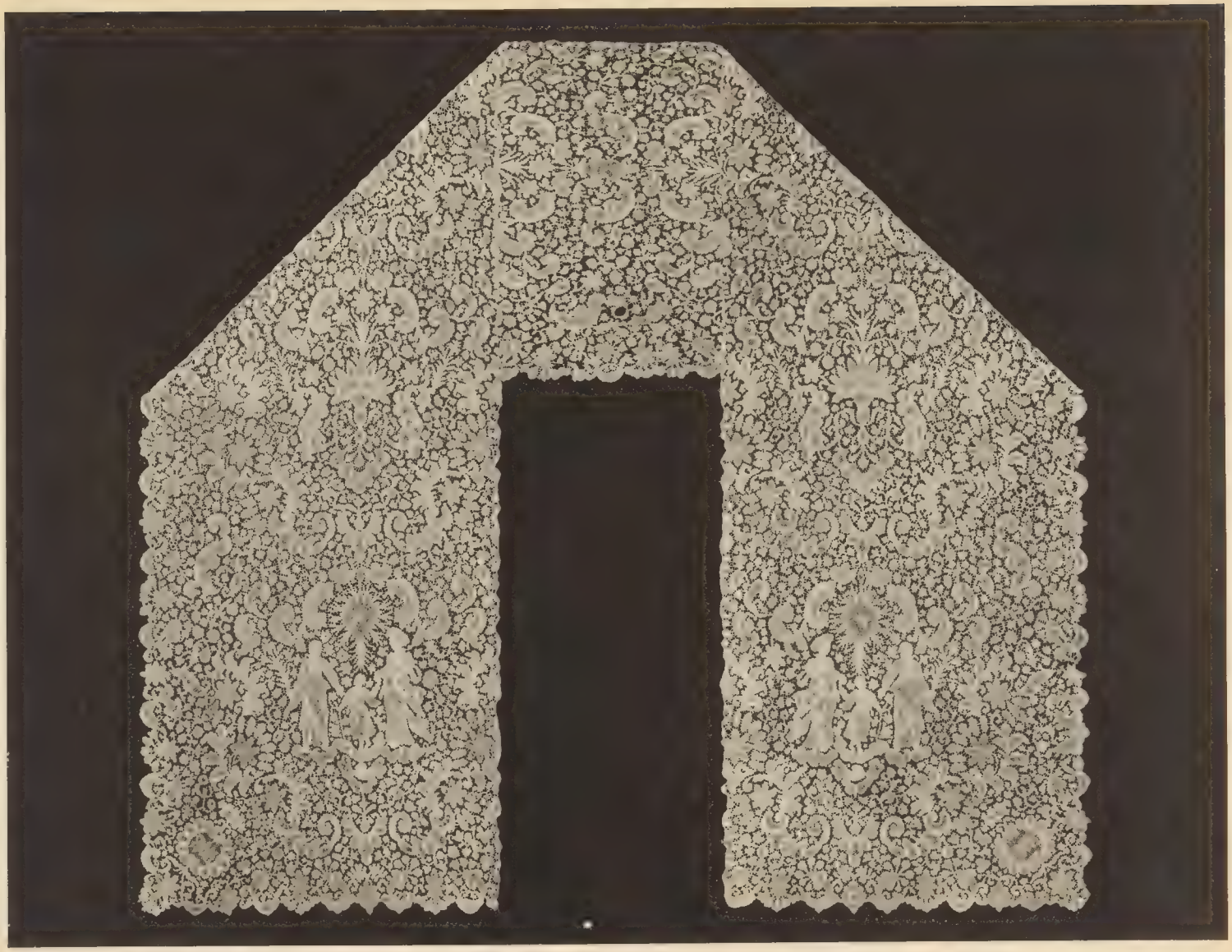

LONG VOILE, DIT « FAILLE »

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e siècle.

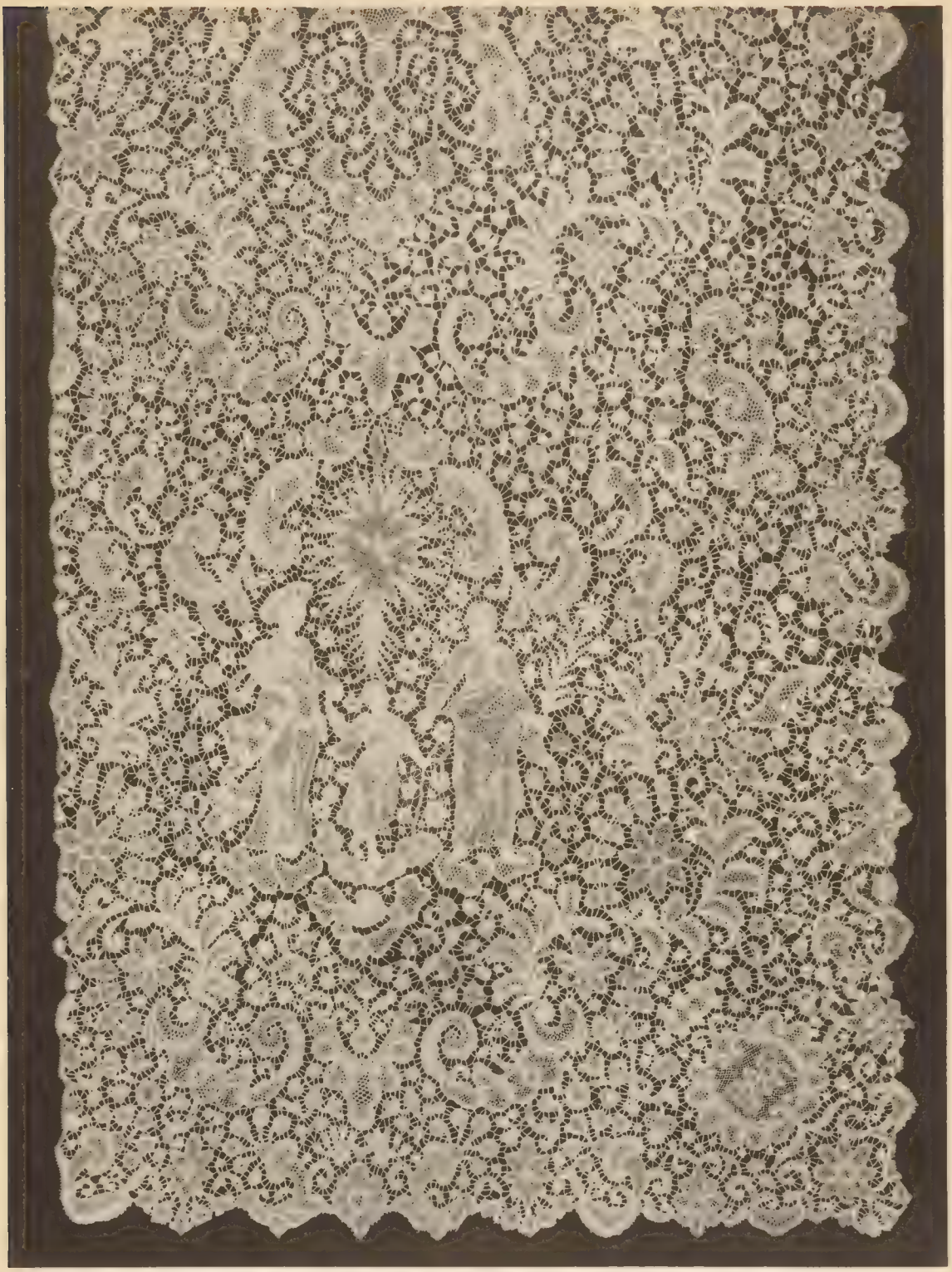

DI l'AIL DU MORCEAU PRÉCÉDENT

Sujet principal : la Sainte Famille.

VOILE DE BÉNÉDICTION

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII[e] siècle.

DU VOILE (PRÉCÉDENT)

Sujet central.

VOILE DE BÉNÉDICTION

[illegible]

PETITE FAILLE DE VIERGE

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII^e^ siècle

VOILE DE BÉNÉDICTION

Dentelle de Brabant aux fuseaux. Première moitié du XVIII[e] siècle.

VOILE DE BÉNÉDICTION

Dentelle de Brabant aux fuseaux. Première moitié du XVIII[e] siècle.

VÉLUM DE TABERNACLE

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Milieu du XVIII[e] siècle

VOILE DE BÉNÉDICTION

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Deuxième tiers du XVIII[e] siècle.

DÉTAIL DU VOILE PRÉCÉDENT

VOILE DE BÉNÉDICTION

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 17[illegible].

VOILE DE BÉNÉDICTION

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1750-1775.

DEVANT DE LOPI

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux, avec rehauts de point à l'ai[illegible]

DÉTAIL DU MORCEAU PRÉCÉDENT

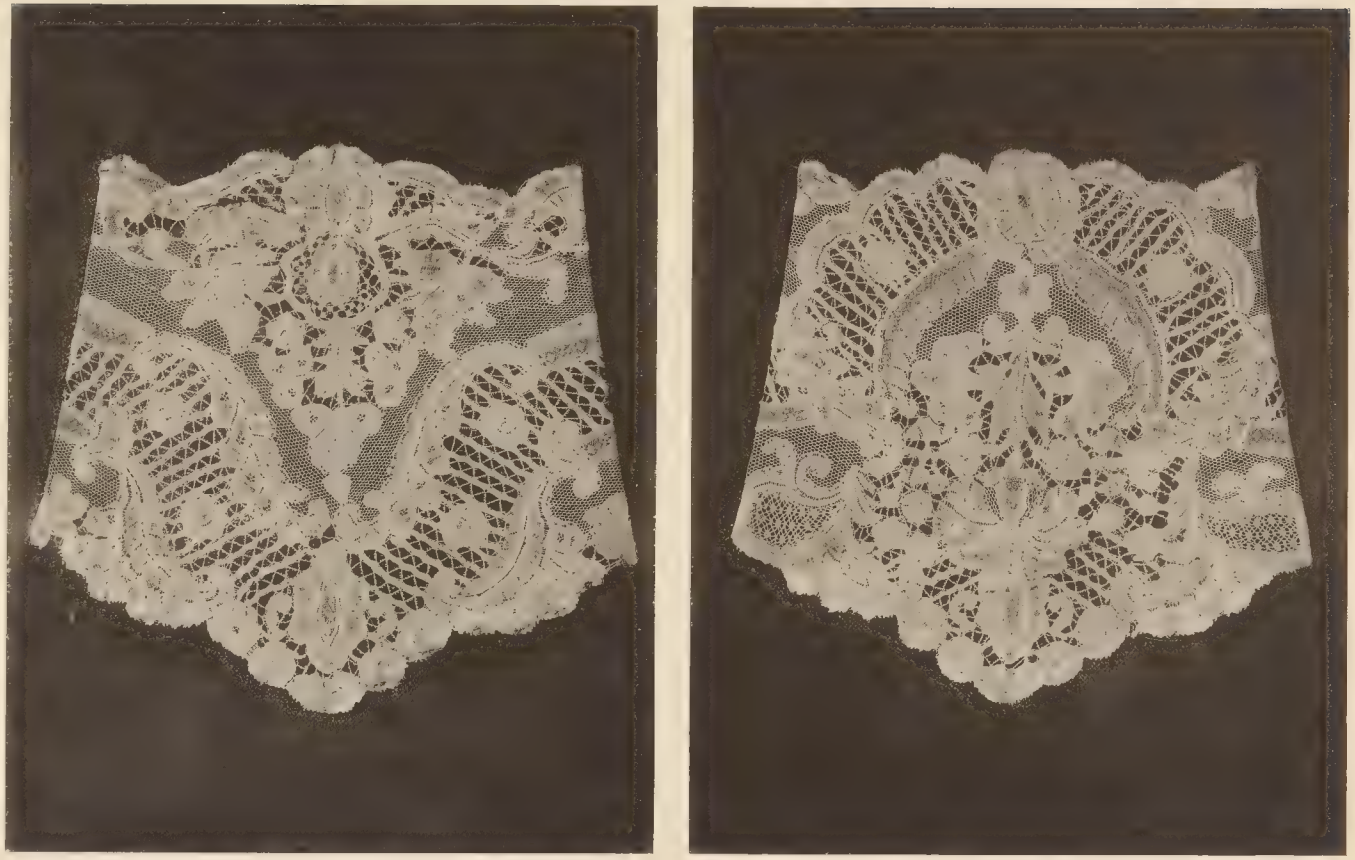

MANCHETTES

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1750-1775.

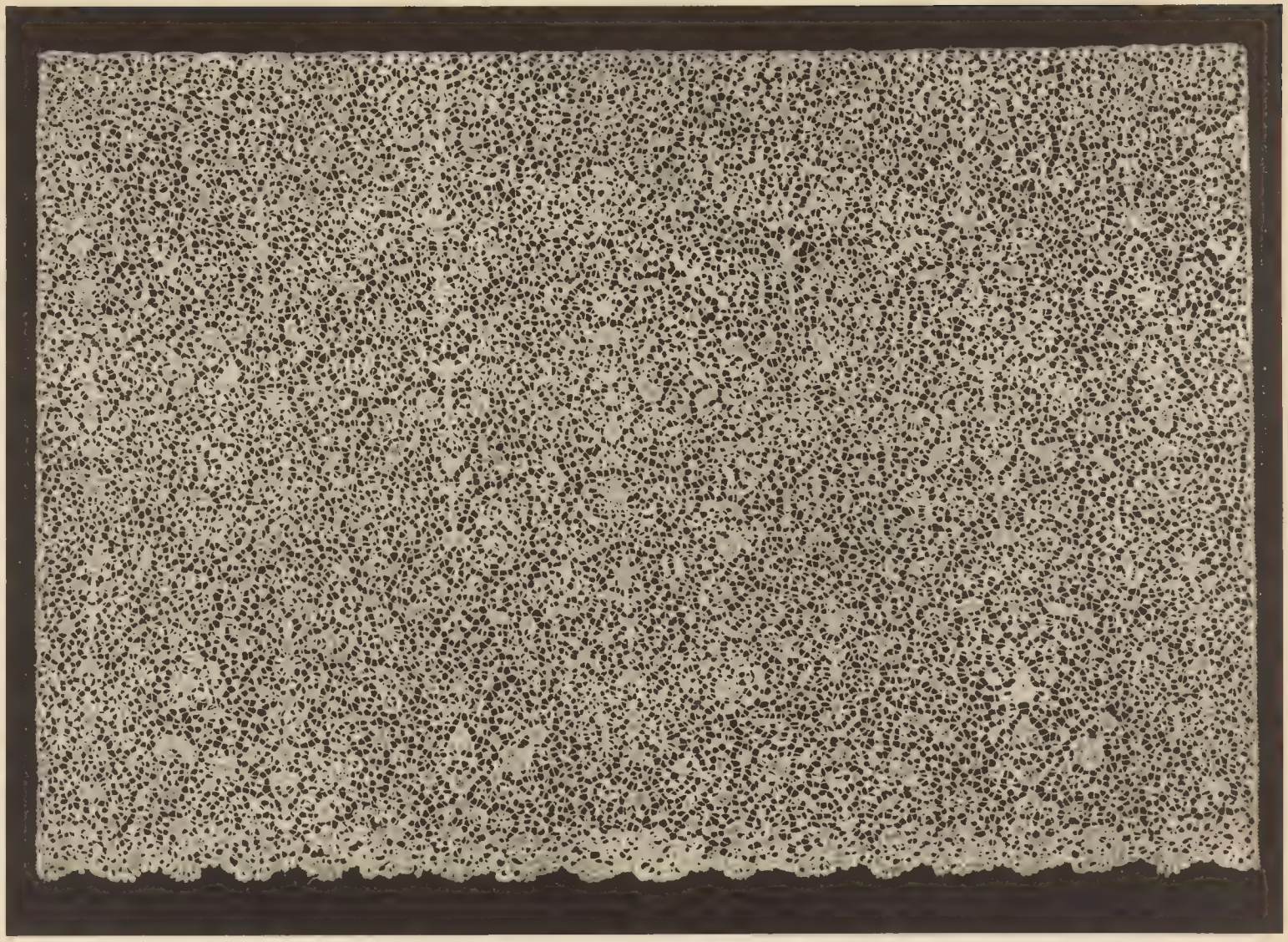

VOLANT A FOND DE BRIDES

Dentelle de Bruxelles des Environs de XVII[illegible]

DENTELLE DE BRUXELLES AUX FUSEAUX

Commencement du XVIII^e siècle.

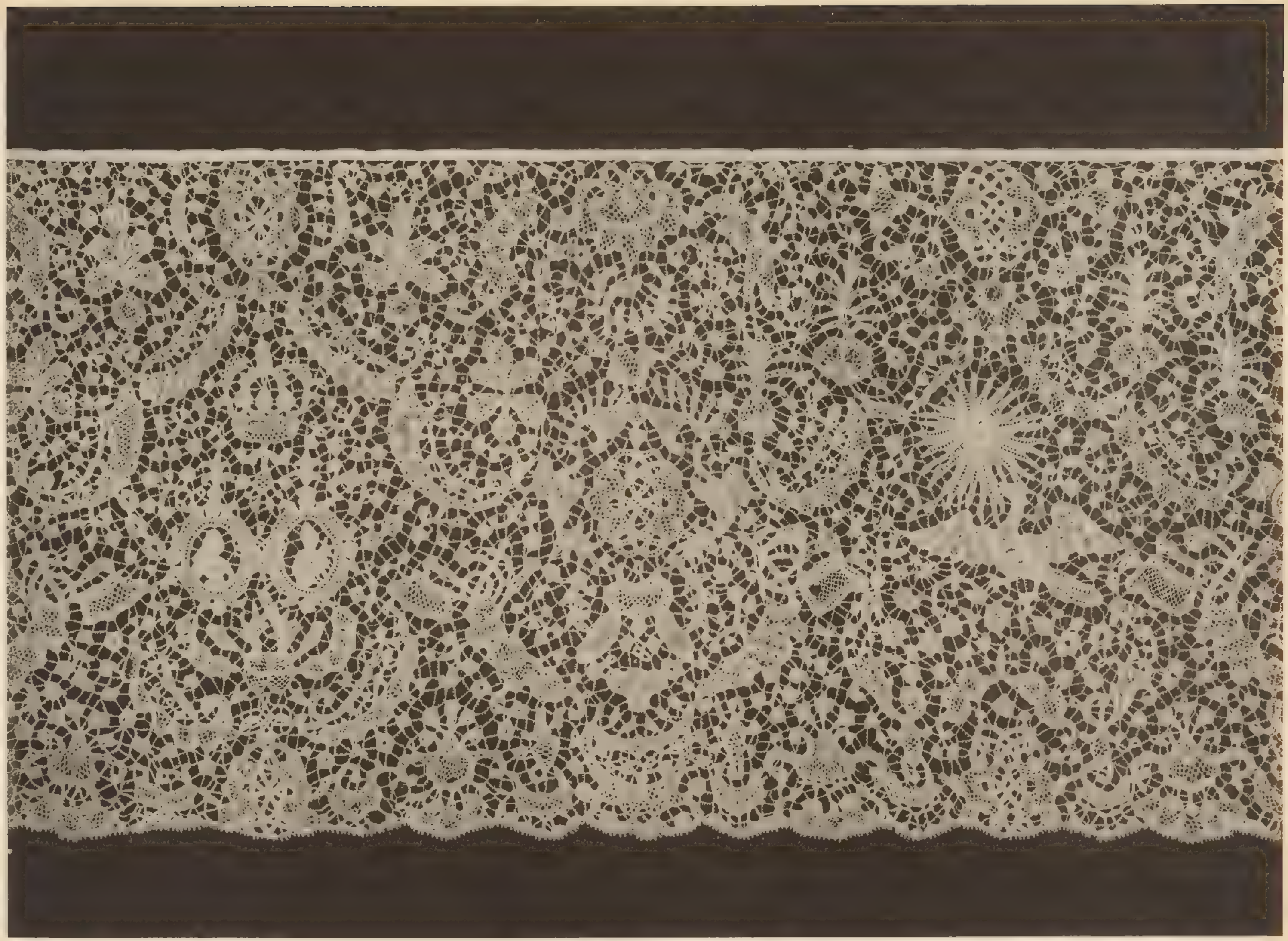

VOLANT

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. [illegible]

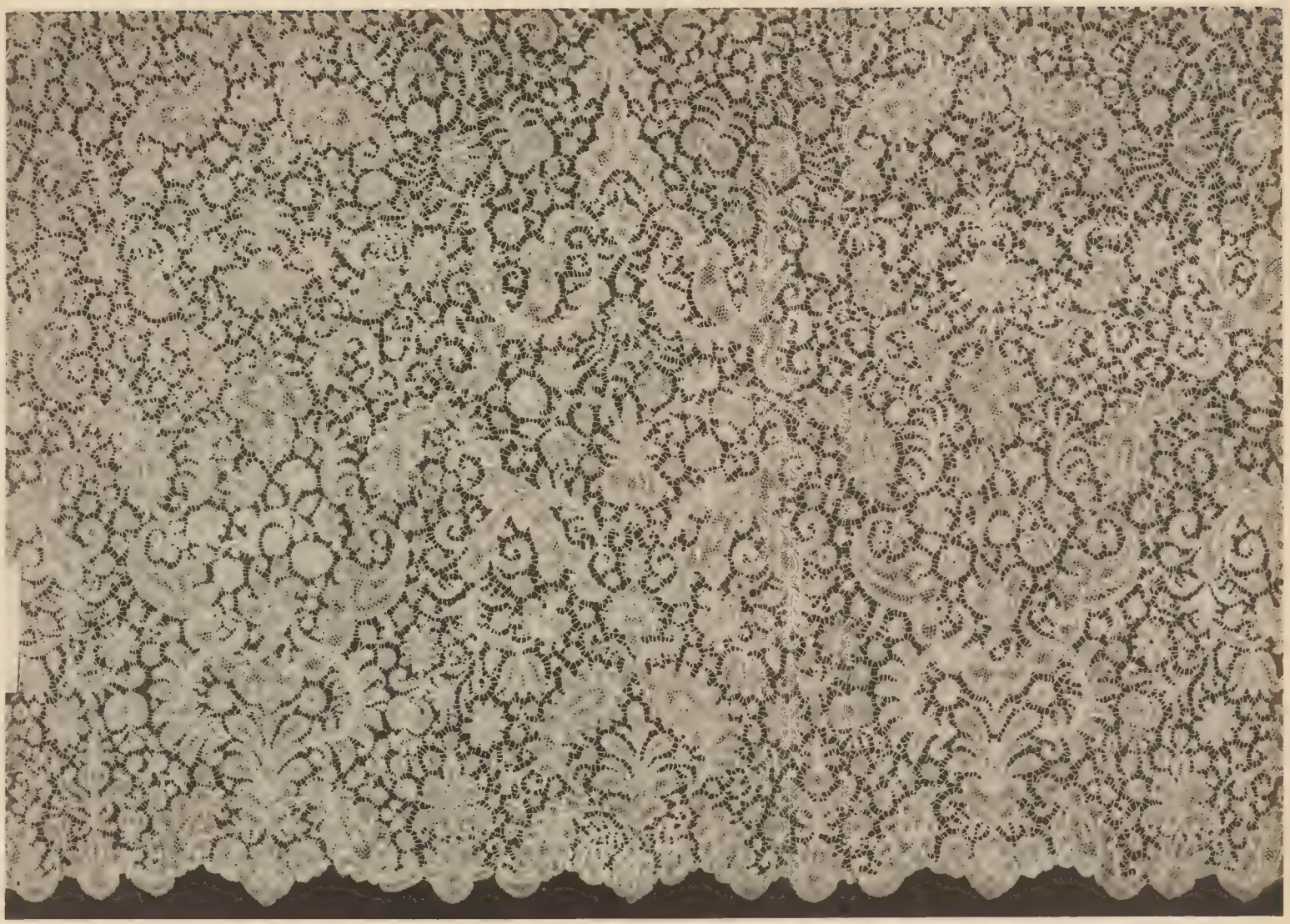

VOLANT

x fuseaux. [illegible] XVIII[illegible]e.

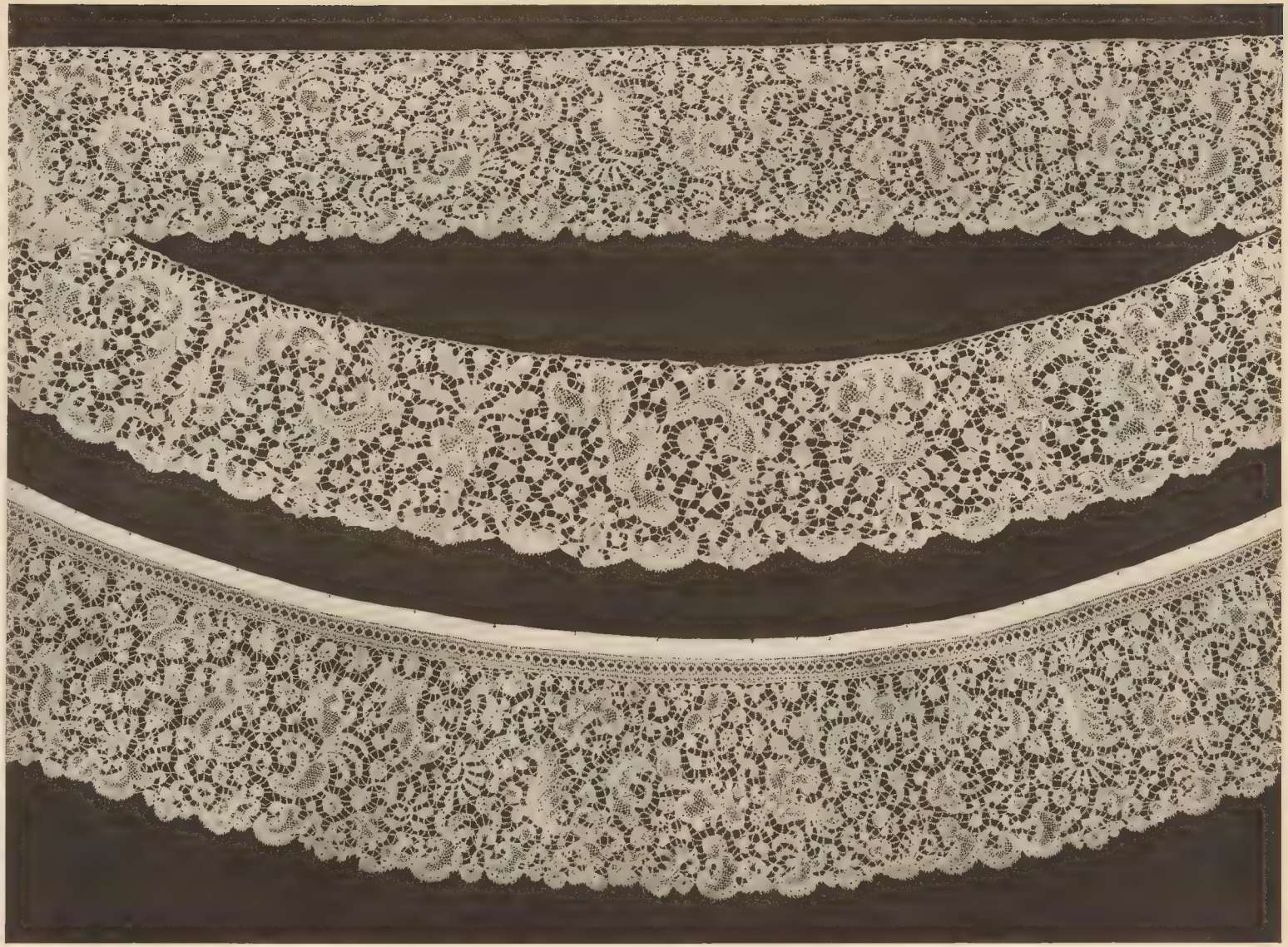

VOLANTS

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIII[e] siècle.

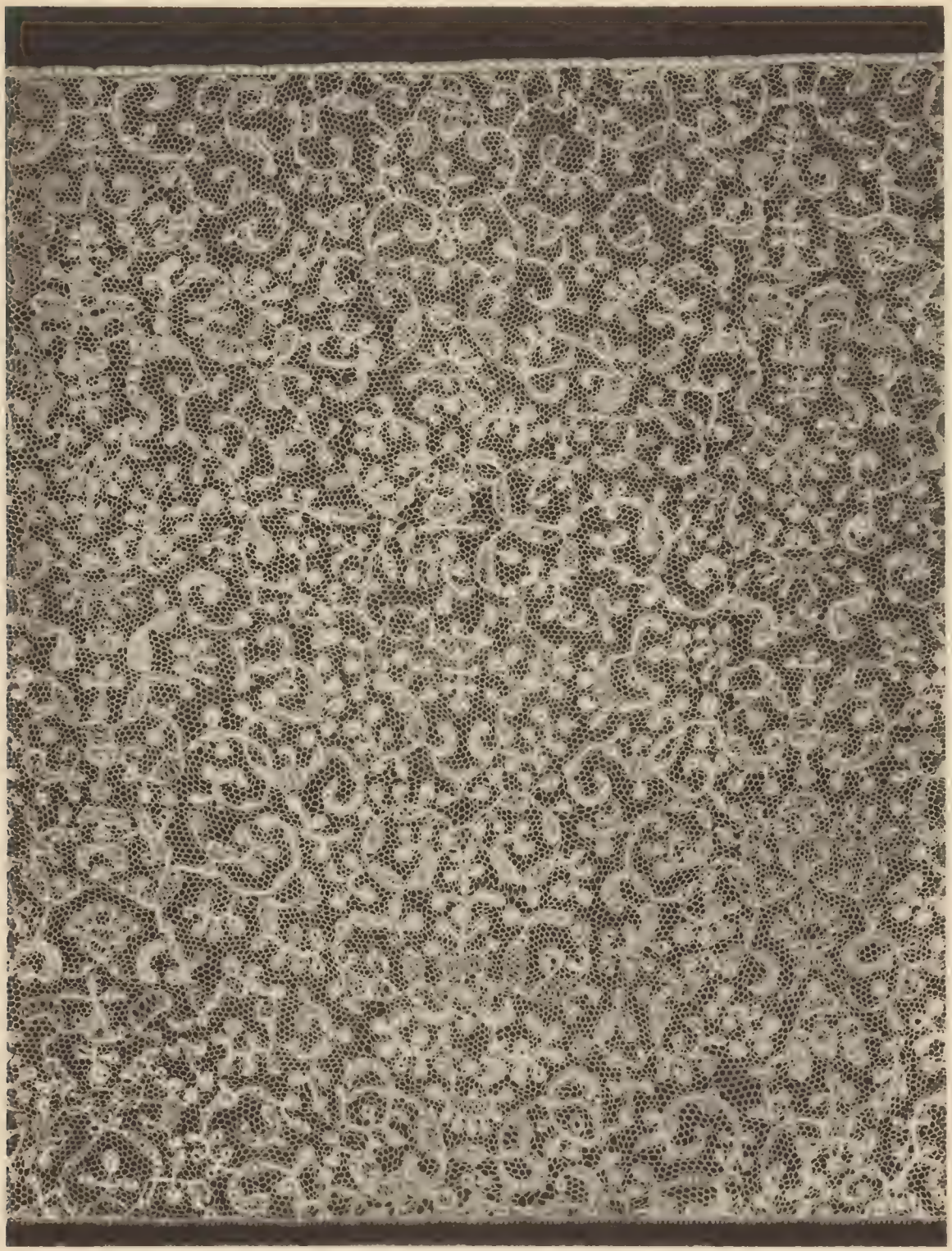

VOLANT

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin du XVII^e siècle.

FRAGMENTS DE NAPPES D'AUTEL

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. [illegible]

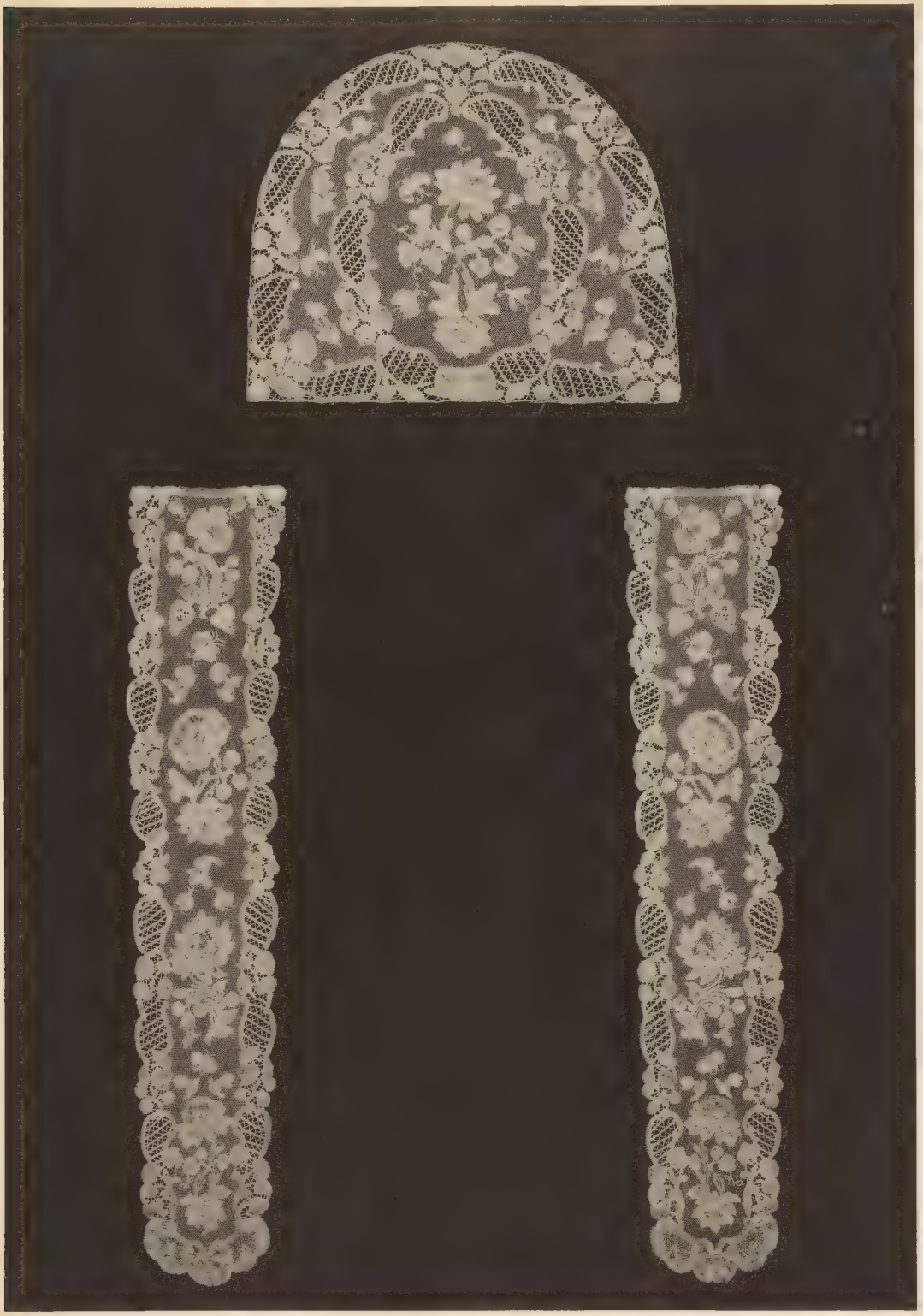

FOND DE BONNET ET BARBES

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Second moitié du XVIII siècle.

VOLANT

Dentelle de Brabant aux fuseaux. Travail [illegible] du XVIII[e] siècle.

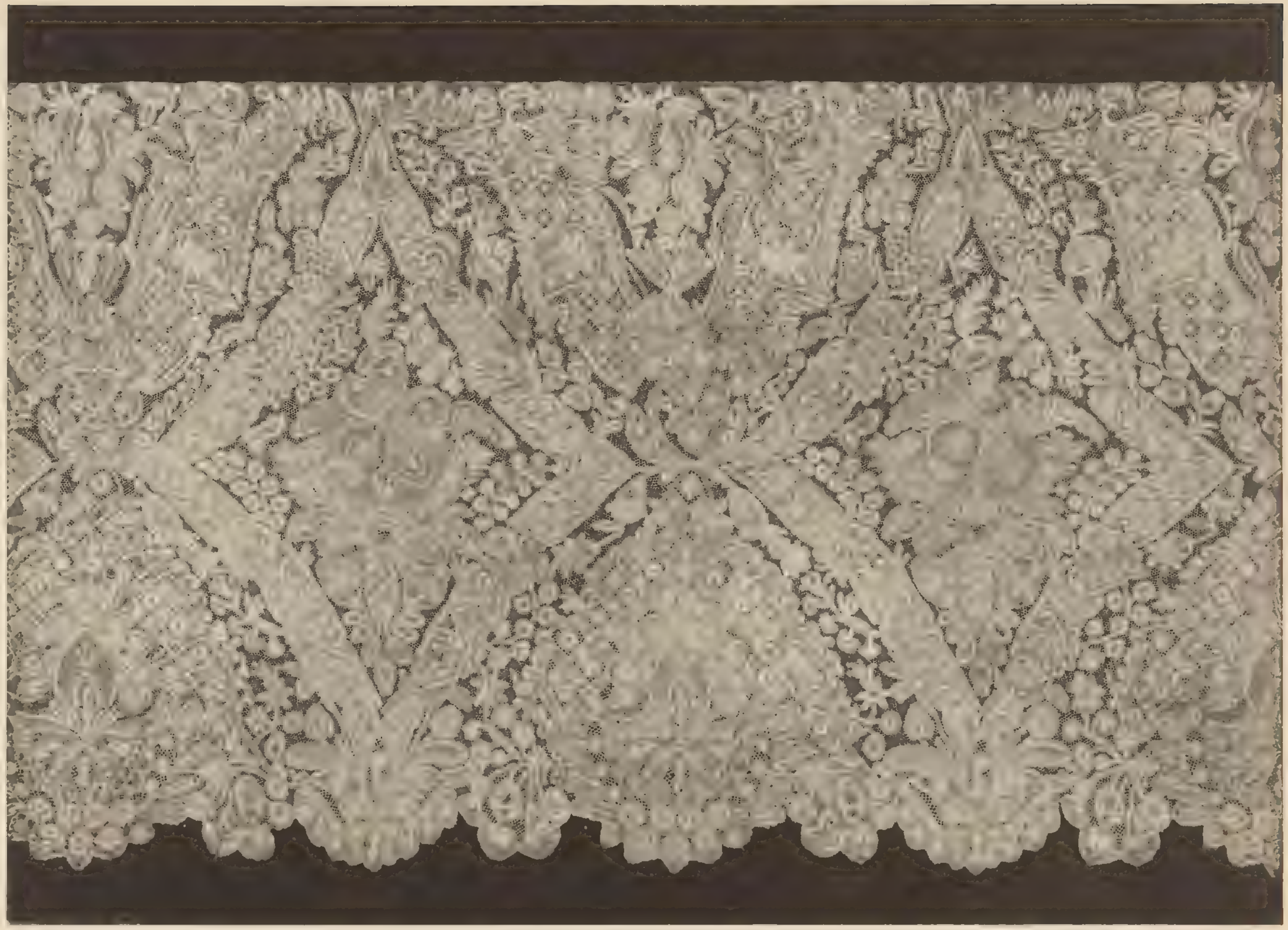

VOLANT

[illegible]

VOLANT

Dentelle de Brabant aux fus

VOLANT

VOLANT

[illegible] aux fuseaux. Style Louis XIV.

BAS D'AUBE

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Milieu du XVIII[e] siècle

BAS DE SURPLIS

Dentelle de Bruxelles. — Milieu XVIII[e] siècle

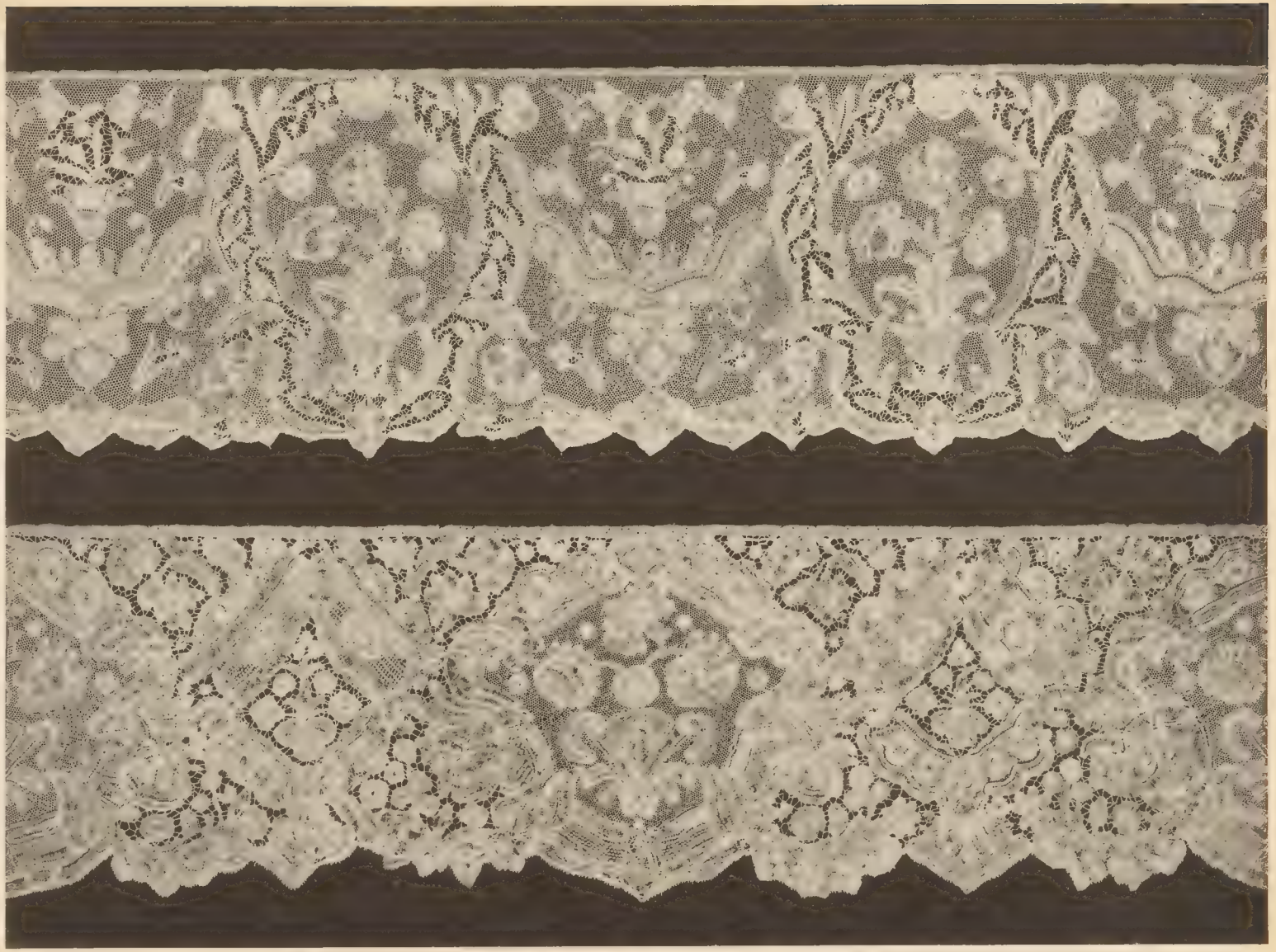

VOLANTS

Dentelle de Brabant aux faisceaux. Époque Louis XV.

VOILE

: Bruxelles. Appli[illegible]tion de fleurs à l'aiguille et aux fuseaux sur vrai [illegible]

VOILE

Dentelle de Bruxelles. Application de fleurs à l'aiguille sur vrai réseau (drochel). Vers 1830.

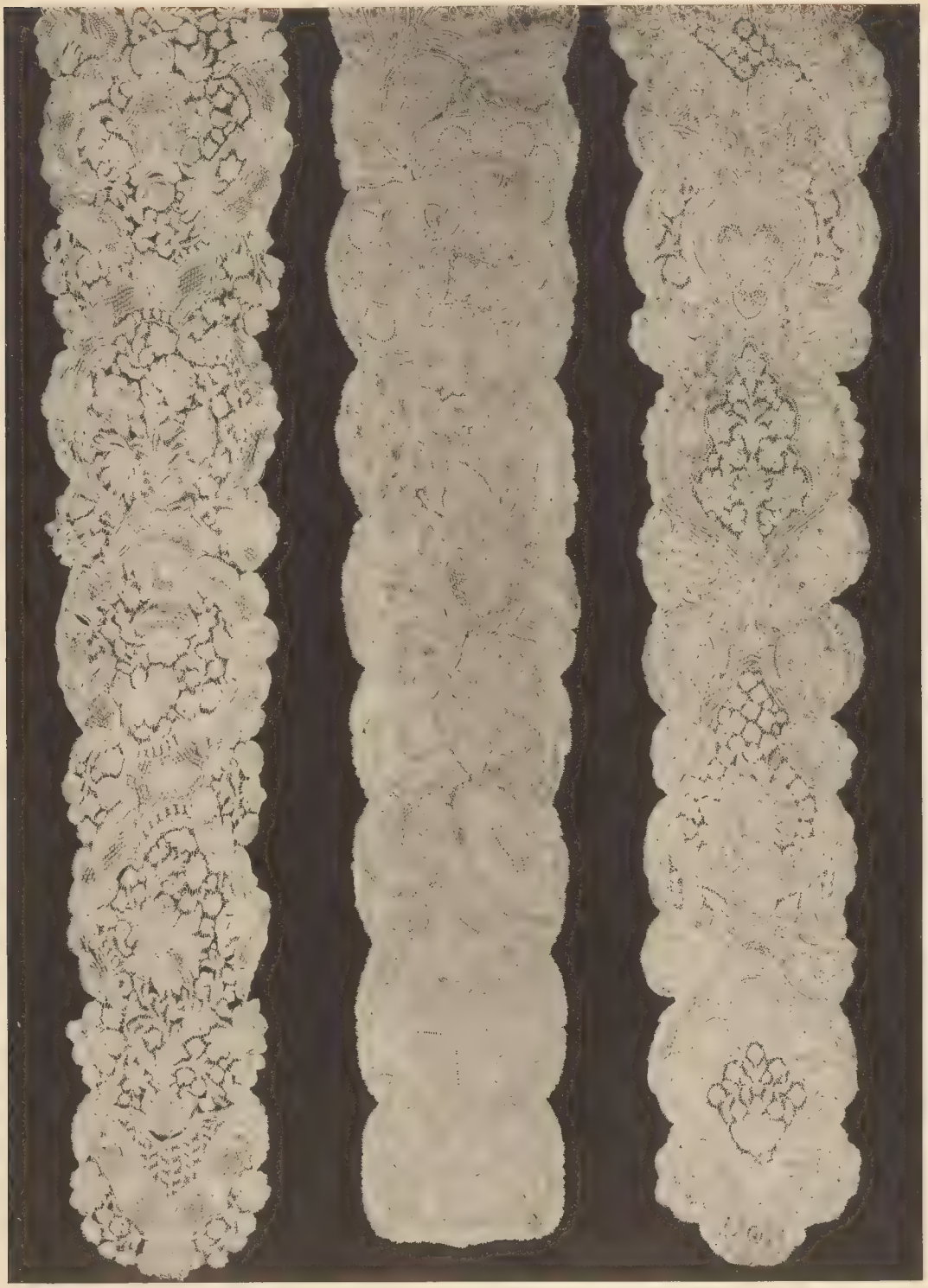

BARBES

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin de l'époque Louis XIV.

BARBES

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin de l'époque Louis XIV.

BARBES

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque de la Régence.

BARBES ET PASSE DE BONNET
Dentelle de Brabant aux fuseaux. Époque de la Régence.

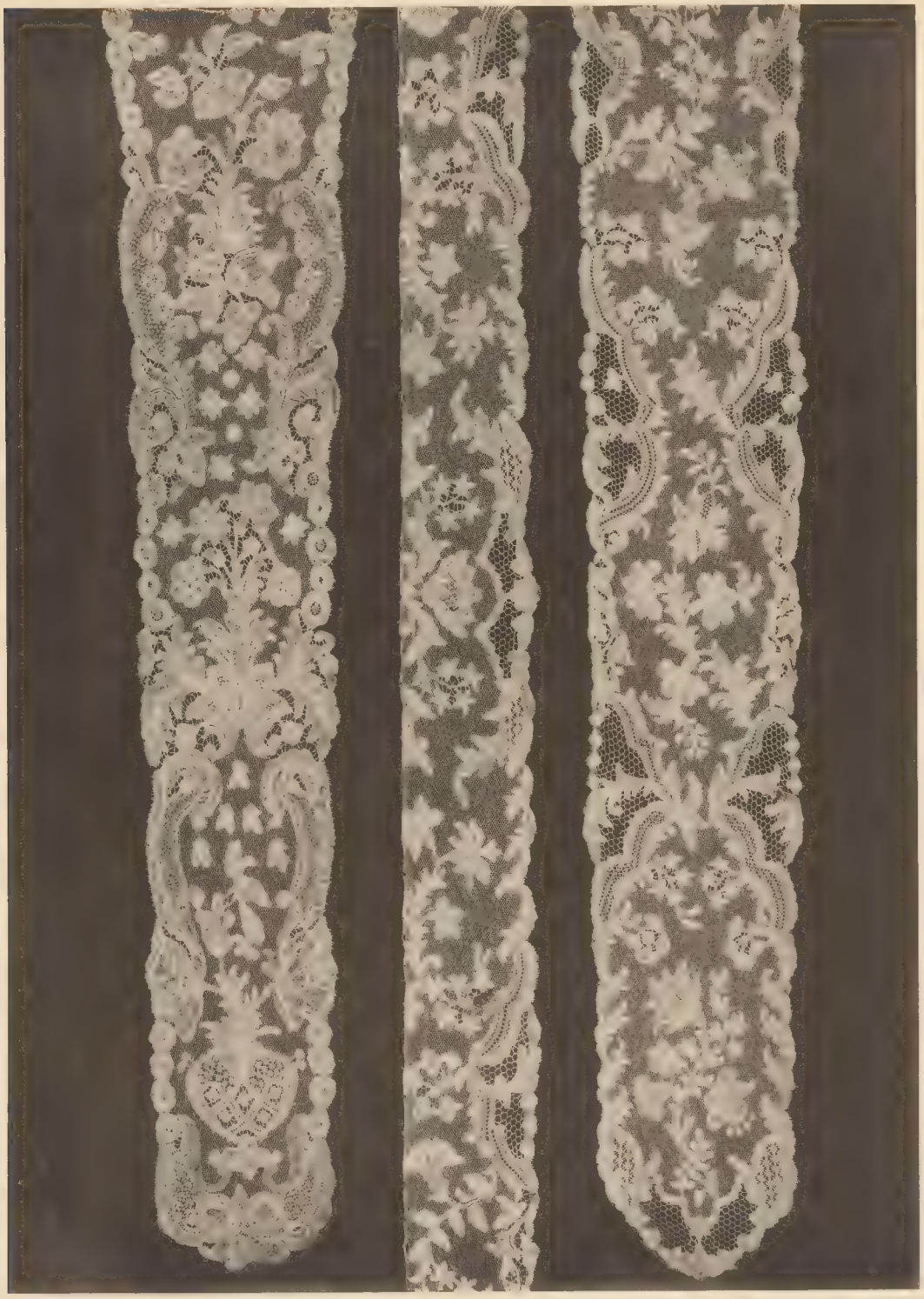

BARBES ET PASSE DE BONNET

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux (dite aussi Angleterre). Époque de la Régence.

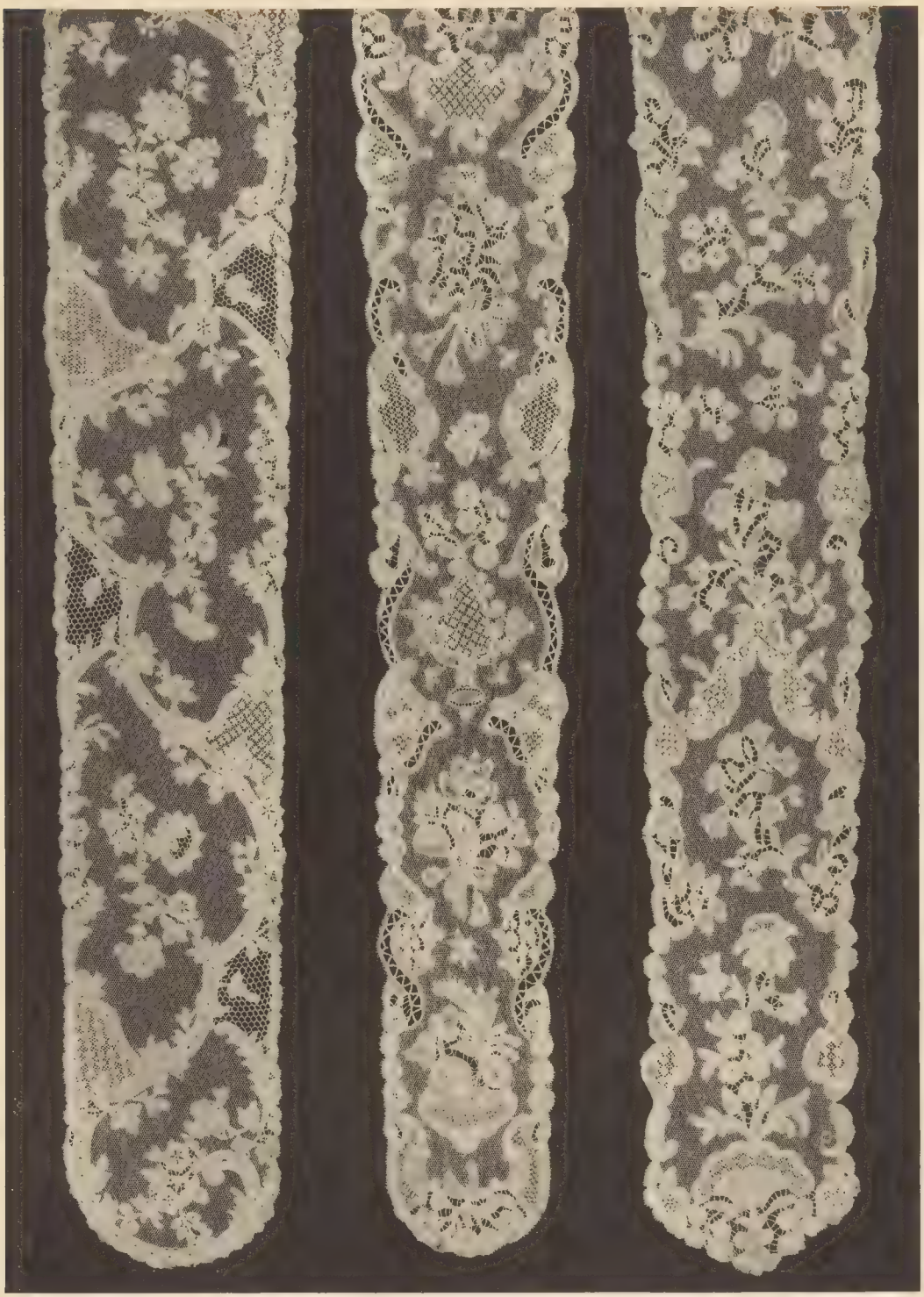

BARBES

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. (dite aussi Angleterre).

Transition de l'époque de la Régence à l'époque Louis XV.

BARBES

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux (dite aussi Angleterre). Fin de l'époque Louis XV

BARBES ET PASSE DE BONNET

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XVI.

FONDS DE BONNET

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Epoque de la Régence

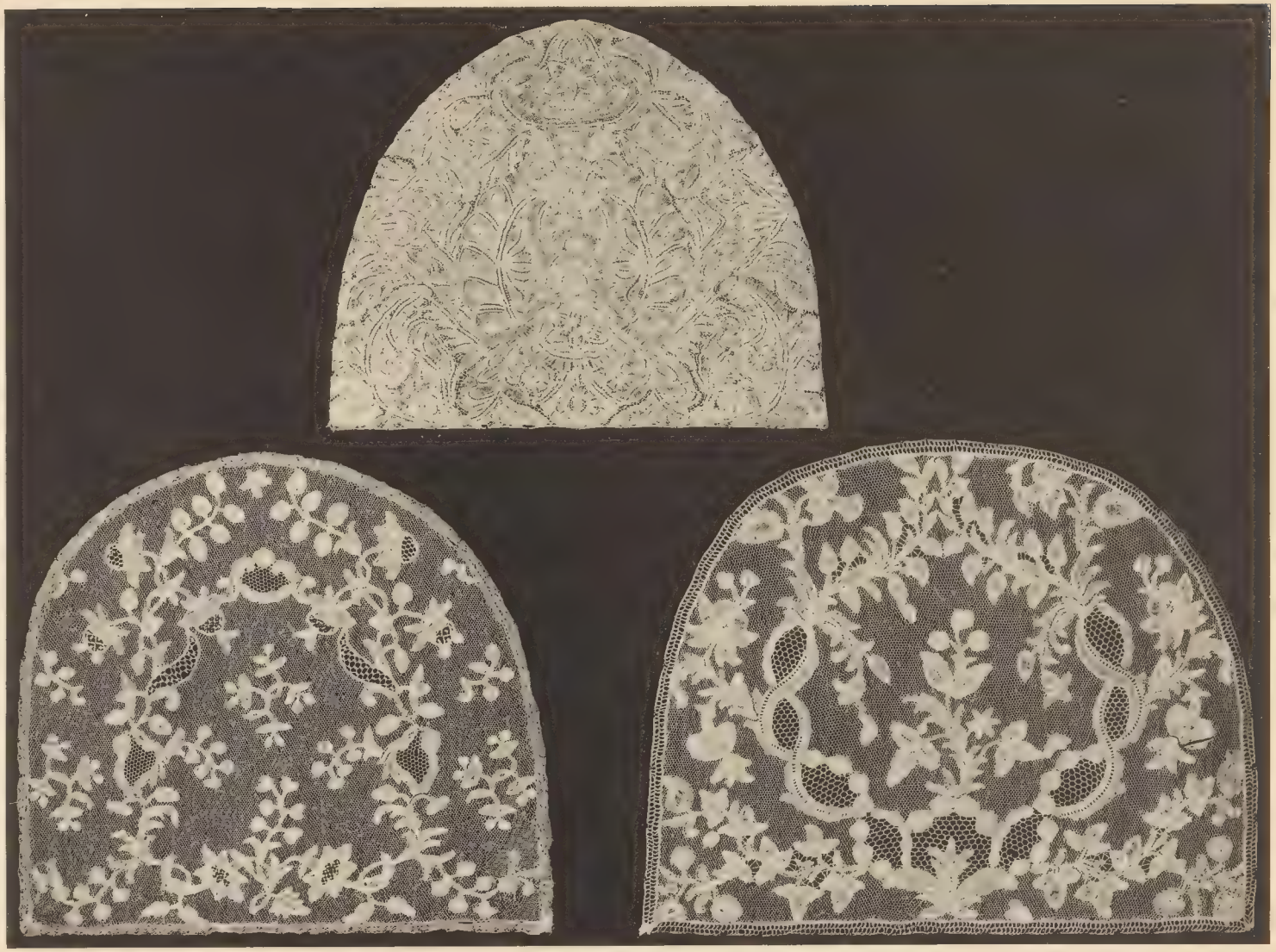

FONDS DE BONNET

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux.

1. Fin de l'époque Louis XIV. — 2 et 3. Époque Louis XV.

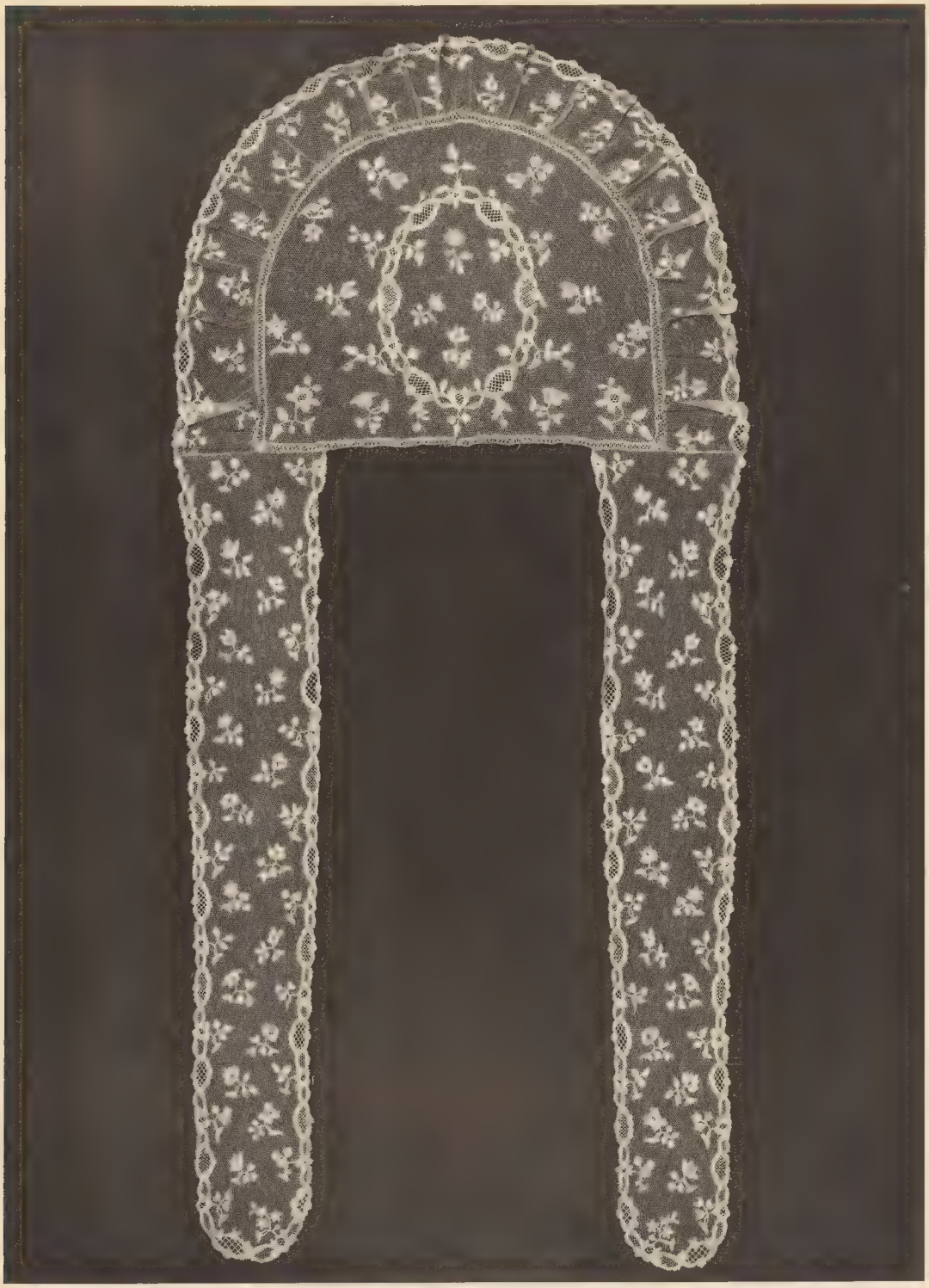

COIFFURE COMPLÈTE
en dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XVI.

BARBES

Dentelle de Malines aux fuseaux. Époque de la Régence.

BARBES
Dentelle de Malines aux fuseaux. Époque Louis XV.

BARBES
Dentelle de Malines aux fuseaux. Époque Louis XV.

BARBES

Dentelle de Malines aux fuseaux. Fin de l'époque Louis XV.

BARBES

Dentelle de Malines aux fuseaux. Fin de l'époque Louis XV.

BARBES

Dentelle de Malines aux fuseaux.

1 et 3. Époque de la Régence. — 2. Époque Louis XV.

BARBES

Dentelle de Malines aux fuseaux.

1. Époque Louis XV. — 2. Époque de la Regence.

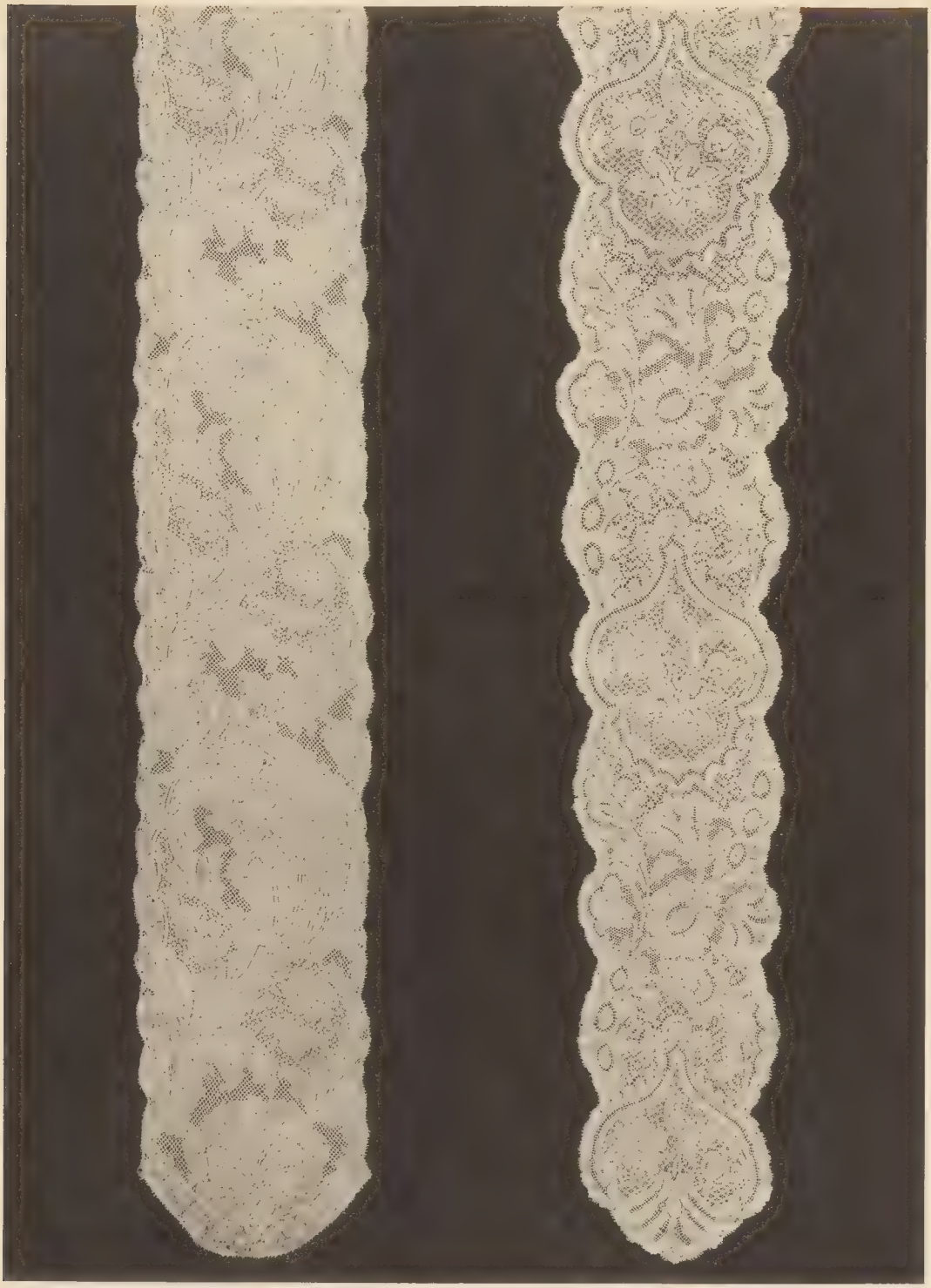

BARBES

Dentelle de Binche aux fuseaux. Milieu du XVIII[e] siècle.

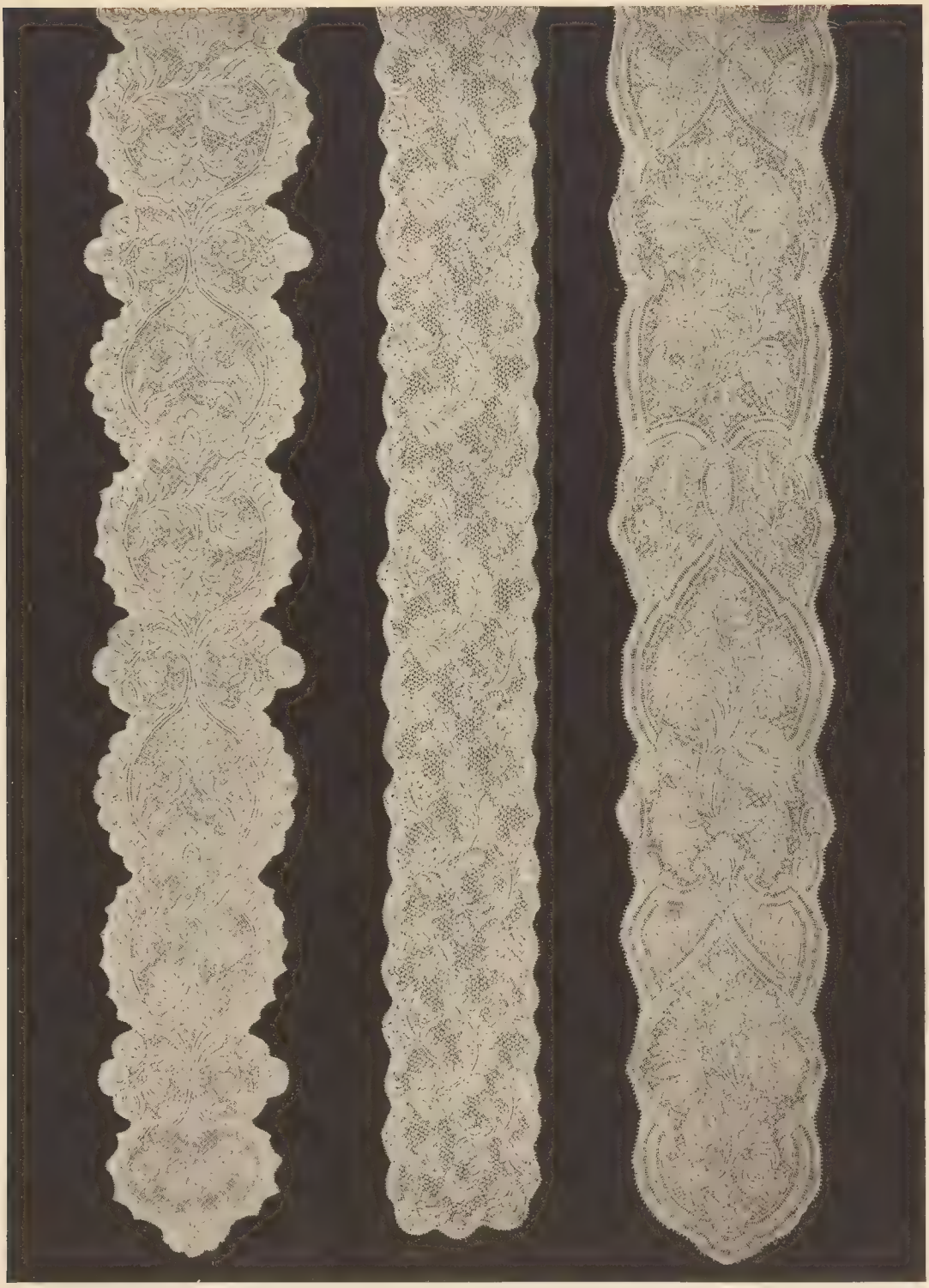

BARBES

Dentelle de Binche aux fuseaux. Milieu du XVIII[e] siècle.

1. FOND DE BONNET
Époque de la Régence.

2. RABAT
Époque Louis XV.

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux.

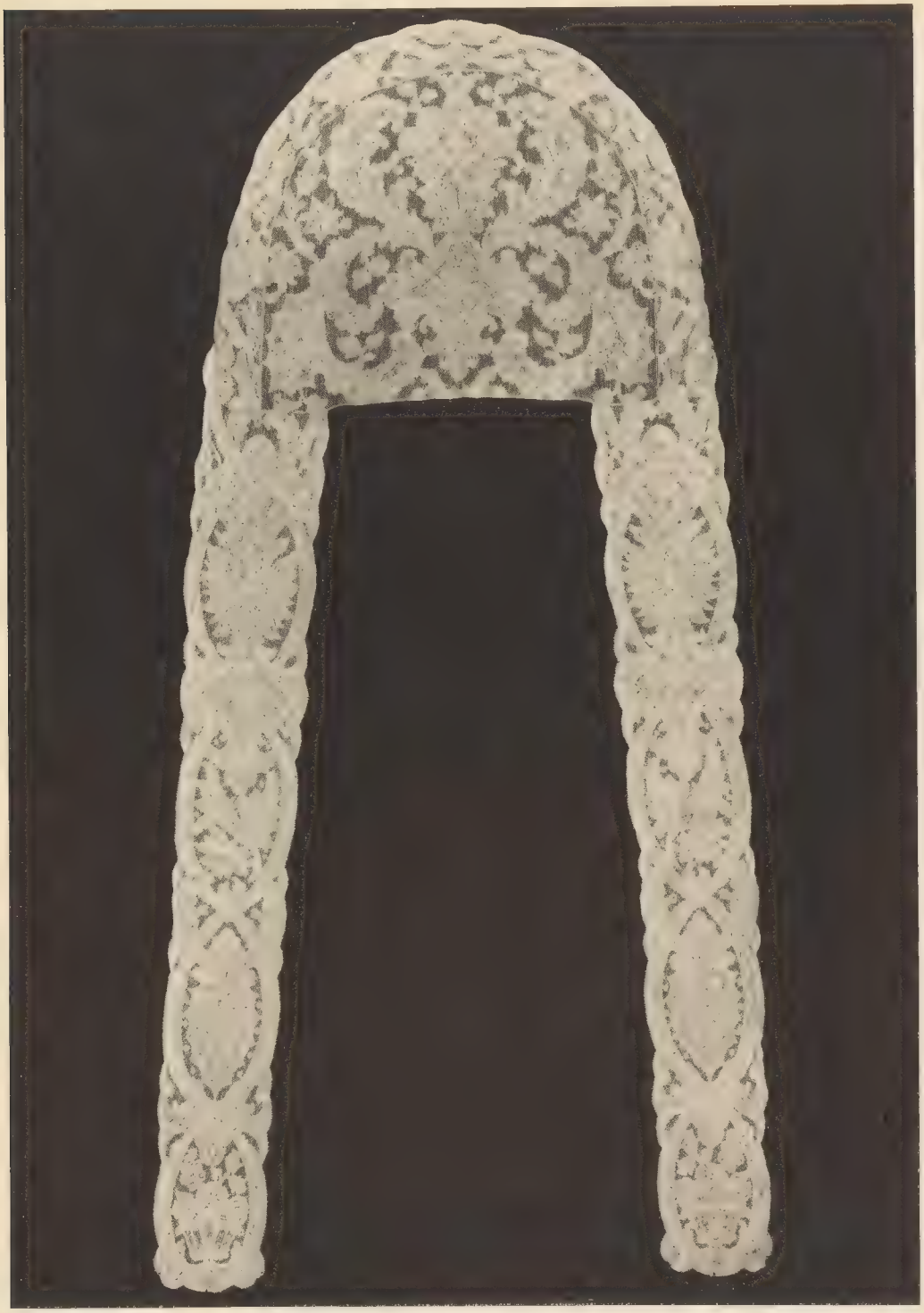

COIFFURE COMPLÈTE

Dentelle de Malines. Époque de la Régence.

COUPES DIVERSES

Dentelle de Malines. Époque Louis XV

COUPES DIVERSES

Dentelle de Malines. Époque Louis XV.

COUPES DIVERSES
Dentelle de Malines. Époque Louis XV.

NAPPE DE COMMUNION

VOLANT

Dentelle de Malines. Époque de la Restauration : vers 1820.

DRAP DE CIRCONCISION

Dentelle de Flandre. Époque Louis XIII.

DEUX COUPES

Dentelle de Flandre. Deuxième moitié du XVII^e^ siècle

TROIS COUPES

Dentelle de Flandre. Dernier quart du XVII^e^ siècle.

TROIS COUPES
Dentelle de Flandre. Fin du XVII^e siècle

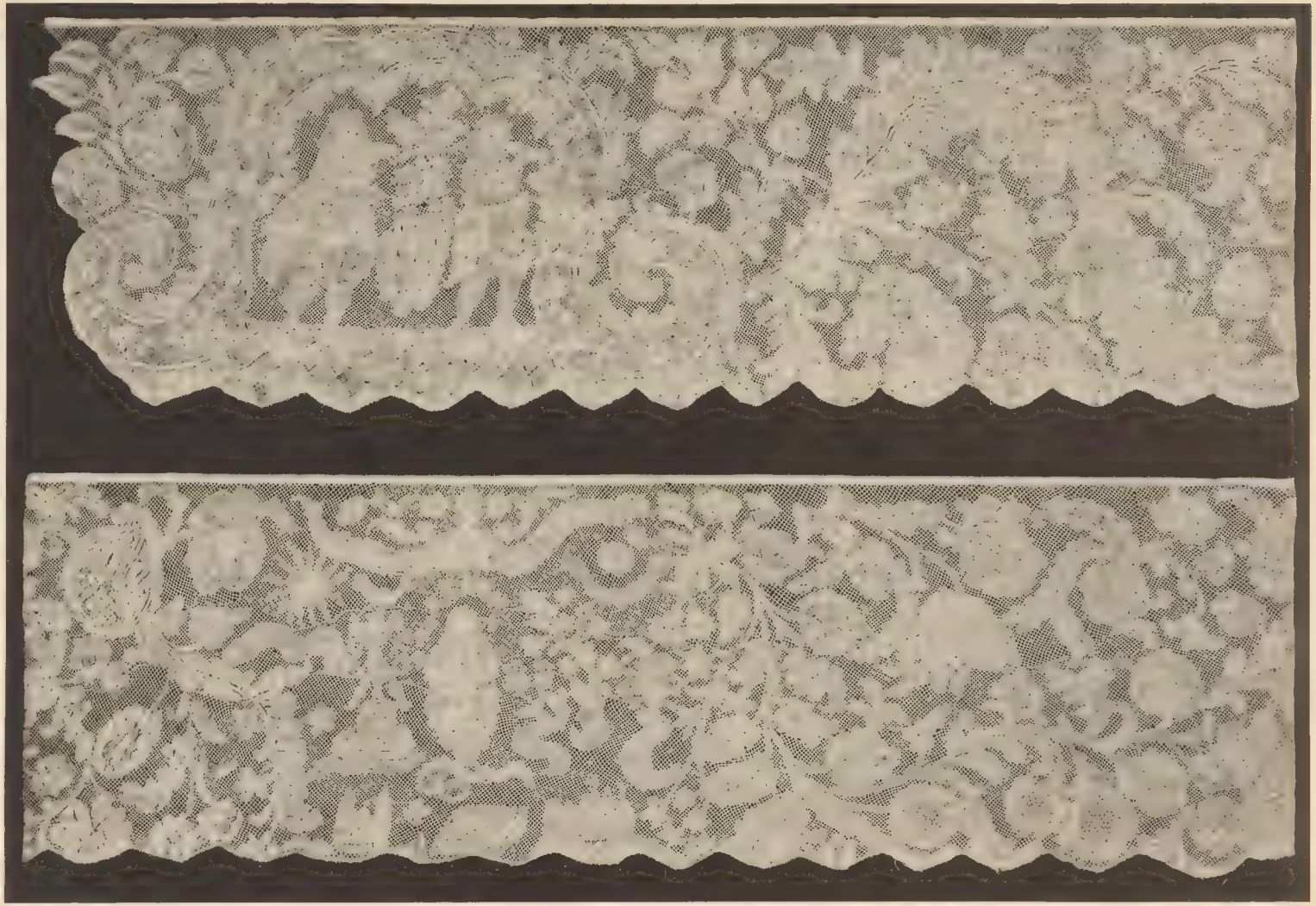

BAS D'AUBE

Dentelle de Binche. Première moitié du XVIII[e] siècle

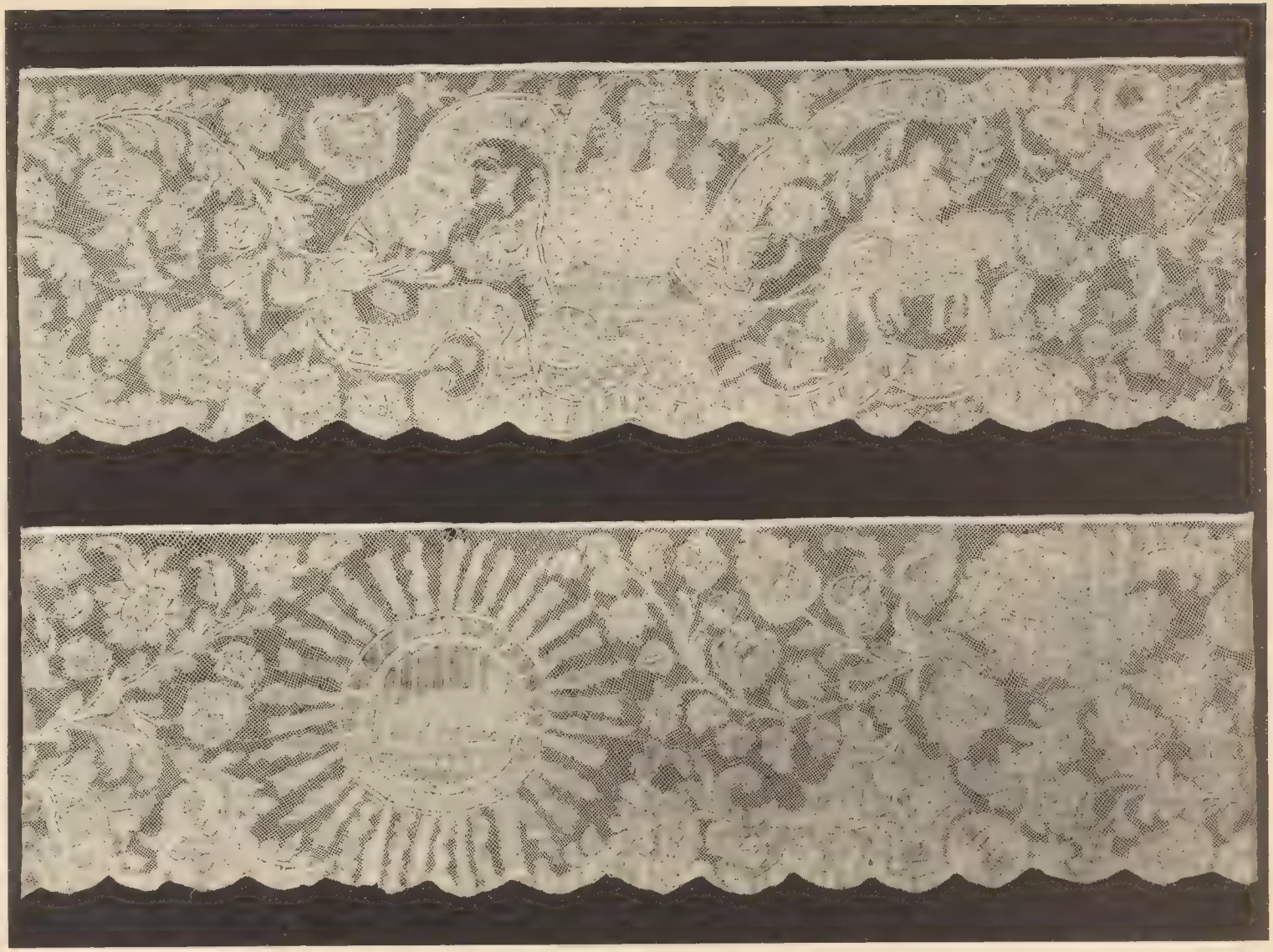

BAS D'AUBE

Dentelle de Binche. Première moitié du XVIII[e] siècle.

COUPES DIVERSES

Dentelle de Valenciennes. Epoque Louis XV.

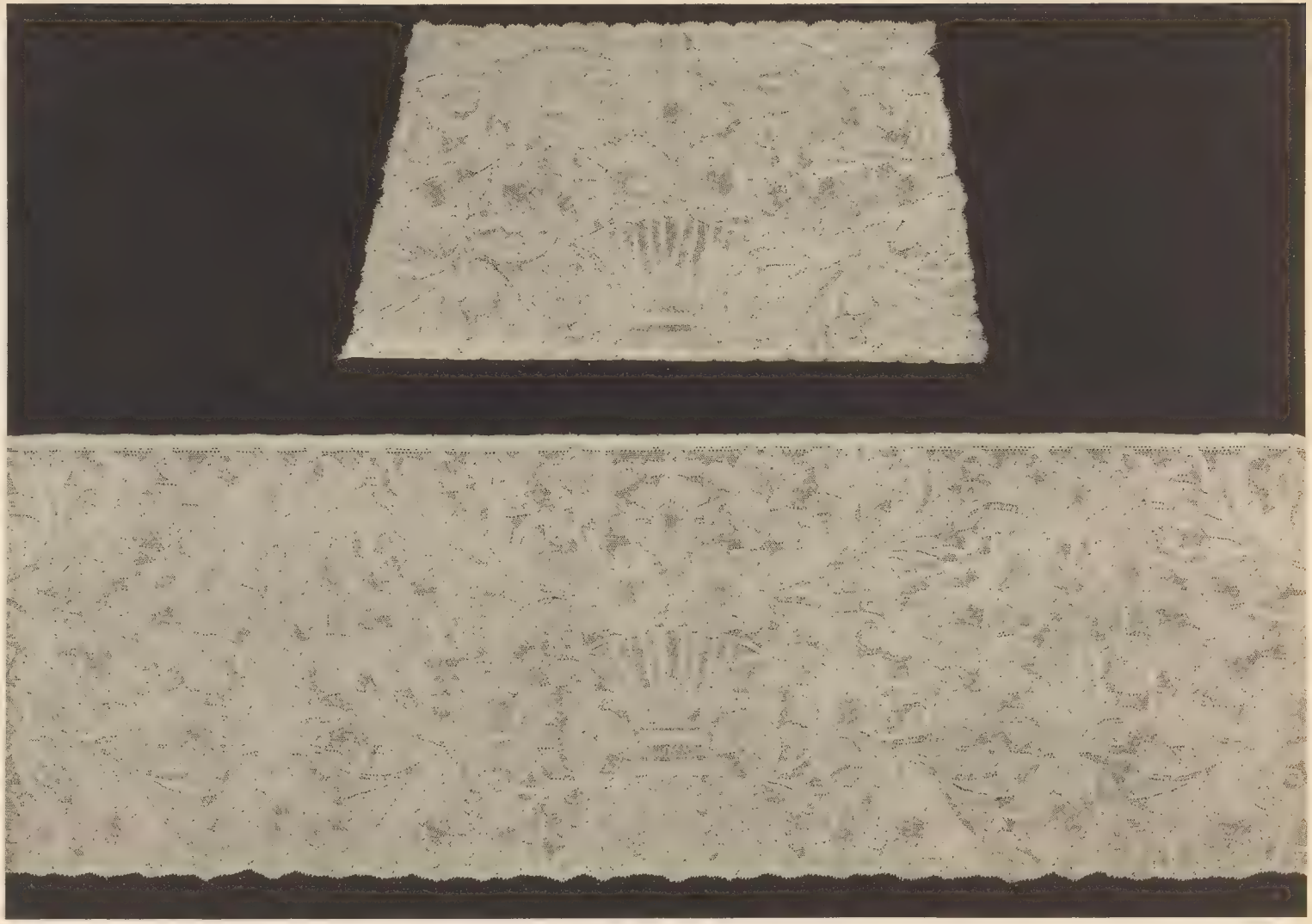

BAS D'AUBE ET MANCHETTE
Dentelle dite de Hollande. XVII[e] siècle.

L'ANNONCIATION
Filet brodé. Daté : ~~1534~~.

BAS D'AUBE ET MANCHETTE

Broderie à fils tirés. Époque Louis XV.

COUPES DIVERSES

Broderie à fils tirés. Époque Louis XV et temps plus modernes

FICHU

Broderie à fils tirés. Époque Louis XV.

RABAT

Broderie à fils tirés Époque Louis XV.

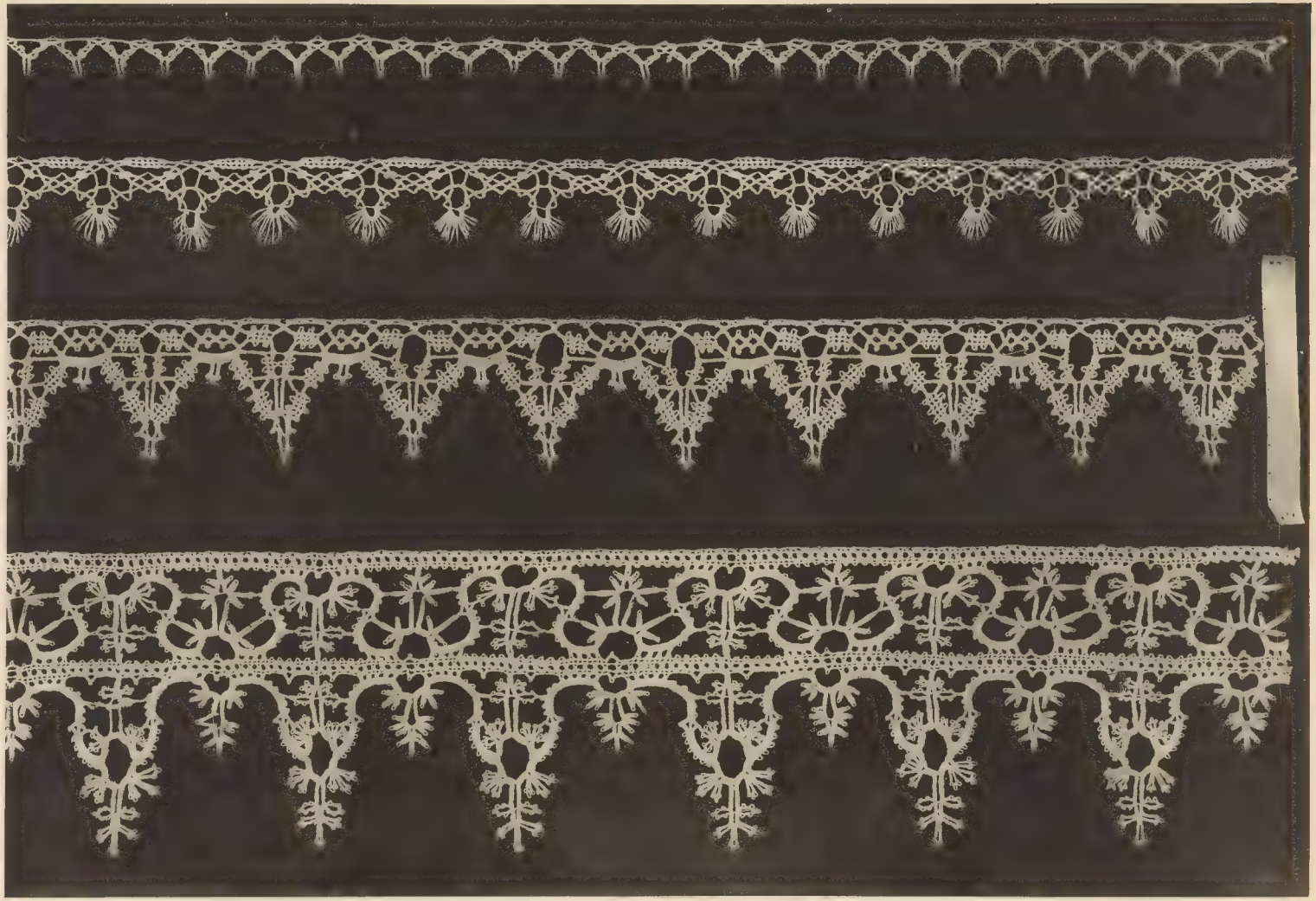

BORDS DENTELÉS, DITS PICOTS

Dentelle de Flandre aux fuseaux. Fin du XVI^e^ et première moitié du XVII^e^ siècle.

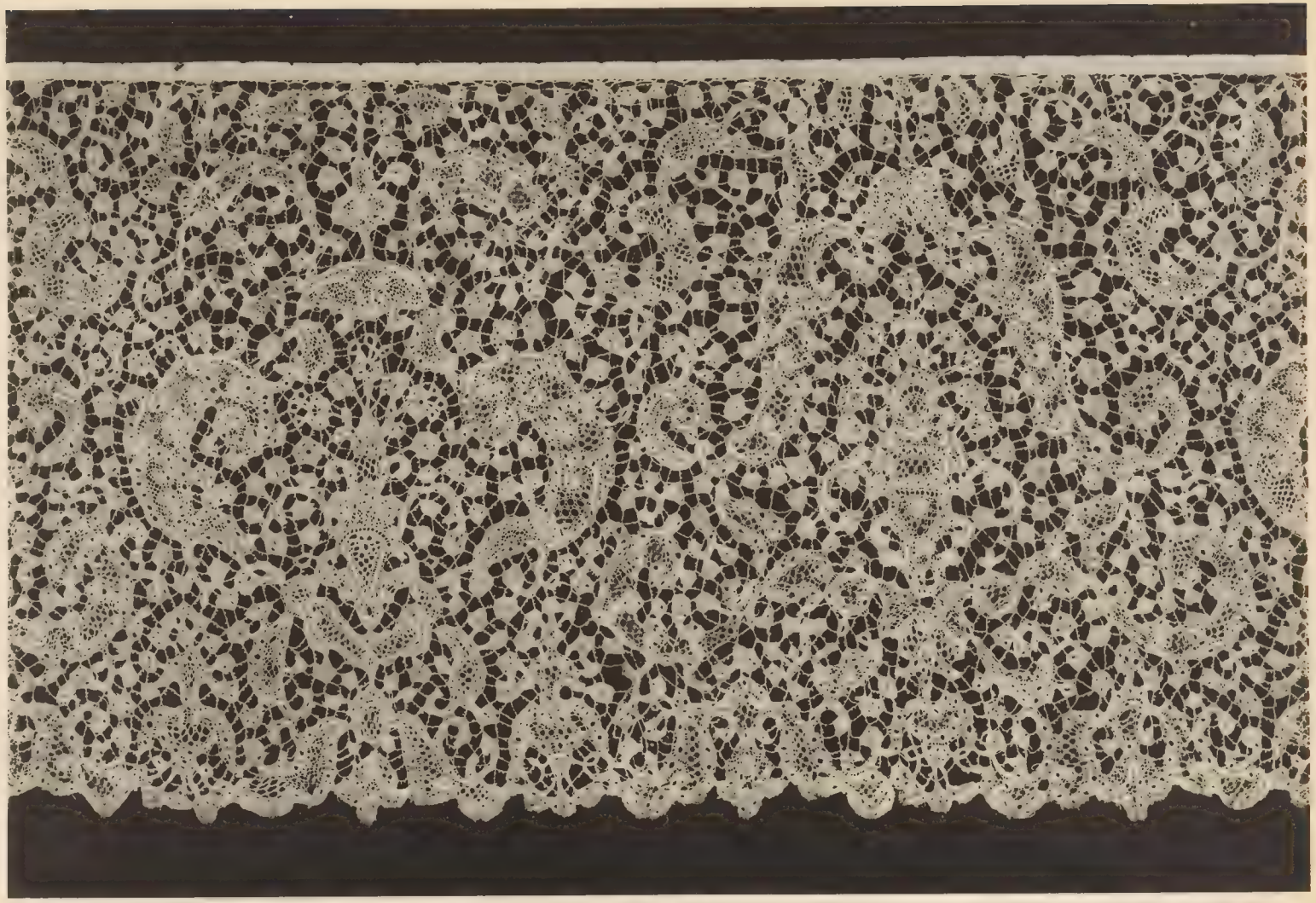

BAS D'AUBE

Dentelle de Flandre au fuseau. Deuxième moitié du XVII[e] siècle.

BORDURE D'UNE NAPPE D'AUTEL

Anvers. Mil[illegible] XVIII[illegible]

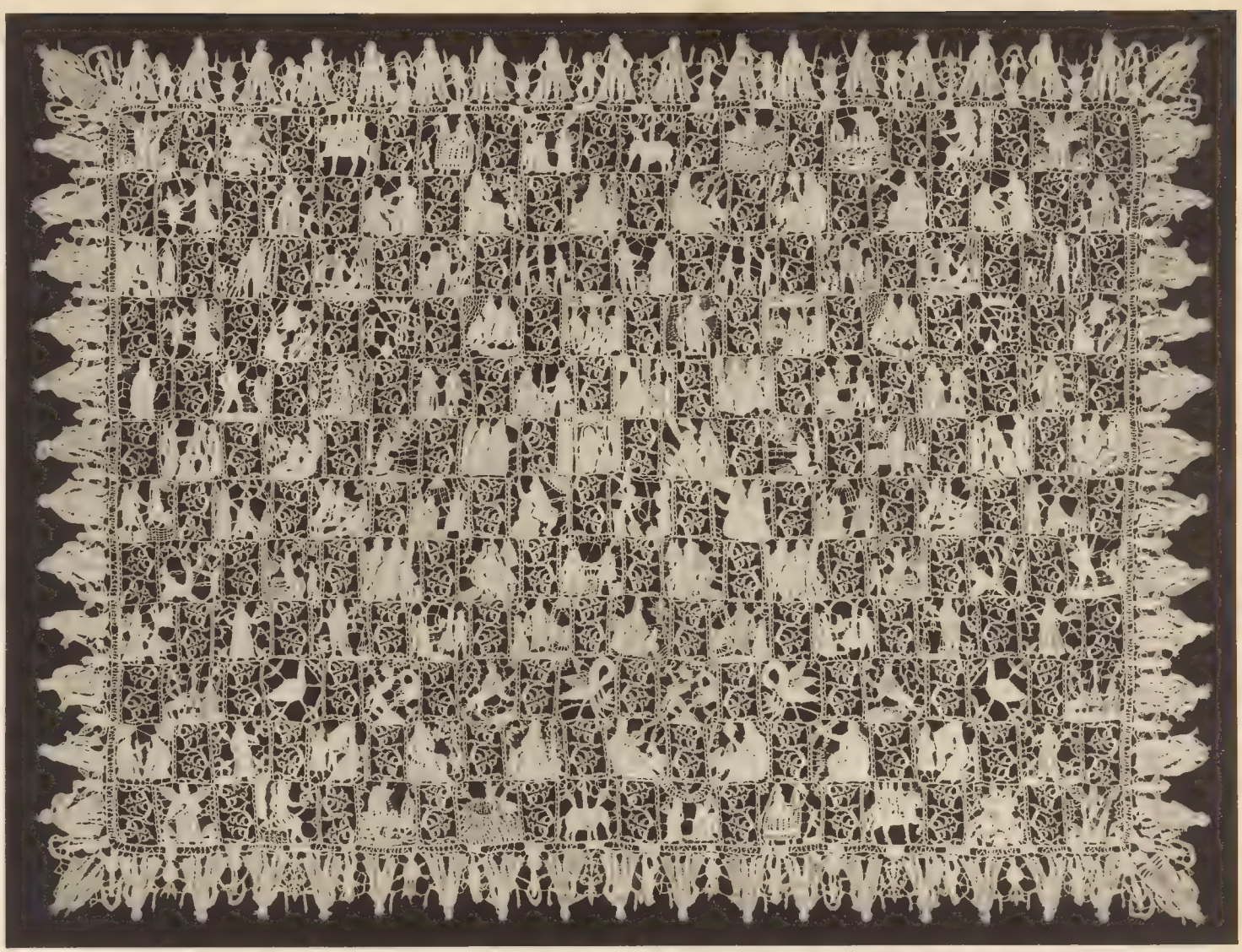

COUVRE-PIEDS OU NAPPERON

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. 1599.

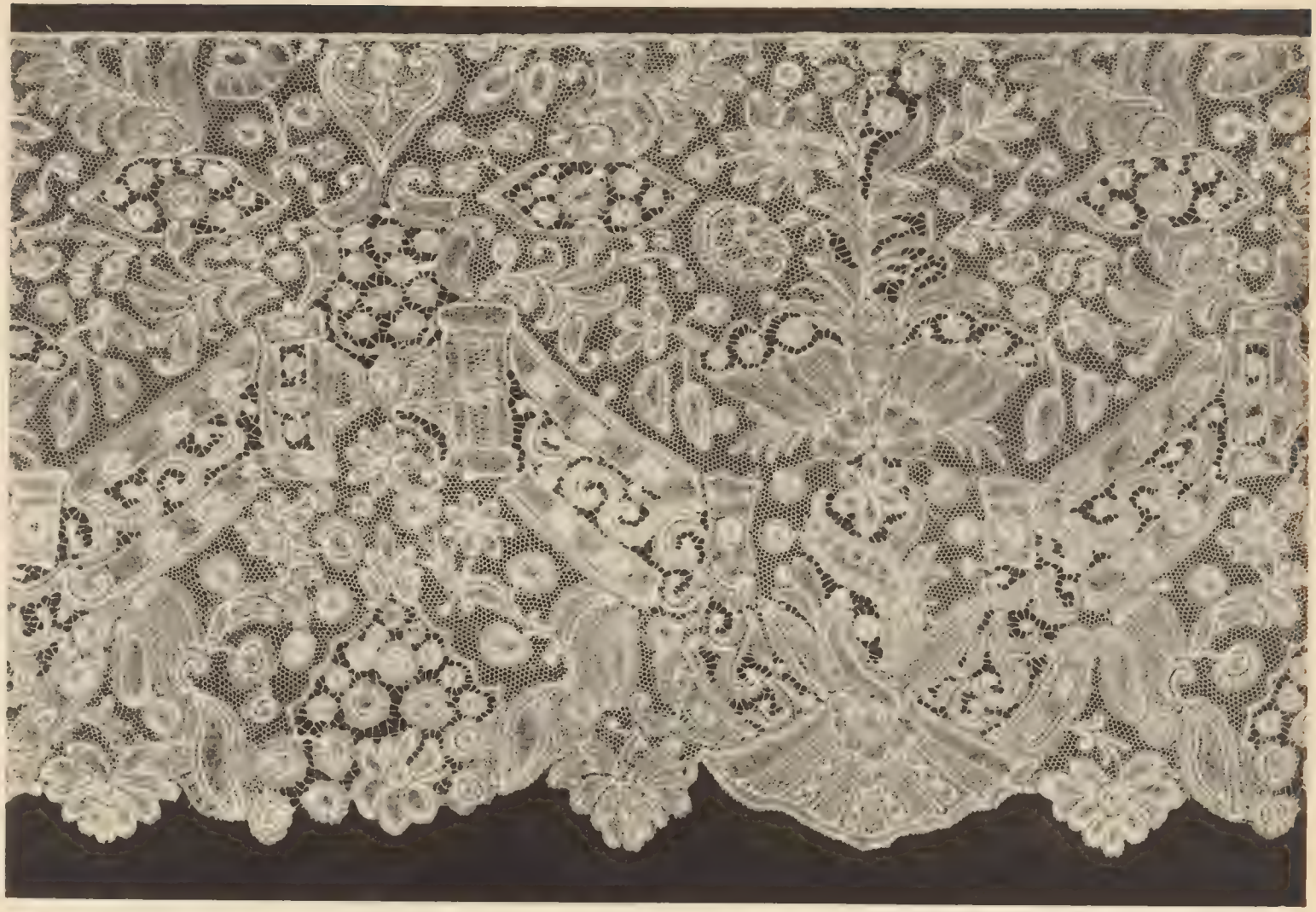

VOLANT

[illegible] x. Epo[illegible]

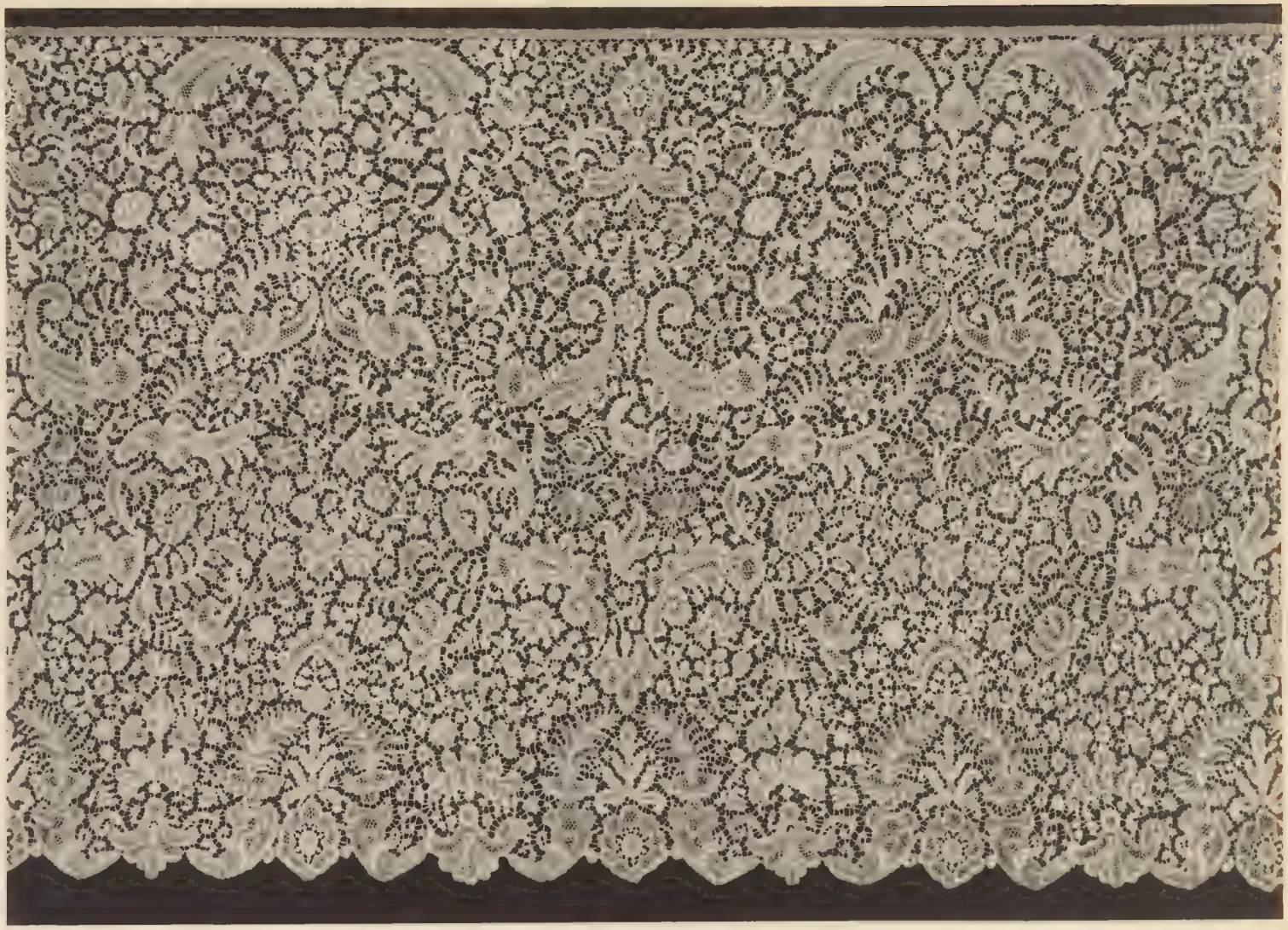

VOLANT

Dentelle de Bru seaux. Pro moitié du XVIII[e]

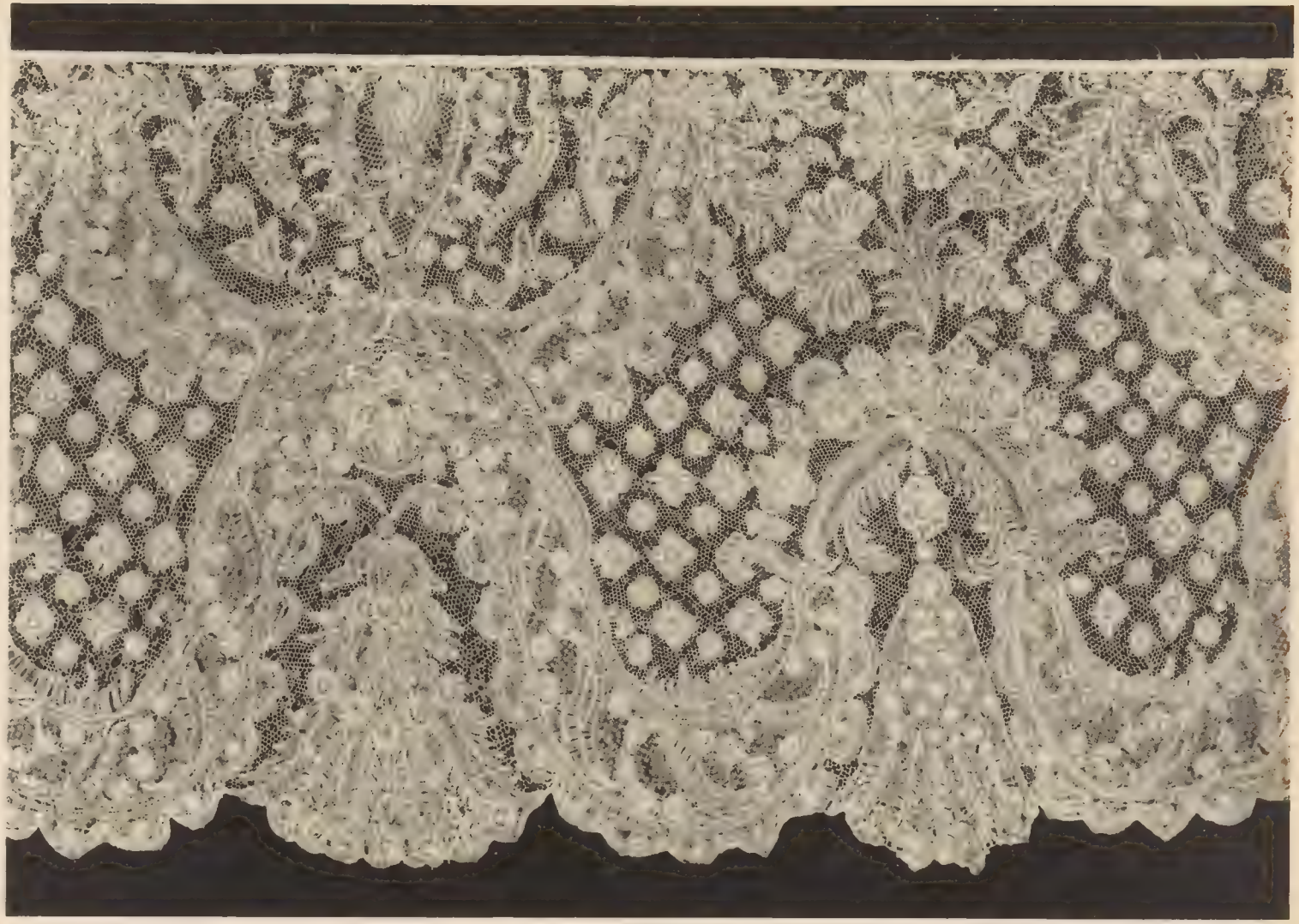

VOLANT

Dentelle au fuseaux aux fuseaux. Première moitié du XVIII[e] siècle.

VOLANT

MANTEAU DE VIERGE

Dentelle [illegible] XVIII[illegible]

MANTEAU DE VIERGE
(DÉTAIL DE LA PLANCHE PRÉCÉDENTE)
Dentelle de Bruxelles à l'aiguille. Milieu du XVIII[e] siècle

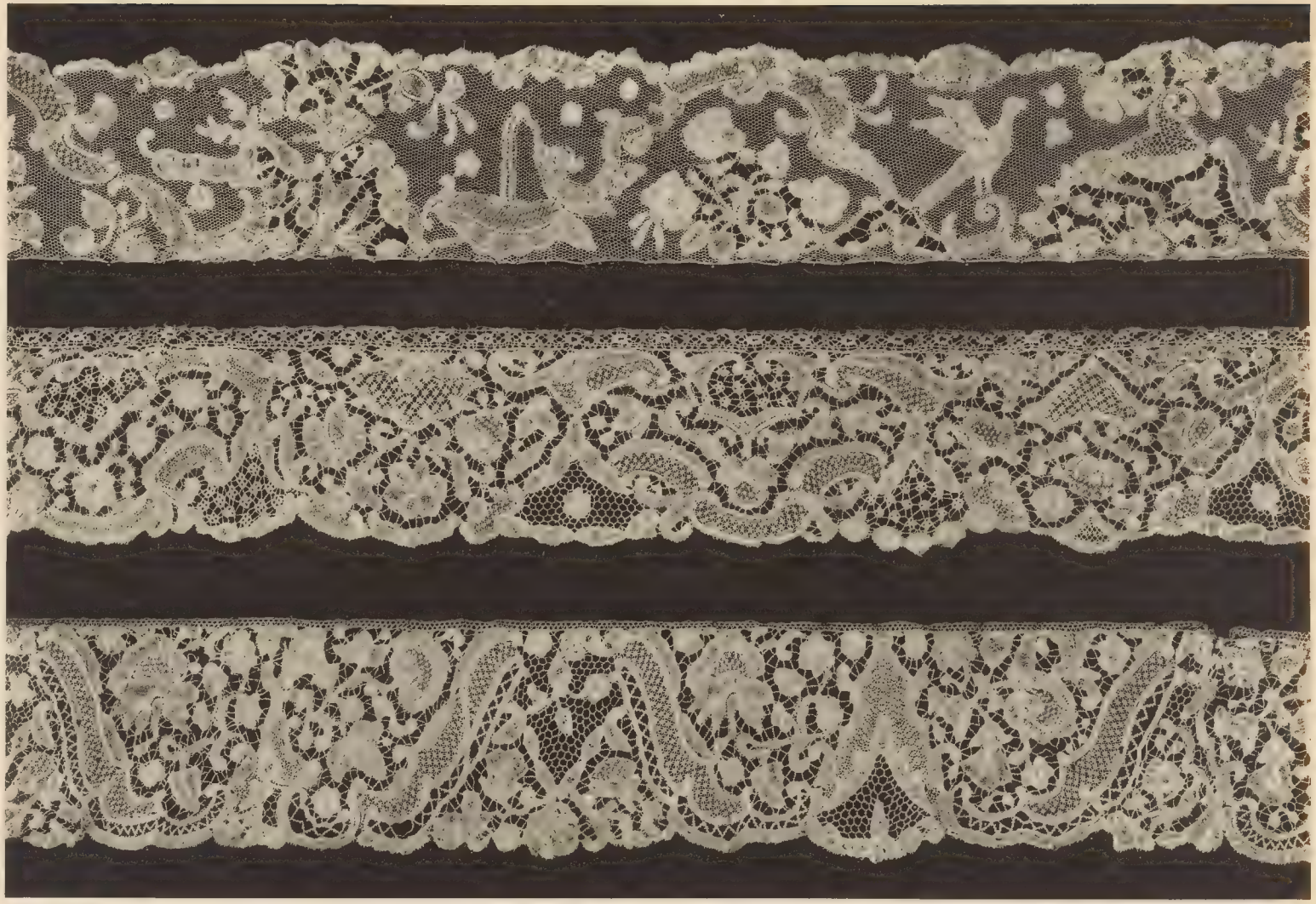

COUPES DIVERSES

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XV.

MANCHE ET PIÈCES DE CORSAGE

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XV et Louis XVI.

FANCHON ET GARNITURE DE CORSAGE
Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Époque Louis XV.

GARNITURES DE MANCHES
Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin de l'époque Louis XV et époque Louis XVI

VOILE

Dentelle à la [illegible] du XVIIe siècle.

COUPE ET EMPIÈCEMENT

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Vers 1860.

VOLANT

Application de Brux[illegible], sur tulle. Second Empire.

ÉVENTAIL

Dentelle de Bruxelles « l'aiguille ». Vers 1850.

ÉCHARPE

Application de Bruxelles, sur tulle. Vers 1880.

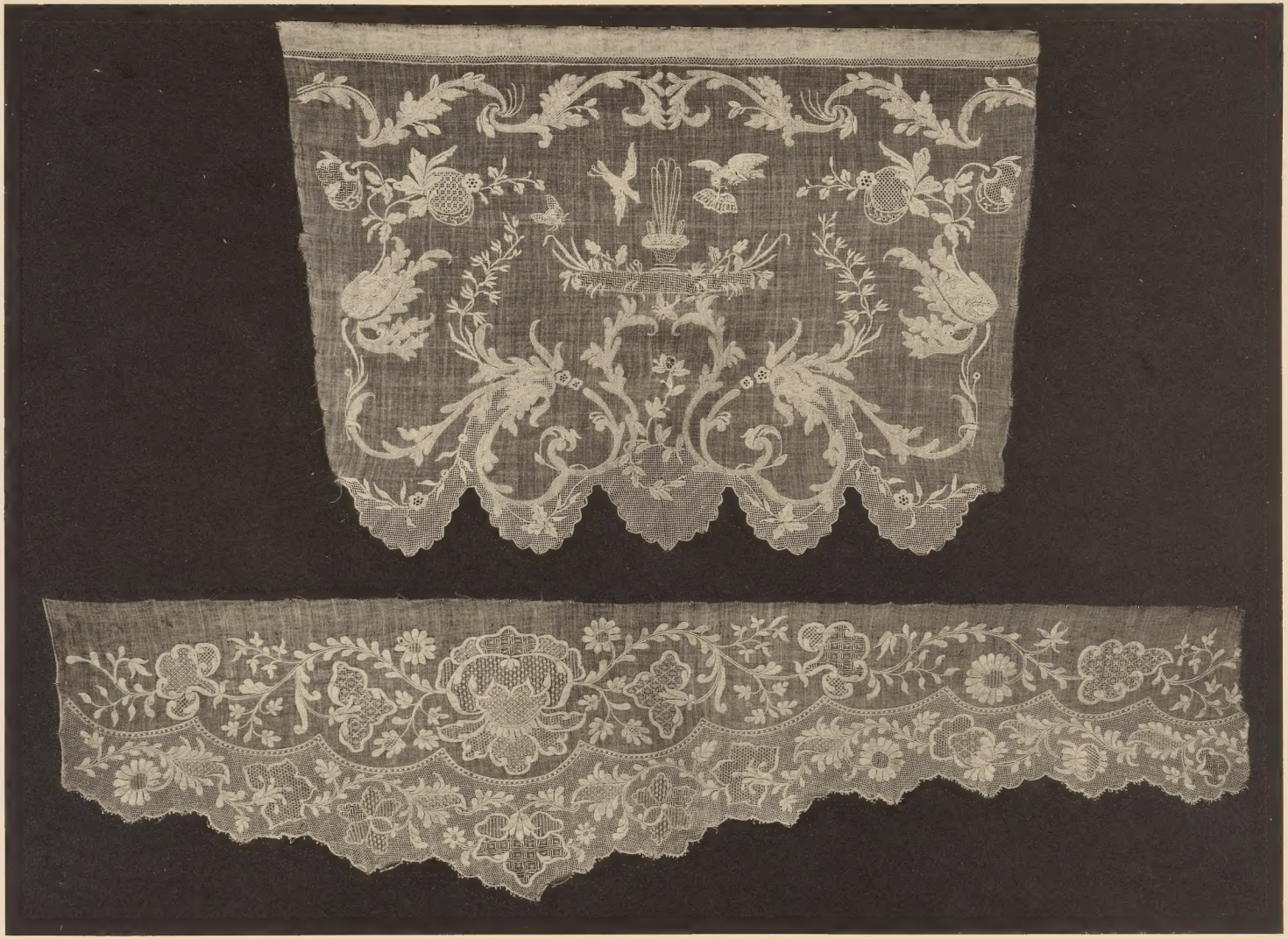

BRODERIES
Fil tiré, genre Dinant. XVIII^e siècle.

84-B22657

2e série seule